



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

securis-catholique.org

[caritasfrance](#)
[Secours Catholique-Caritas France](#)
[@caritasfrance](#)



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

SOM- MAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ APPROUVÉ
PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 15 JUIN 2021

LES RESPONSABILITÉS ET FORCES NOUVELLES NÉES DE LA CRISE	3
ILS SONT LE SECOURS CATHOLIQUE	4
RÉTROSPECTIVE 2020	6
COMBATTRE LA PRÉCARITÉ PAR L'ACCÈS AUX DROITS POUR TOUS	8
Avec les plus fragiles face à la crise sanitaire	9
Pour un revenu minimum garanti	14
Accès digne à une alimentation saine et durable	16
Emploi et économie sociale et solidaire	21
Inclusion bancaire	25
Droits des migrants	26
Accès à un logement digne	30
Droit aux vacances pour tous	34
Défense des droits des personnes détenues	35
Lutte contre la traite des êtres humains	36
Mobilisation pour les élections municipales	37
Urgences	38
FAIRE VIVRE LE LIEN SOCIAL ET LA FRATERNITÉ	40
Lutter contre l'isolement et maintenir du lien	41
Permettre l'expression et la participation des plus pauvres	43
Faire vivre la spiritualité	46
DANS LE MONDE : RÉPONDRE À LA CRISE COVID ET POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT	48
Répondre à la crise sanitaire dans le monde	49
488 projets soutenus dans le monde	50
Faire face aux autres urgences	53
Transition écologique	55
Défense des droits	60
Convergence France et international	64
Appui aux partenaires et posture d'accompagnement	64
Dialogue interreligieux et interculturel	65
UNE ORGANISATION QUI S'ADAPTE POUR FAIRE FACE AUX ENJEUX	66
Une gouvernance et des modes d'action revisités	67
Démarches de relecture et positionnements	69
Les défis du bénévolat et de l'engagement	71
Communication	72
Publications	74
Générosité et finances	75
LE RÉSEAU CARITAS FRANCE	77
GOVERNANCE ET CONTRÔLE AU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE	80
IDENTITÉ	81

LES RESPONSABILITÉS ET FORCES NOUVELLES NÉES DE LA CRISE

L'année 2020 a marqué le début d'une crise sanitaire, économique et sociale qui nous interroge sur notre monde et sur nous-mêmes. Nous, Secours Catholique-Caritas France, avons été interpellés au cœur de ce qui nous rassemble et nous anime : l'accompagnement fraternel de personnes en situation de précarité. Placés face à l'urgence immédiate, nous avons eu à repenser nos modes d'action et à définir ce qui nous est essentiel. Comme le démontre ce rapport, chaque équipe, chaque délégation, chaque direction a su s'adapter tout en restant fidèle à la mission qui est la nôtre collectivement. Démarches d'aller vers les personnes mises en difficulté, maintien du lien à distance, soutien spirituel, partenariats avec d'autres acteurs du champ social et, à l'international, mise en œuvre de projets à impact rapide : dans le contexte de cette crise soudaine, inédite et brutale, c'est l'urgence de la fraternité qui est restée le moteur de notre action. Dans cette perspective, nous avons reçu avec beaucoup de joie la nouvelle encyclique du pape François, *Fratelli tutti*, dans laquelle il nous parle du « torrent d'énergie morale qui naît de la participation des exclus à la construction d'un avenir commun » (§ 16g).

La crise sanitaire, en révélant au grand jour les failles de notre société, nous a également renforcés dans notre volonté de la transformer. L'aggravation de la précarité, jusque-là lissée dans le temps, a été révélée en accéléré. Nous avons vu basculer en nombre ceux que notre système de protection sociale ne protège pas ou qu'imparfaitement : des étrangers sans papiers et sans ressources, des familles aux emplois et revenus précaires, des jeunes, des travailleurs indépendants, des personnes isolées ou en squat, en bidonville, à l'hôtel. Nous avons fait remonter immédiatement auprès des pouvoirs publics ces situations dont nous sommes témoins au quotidien. Ce rôle indispensable d'observateur de la pauvreté nous donne une responsabilité, une belle responsabilité, de savoir à bon escient tirer les sonnettes d'alarme, nommer les problèmes et proposer des solutions.

Cette année 2020 nous a appris qu'en nous mobilisant de façon cohérente et collective entre acteurs associatifs et institutionnels, nous pouvions obtenir des avancées, comme l'octroi de 2 milliards d'aide exceptionnelle aux bénéficiaires des minima sociaux. Notre plaidoyer a porté, nous avons gagné une reconnaissance et une notoriété qui nous portent et nous obligent.

Faire face à l'urgence nous a amenés également à bousculer et à structurer nos manières de faire en interne. Nous avons beaucoup progressé vers une logique de montage de projets, nous l'avons fait en un an. Nous avons assoupli nos modes de gestion pour pouvoir engager rapidement les ressources de l'association, comme les 4 millions débloqués au moment du premier confinement pour financer notre opération chèques-services. Notre vie en réseau a considérablement évolué en cette année 2020, tant sur le plan du pilotage que sur celui des modes de travail : cela nous appelle à mieux œuvrer ensemble entre le siège, les délégations, les régions et l'international, de façon plus économe en moyens et en énergie, et plus en cohérence avec les ambitions de notre projet national. ■

Véronique Fayet
Présidente nationale

Vincent Destival
Délégué général

Hervé Perrot
Aumônier général

ILS SONT LE SECOURS CATHOLIQUE

“ GWENAËLLE

« J'AIME QUE LES CHOSSES AVANCENT,
METTRE SUR PIED DES PROJETS D'ÉQUIPE. »



STEVEN WASSENAAR / SCSF

Un temps mère au foyer, Gwenaëlle, 38 ans, est aujourd'hui enseignante et responsable d'une équipe du Secours Catholique-Caritas France qu'elle a créée à Maintenon, juste avant la crise sanitaire. La jeune équipe organise alors le portage de courses au domicile de personnes isolées. « *J'aime que les choses avancent, mettre sur pied des projets d'équipe.* » Ce besoin d'être active, Gwenaëlle l'a ressenti fortement lorsque, expatriée aux États-Unis avec son mari chercheur, elle a été maman au foyer. De retour en France, Gwenaëlle s'implique dans sa paroisse et propose de « *mener des projets pour les plus pauvres* ». D'abord de l'accompagnement scolaire, puis un « *café des femmes* », « *un endroit où les femmes, mères ou non, puissent vider leur sac* ». C'est aussi pour ses filles que Gwenaëlle s'investit, pour leur transmettre « *un modèle de femme engagée* ».

“ KEL

« L'ÉCOUTE A ÉTÉ QUELQUE CHOSE D'IMPORTANT
DANS MON ENGAGEMENT CETTE ANNÉE. »

C'est en tant qu'apprenant des ateliers de français que Kel, papa de quatre enfants d'origine albanaise, découvre le Secours Catholique-Caritas France. Rapidement, il devient bénévole et s'engage dans différentes actions : foot solidaire, café solidaire, boutique et tri, urgences inondations, sorties culturelles... et distribution de chèques-services au moment du confinement. « *L'écoute a été quelque chose d'important dans mon engagement cette année. La ville de Nîmes était bien triste, les gens aussi. En allant à leur rencontre, je pouvais leur offrir quelques minutes de liberté, de rencontres et de soutien.* » Son engagement le porte lui aussi. « *En me proposant de devenir bénévole, on m'a fait confiance et cette confiance, les personnes doivent pouvoir la sentir quand je vais à leur rencontre.* »

“ OMAR

« CE QUE J'AI VÉCU,
JE NE VEUX PAS QUE LES AUTRES LE VIVENT. »



ANAI'S PACHABÉZIAN / SCSF

Les désillusions de l'exil, Omar Faruque les connaît bien. Comme des millions de compatriotes bangladais, il a tenté sa chance d'une vie meilleure ailleurs. Tout d'abord à Dubaï, où il se voit confisquer

son passeport et se fait exploiter, puis en Malaisie, où il tente en vain de trouver du travail. Il rêve alors d'Europe et dépense plus de 5 000 euros auprès d'agents non agréés qui ne lui obtiennent pas de visa. Cette troisième désillusion sera pourtant sa chance, puisqu'elle lui fait connaître Okup, une association partenaire du Secours Catholique au Bangladesh, qui le recrute en 2004. « *Mon expérience me permet de sensibiliser et de montrer que les rêves vendus sont faux.* » L'association porte aussi un plaidoyer pour faire évoluer les législations et obliger l'État à protéger les migrants rapatriés. Et quel meilleur porte-parole qu'un ancien migrant exploité ?

“ C'EST PARFOIS DIFFICILE POUR MOI D'ALLER LES VOIR, CONFINÉES DANS UN PETIT ESPACE ET VULNÉRABLES. UNE N'AVAIT MANGÉ QUE DES BISCUITS DEPUIS TROIS JOURS ET N'OSAIT PAS SORTIR. ÇA PREND AUX TRIPES. ”

“ ALICE
« ELLES M'APPELLENT “MAMAN WHITY” . »



STEVEN WASSENAAR / SCCF

Petite de taille mais grande de cœur, Alice est bénévole à l'Apame¹ à Paris. Dès l'annonce du confinement, elle a tout fait pour ne pas lâcher les mères hébergées avec leurs enfants à l'hôtel qui sont accompagnées par le Secours Catholique-Caritas France. Alice leur rend alors visite deux fois par mois pour leur remettre des chèques-services. Elle met également en place des appels vidéo entre les mamans et des défis via le groupe WhatsApp. « C'est parfois difficile pour moi d'aller les voir, confinées dans un petit espace et vulnérables. Une n'avait mangé que des biscuits depuis trois jours et n'osait pas sortir. Ça prend aux tripes. » Elle qui a passé cinq ans au Congo Brazzaville a un lien particulier avec ces femmes, pour la plupart originaires d'Afrique. « Elles m'appellent “Maman Whity”, je suis leur maman blanche, à l'africaine. »

1 Aide par l'alimentaire pour les mères et leurs enfants.



CHRISTOPHE HARGOUÉS - XAVIER SCHWEBEL / SCCF

LÉA, BAPTISTE, NOLAN, LES NOUVEAUX VISAGES DE L'ENGAGEMENT

Ils sont jeunes, étudiants ou déjà dans la vie professionnelle. En raison du temps soudainement libéré par le confinement, du besoin de ne pas rester inactif ou seul chez soi, ils ont décidé de s'engager comme bénévoles au Secours Catholique-Caritas France. Comme, Baptiste, 31 ans, qui s'est investi dans des tournées de rue à la rencontre des sans-abri de sa ville d'Avignon. Infirmier en santé mentale, lui n'a pas arrêté de travailler durant le confinement, mais a tout de même réussi à se dégager du temps pour « *approcher la précarité sociale autrement que dans [son travail]* ». À Avignon également, Nolan, 20 ans, s'est rendu disponible pour des tournées de rue. Cet étudiant en BTS n'avait plus cours, alors il s'est lancé. « *Savoir que je suis utile sans rien attendre en retour, c'est gratifiant* », explique-t-il, lui qui est par ailleurs pompier volontaire. Âgée de 20 ans, Léa a découvert le Secours Catholique durant le confinement, à Caen où elle étudie. Elle y a rempli plusieurs missions de bénévolat : des tournées à la rencontre des habitants des quartiers prioritaires de la ville puis de ceux d'un squat, la mise sur pied d'un atelier de confection de masques, des animations de quartier pour les enfants. « *C'est varié au Secours Catholique ! Tant mieux car je n'aime pas m'enfermer dans une routine.* »

RÉTROSPECTIVE 2020



ELODIE PERRIOT / SCCF



CHRISTOPHE HARGOUES / SCCF

17 MARS

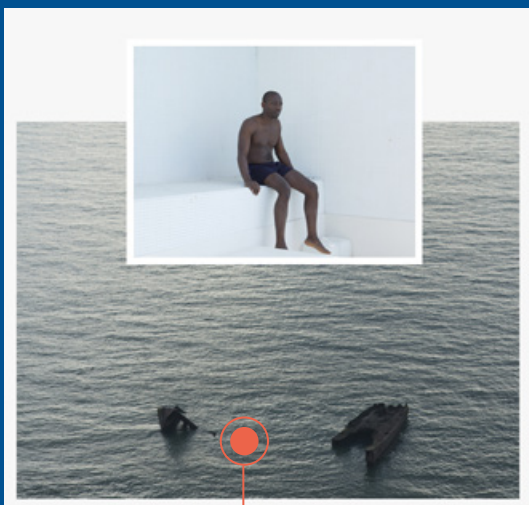
Un confinement national est imposé afin de contre l'épidémie de Covid-19. Le Secours Catholique s'organise pour continuer à venir en aide aux personnes démunies.

12 FÉVRIER

Avec 16 autres organisations, le Secours Catholique publie le premier baromètre mesurant la pression subie par la société civile au Brésil depuis l'arrivée au pouvoir de Jair Bolsonaro, en janvier 2019.

ET AUSSI...

JANVIER 29. Fort de ses 250 structures membres d'Afrique et d'Europe et de ses avancées de plaidoyer, le mouvement Tournons la page, que le Secours Catholique-Caritas France soutient depuis 2014, prend son indépendance et se constitue en association. **FÉVRIER 6.** Le Secours Catholique-Caritas France organise une conférence de presse dans le cadre de la campagne des élections municipales et à l'occasion de la publication du sondage réalisé par l'Institut français d'opinion publique (Ifop) auprès de 400 maires. **AVRIL 13.** En réponse à l'appel solidaire lancé par le Secours Catholique-Caritas France et relayé par ses partenaires associatifs et syndicaux, Emmanuel Macron débloque une enveloppe de près de 1 milliard d'euros d'aides aux personnes les plus vulnérables. **JUIN 11.** Publication d'un rapport, commandé par le Secours Catholique-Caritas France et des associations partenaires, visant à comprendre les mécanismes et dispositifs d'accès aux logements sociaux et les raisons pour lesquelles les plus pauvres en sont exclus. **JUILLET 21.** Plusieurs associations, dont le Secours Catholique-Caritas France, interpellent le nouveau ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, après sa visite à Calais, dénonçant la gestion brutale, déshumanisante et inutile de la situation des personnes migrantes par les autorités. **AOÛT 4.** Le port de Beyrouth est soufflé par une explosion qui détruit une partie de la capitale. Le Secours Catholique-Caritas France lance un appel à dons afin de soutenir les partenaires agissant au



AGLAE BORY

26 MAI

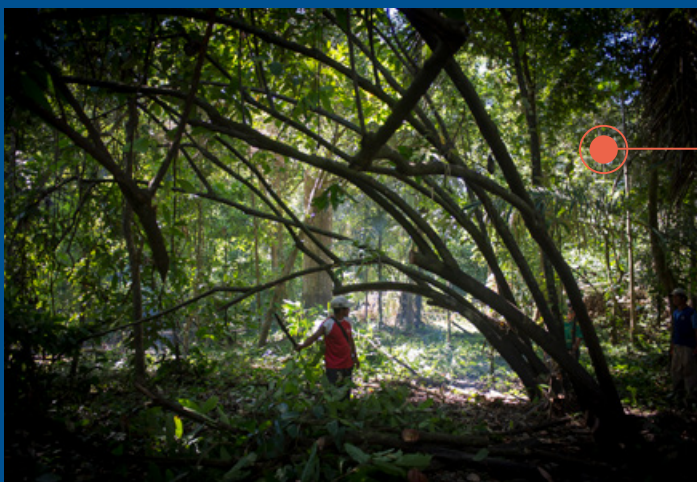
Pour sa première édition, le prix Photo sociale créé par le Réseau Caritas France et présidé par Agnès b. récompense la photographe Aglaé Bory pour son projet « Odysées ».



OLIVIER SARRAZIN / VOST COLLECTIF / SCGF

AOÛT

Le Secours Catholique et l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA) s'allient afin de permettre à de nombreux enfants de partir en vacances, malgré les difficultés financières de leurs parents – souvent aggravées par le confinement – et les conditions sanitaires.



ELODIE PERRIOT / SCGF

12-15 NOVEMBRE

Tenue en visioconférence du Forum social pan-amazonien (Fospa) qui réunit les sociétés civiles, dont les partenaires du Secours Catholique des neuf pays du bassin amazonien. L'occasion pour ces acteurs de réfléchir aux moyens de protéger l'Amazonie de la déforestation qui la menace et de défendre les droits des peuples autochtones qui y vivent.

Liban. **SEPTEMBRE 27.** Dans le Haut-Karabagh, le Secours Catholique-Caritas France apporte son soutien à son partenaire local pour un projet d'aide d'urgence aux populations ayant fui les zones de combat. **OCTOBRE 4.** En ce jour anniversaire de la création de la Sécurité sociale, le Secours Catholique et l'association grenobloise Aequitaz publient « Sans contreparties », un rapport qui plaide pour la mise en place d'un revenu minimum garanti inconditionnel. **NOVEMBRE 12.-13.** Tenue de la première Revue régionale européenne sur la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. L'occasion pour le Secours Catholique-Caritas France d'alerter les décideurs sur la vulnérabilité accrue des personnes migrantes dans le contexte de la crise sanitaire. **12.** Le Secours Catholique publie son rapport annuel « L'État de la pauvreté en France », pointant, sur dix ans, la dégradation des ressources des ménages les plus pauvres. **DÉCEMBRE 1^{er}.** Très impliqué dans la mise en œuvre de l'accord de paix signé entre le gouvernement colombien et la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), le Secours Catholique-Caritas France est désigné comme chef de file d'un consortium d'organisations franco-colombiennes, en charge du pilotage du programme cofinancé par l'Agence française de développement (AFD), « Ensemble pour la paix ». **10.** Bernard Thibaud, ancien secrétaire général du Secours Catholique-Caritas France, prend ses nouvelles fonctions de directeur de la Maison d'Abraham, à Jérusalem. **24.** Distribution de 10 000 sacs FraterNoël.

COMBATTRE LA PRÉCARITÉ PAR L'ACCÈS AUX DROITS POUR TOUS

LA CRISE DU COVID-19 A MIS EN LUMIÈRE l'absence de filet de sécurité pour de nombreux ménages français. Une nouvelle précarité est apparue chez des familles qui n'avaient jusque-là jamais eu recours à l'aide d'associations. Des mères seules, travailleuses intérimaires ou aides à domicile, qui ont vu leur activité chuter. Des personnes au minimum vieillesse, des étudiants, des travailleurs précaires trop jeunes pour prétendre au revenu de solidarité active (RSA), des étrangers sans papiers... Les besoins en termes d'alimentation, d'hygiène et d'hébergement se sont vite avérés colossaux. Ces constats ont conforté le Secours Catholique-Caritas France dans son plaidoyer en faveur de la mise en place, non pas d'un filet social, dont on constate qu'il laisse passer les plus fragiles, mais d'un plancher social sur lequel chacun pourrait s'appuyer. Cela suppose le relèvement et la garantie inconditionnelle des minima sociaux. Mais cela passe aussi par un droit à l'hébergement et au logement. Et par un accès digne à une alimentation choisie et de qualité. L'aide alimentaire ne peut être une solution pérenne pour des millions de personnes, 8 millions en cette année 2020 ! Le bilan de cette année hors du commun montre que notre présence au plus près des réalités du terrain, nos analyses, nos plaidoyers et notre philosophie d'action font de nous un acteur écouté et incontournable. Au plus fort de la crise, nous avons su travailler en étroite collaboration avec les centres communaux d'action sociale (CCAS) et les autres associations pour nous assurer que personne ne reste sur le bord du chemin.



SEBASTIEN LE CLEZIO / SCOF

AVEC LES PLUS FRAGILES FACE À LA CRISE SANITAIRE

DEUX MILLIARDS D'EUROS D'AIDE AUX PLUS FRAGILES OBTENUS PAR NOTRE PLAIDOYER

La crainte était grande qu'en raison du brusque arrêt de l'économie, la crise sanitaire se double rapidement d'un naufrage social. C'est pourquoi, dès le début du confinement, le Secours Catholique-Caritas France a demandé le versement d'une prime aux ménages les plus précaires, un plaidoyer relayé par un appel solidaire qui a rapidement été soutenu au sein de notre réseau et par nos partenaires associatifs et syndicaux. Cette mobilisation a joué un grand rôle dans l'annonce faite le 13 avril par Emmanuel Macron d'allouer une enveloppe de près de 1 milliard d'euros aux personnes les plus vulnérables, les ménages et les jeunes allocataires des minima sociaux et des aides personnalisées au logement (APL). Cette prime exceptionnelle de solidarité, qui a été renouvelée au deuxième confinement, laissait toutefois de côté de nombreuses catégories de personnes, et notamment quantité de jeunes de

moins de 25 ans : des étudiants, apprentis, travailleurs précaires ou en situation d'exclusion sociale, qui ne peuvent prétendre au RSA et ont été particulièrement affectés. Avec notre soutien et l'engagement de plusieurs députés dont la présidente du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, une aide exceptionnelle de 200 euros a été obtenue pour 800 000 d'entre eux.

UNE MEILLEURE COORDINATION DANS LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

C'est en situation de crise que la cohérence de l'action sociale est primordiale et qu'elle s'organise souvent le mieux. Ainsi, dès l'annonce du confinement, en mars 2020, les délégations du Secours Catholique-Caritas France ont rappelé aux préfets leur mission de coordinateurs en situation d'urgence et leur ont demandé un espace où associations et collectivités puissent se réunir afin de déterminer les



CHRISTOPHE HARGOUËS / SCCC

responsabilités de chacun. Cette coordination a permis, grâce à la mise en commun de fichiers, comme ceux établis dans le cadre des plans canicule, d'aider également des personnes mises en difficulté par la crise, mais qui n'avaient pas de contact avec les associations, s'étant débrouillées seules jusque-là. Du fait de notre présence sur l'ensemble du territoire, y compris en outre-mer, nous avons une vision panoramique unique sur les urgences en termes d'alimentation, d'hygiène et d'hébergement. Chaque semaine, nous avons fait remonter ces besoins auprès de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ainsi que des informations sur la coordination de l'action sociale. Les liens qui se sont tissés avec les préfetures, les conseils départementaux, les administrations comme la Caisse d'allocations familiales (CAF), les Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS), et, au niveau national, avec la DGCS et les ministères, resteront un des précieux acquis de cette crise.

ALERTE À L'ULTRA-PAUVRETÉ EN RÉGION PACA

C'est à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre 2020, que le Secours Catholique-Caritas France et le collectif Alerte Paca ont remis aux pouvoirs publics un rapport sur l'ultra-précarité dans la région. Ses constats sont sans appel : en 2020, la

pauvreté s'est aggravée en raison de la pandémie mais aussi d'un empilement de problématiques préexistantes : l'insuffisance de ressources, l'insécurité alimentaire, le mal-logement et le manque d'hébergement, le difficile accès à la santé et aux soins, le non-recours aux droits et le difficile accès aux institutions. Vingt-trois préconisations sont développées en deuxième partie, parmi lesquelles un respect strict de l'interdiction des expulsions illicites réalisées par les marchands de sommeil, les hôteliers peu scrupuleux, les gérants de camping ou d'aires d'accueil de justice. Le rapport plaide par ailleurs pour la mise en place d'un observatoire social qui permettrait de repérer des pauvretés jusqu'alors ignorées, et de mieux coordonner l'action des pouvoirs publics, des citoyens et des associations.

LE RÔLE DES ASSOCIATIONS RECONNU ET SOUTENU

En cette année si difficile, le rôle des associations comme le Secours Catholique-Caritas France a été fondamental pour lutter contre la précarité, la détresse et l'isolement qui ont frappé en priorité les plus fragiles. L'adaptabilité et la réactivité des acteurs associatifs ont été louées par beaucoup d'élus et par Emmanuel Macron. Cette

reconnaissance s'est traduite concrètement par les subventions allouées aux associations afin de soutenir leur action. Nous répondrons aux appels à projets « France relance » dès janvier 2021 et nous resterons aussi solidaires de petites associations plus affectées par la crise et moins bien outillées pour accomplir ce genre de démarches.

Autre témoignage de cette reconnaissance, notre « Rapport statistique sur la pauvreté en France », paru comme chaque année en novembre, a eu un impact médiatique et politique sans précédent, tout comme le document « Sans contreparties », qui plaide pour un plancher social inaliénable. Chercheurs, députés, sénateurs, ministres, Premier ministre et responsables du cabinet du président de la République nous ont contactés pour des éclairages et des propositions. Ces liens directs avec les décideurs sont plus que précieux pour espérer faire bouger les lignes.

CONTINUITÉ DES DROITS SOCIAUX ET DES VISAS

Le 17 mars 2020, dans sa lettre ouverte au Premier ministre, Véronique Fayet, présidente du Secours Catholique-Caritas France, mentionnait un enjeu primordial dans la défense des plus fragiles, compte tenu des fermetures de services administratifs, de

LES LIENS DIRECTS AVEC LES DÉCIDEURS SONT PLUS QUE PRÉCIEUX POUR ESPÉRER FAIRE BOUGER LES LIGNES.

domiciliations et des lieux d'accueil : la continuité automatique des droits sociaux et des visas. Plusieurs millions de personnes étaient concernées : allocataires du RSA, du chômage, de l'allocation adulte handicapé (AAH), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), des prestations familiales, personnes tributaires des démarches auprès de la Sécurité sociale, demandeurs d'asile, demandeurs d'un titre de séjour, ayants droit aux APL, ou encore personnes en attente d'accès à un logement social. C'est donc la prolongation et le renouvellement automatiques de tous les droits administratifs et sociaux soumis à des contrôles mensuels ou trimestriels qui étaient demandés. Et nous les avons obtenus pendant toute la durée du premier confinement et les deux mois suivants. Pour que la situation des personnes étrangères présentes sur le territoire ne soit pas remise en cause ni fragilisée, nous avons également obtenu que les titres de séjour et la prise en charge des mineurs non accompagnés soient prolongés d'office. »

PLAIDOYER POUR LE MONDE D'APRÈS

La décision du Secours Catholique-Caritas France de lancer une réflexion de fond sur « le monde d'après » est née du constat des dysfonctionnements de notre société que la crise a mis en lumière, mais aussi de notre désir de redéfinir, au mi-temps de notre projet national, les grandes priorités de notre plaidoyer pour les années à venir. Pour mener ce travail, nous avons choisi de nous appuyer sur cinq sources. Premièrement, sur le témoignage du vécu et des attentes des plus de 1 000 personnes ayant l'expérience de la précarité, qui ont contribué à notre rapport « Demain nous serons debout ». Sur l'enseignement social de l'Église ensuite, et sur les deux encycliques du pape François, *Laudato si'* et *Fratelli tutti*, toutes deux très exigeantes politiquement. Sur les enseignements tirés de notre action de terrain à travers les contributions des délégations qui ont travaillé à partir d'une proposition de texte de plaidoyer autour de ce que le pape appelle les trois T : la Terre (et donc l'alimentation), le Travail et

le Toit. Sur les enquêtes réalisées auprès de nos partenaires internationaux pour connaître leurs attentes pour le monde d'après. Et enfin, sur le fruit de notre expertise au niveau national : l'ensemble des propositions et positions que nous défendons au quotidien, mais passées au tamis des quatre autres sources pour vérifier qu'elles restent pertinentes et inspirantes. Cet important processus a commencé en 2020 et doit être présenté lors de notre assemblée générale en juin 2021. Il est scandé par des réunions virtuelles appelées « Agoras ». Le texte final fera référence pour notre plaidoyer à venir, notamment au moment de la future élection présidentielle, pour laquelle nous sommes engagés, notamment avec deux grands collectifs : Alerte, avec qui nous portons notre plaidoyer sur les minima sociaux, et le Pacte du pouvoir de vivre qui rassemble une soixantaine d'associations, de fédérations et de syndicats dont la CFDT, et où nous siégeons au comité de coordination avec neuf autres partenaires comme les fondations Abbé-Pierre et Nicolas-Hulot.





CHRISTOPHE HARGOVES / SCCF



TERRITOIRE

SEPT JOURS SUR SEPT
AUPRÈS DES SANS-ABRI,
À AVIGNON

Dès la fin mars, l'accueil de jour du Secours Catholique à Avignon a rouvert ses portes sept jours sur sept, avec une équipe de bénévoles pour assurer la remise de sacs déjeuner, l'accès à des toilettes et des douches, le service domiciliation. « *Les gens nous remercient d'avoir rouvert, d'être là, du lundi au dimanche*, constate Christel, responsable bénévole de l'accueil. *C'est un bonheur de pouvoir agir dans ces moments difficiles.* »

Covid oblige, plus de petit déjeuner en commun dans la grande salle, les personnes sonnent à la porte d'entrée où elles se voient remettre un sac déjeuner et une boisson chaude. Laurent, à la fois « accueilli » et bénévole, se charge d'acheter du pain frais pour accompagner le tout. « *Ça m'occupe de rendre service, car c'est pas facile d'être confiné seul face à soi-même.* » De nouveaux volontaires ont pris le relais des bénévoles plus âgés appelés à rester chez eux. Comme Baptiste, 31 ans, qui prépare les sacs déjeuner et les remet à ceux qui se présentent. Il est aussi des équipes des maraudes mises en place depuis la crise, pour offrir ces mêmes sacs déjeuner et un café aux sans-abri qui ne viennent pas jusqu'à l'accueil de jour. « *Des places d'hébergement ont été ouvertes, mais cela reste insuffisant, et certains ne veulent pas se retrouver en foyer ou en gymnase* », raconte le jeune bénévole.

Chaque matin, une vingtaine de personnes se présentent pour prendre une douche. Dominique, bénévole depuis six ans, leur remet une serviette de bain, du dentifrice et une brosse à dents, de la mousse à raser et un rasoir au besoin. Il est conscient de l'importance du service qu'il assure : « *L'accès aux douches, c'est primordial. Le besoin est réel.* » « *C'est vital* », confirme Jean, qui dort dans sa voiture depuis quelques jours. ■



REPORTAGE COMPLET SUR LE SITE INTERNET
DU SECOURS CATHOLIQUE :
bit.ly/CovidAvignonSC



XAVIER SCHWEBEL / SCOF

POUR LE MAINTIEN D'ALTERNATIVES À LA DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

» Le « Plan d'action publique 2022 » annoncé en 2019 par le gouvernement prévoit la dématérialisation de 100 % des démarches administratives d'ici 2022. Au vu de l'ampleur de la fracture numérique révélée par la crise sanitaire, et aussi de ce que les médias ont appelé *l'illelectronisme*, il est avéré que la mise en place d'un tel objectif mettra hors d'accès aux droits 10 à 20 %

de la population. Les actions menées par le Secours Catholique-Caritas France en 2020 pour équiper et connecter des personnes en situation de précarité ont renforcé son plaidoyer en faveur du maintien d'alternatives au tout-numérique. En prévision de la montée en puissance de ce plaidoyer en 2021, nous avons entrepris de former nos délégations sur ce sujet complexe afin qu'elles puissent relayer notre message dans leur département.

Nous continuons par ailleurs à nous organiser pour toujours mieux répondre à la fracture numérique. Notamment dans les Hauts-de-France, en Île-de-France, en Paca et en Rhône-Alpes, nous avons mis en place des ateliers informatiques pour augmenter les capacités de nos équipes à accompagner les personnes vers le numérique, mais aussi à leur fournir du matériel. À cet effet, plusieurs délégations ont répondu à l'appel à projets concernant le numérique dans le cadre du Plan de relance annoncé fin 2020. Avec l'association Action tank entreprise & pauvreté, qui est à l'origine de l'offre « Coup de pouce » d'Orange, une solution de Livebox à prix solidaire, nous réfléchissons à des solutions de forfaits Internet adaptées aux revenus des ménages modestes. ■

POUR UN REVENU MINIMUM GARANTI

MINIMA SOCIAUX : LES QUATRE PILIERS DE LA PROPOSITION DU SECOURS CATHOLIQUE

La réflexion du Secours Catholique-Caritas France sur les minima sociaux a démontré toute sa pertinence en cette année 2020 où la précarité de millions de gens a soudain explosé au grand jour. Nous en avons profité pour préciser et marteler les quatre fondamentaux de notre proposition d'un revenu minimum garanti, statistiques et documents à l'appui.

1. Nous demandons un revenu minimum vraiment garanti, et sans contreparties couperet. À ce jour, le RSA, défini comme un revenu minimum, peut en fait être amputé de moitié ou de 80 %, voire supprimé, si le bénéficiaire manque aux « obligations » de son contrat d'engagement ou ne le signe pas. Dans notre rapport « Sans contreparties » (voir p. 74), nous documentons la réalité quotidienne des allocataires d'un revenu minimum qui

ne l'est pas, et défendons une position à contrepied de l'idée de droits et de devoirs, qui est contreproductive quand elle s'applique à un minimum vital : le risque de voir son RSA réduit ou supprimé fait peser sur les bénéficiaires une charge mentale qui annihile l'initiative.

2. Nous demandons que le RSA soit rehaussé jusqu'à 50 % du revenu médian – et d'ores et déjà à 40 % du revenu médian, ce qui correspondrait à notre engagement international d'éradiquer la grande pauvreté. Comme le démontre notre rapport statistique 2020 sur la pauvreté en France, à son niveau actuel, le RSA ne permet absolument pas de vivre, puisque la moitié des personnes dont nous avons analysé le budget disposent de moins de 9 euros par jour et par personne une fois les charges contraintes payées, c'est-à-dire pas suffisamment pour s'en sortir sans aide alimentaire. L'idée, communément admise, que des minima bas inciteraient davantage à chercher du travail, est démentie là encore par ce dont nous sommes témoins



SÉBASTIEN LE CLÉZIO / SCDF

chaque jour dans nos accueils, comme par les travaux d'Esther Duflot, prix Nobel d'économie. L'insécurité financière paralyse plus qu'elle n'est moteur.

3. Nous demandons que le RSA soit plus simple à obtenir, voire automatique. Un tiers des personnes qui pourraient prétendre au RSA ne le perçoivent pas, et la dématérialisation des démarches, qui pénalise les plus fragiles, aggrave encore ce non-recours, générant des situations d'ultra-pauvreté. Non seulement les démarches pour obtenir le RSA doivent être simplifiées, mais celui-ci devrait être proposé automatiquement aux ménages répondant aux critères, comme pour les chèques-énergie.

4. Nous demandons que le RSA soit étendu aux jeunes de 18 à 25 ans, déjà les plus nombreux à vivre dans la pauvreté en temps ordinaire, et les premiers à basculer dans la grande précarité en période de crise. Le Conseil d'orientation de la jeunesse a produit un rapport qui demande que la Garantie jeune, une aide actuellement limitée à un an ou 18 mois, soit étendue et devienne un droit universel. Il s'agirait d'un premier pas vers la mise en place d'un revenu tremplin, soit l'extension d'un minimum vital aux jeunes, un de nos axes de plaidoyer majeur en cette période de crise sanitaire et sociale. Nous demandons également que le RSA soit ouvert aux étrangers dès la première

année de présence régulière en France (contre cinq aujourd'hui), pour éviter que les personnes et leurs enfants restent trop longtemps dans une très grande précarité ne favorisant en rien l'intégration.

À noter : Caritas Europa s'est elle aussi engagée dans la défense d'un revenu minimum garanti au niveau européen, revenu dont le montant serait calculé pays par pays, en fonction du revenu médian. La proposition a été accueillie avec intérêt par la Commission européenne.

SUCCÈS DE PLAIDOYER

AMENDEMENT POUR LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS

Par méconnaissance des aides existantes, difficultés matérielles, complexité ou parfois sentiment de honte, de très nombreuses personnes ne réclament pas les aides sociales auxquelles elles auraient droit. C'est ce qu'on appelle le « non-recours », contre lequel le Secours Catholique-Caritas France lutte depuis de nombreuses années. Un plaidoyer qui a fini par porter des fruits, comme en témoigne l'adoption, le 12 novembre 2020, d'un nouvel amendement dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021. Selon cette modification du projet de loi, « le fait de demander l'accès à un dispositif déclenche automatiquement l'examen d'éligibilité aux autres

et permettra d'améliorer concrètement la prise en charge des bénéficiaires ». Un bel aboutissement pour le Secours Catholique qui sensibilise au non-recours depuis toujours, qui y a consacré un de ses rapports statistiques sur la pauvreté en France et prépare un nouveau rapport sur le sujet. Et, surtout, un pas important de franchi dans la lutte contre la précarité. On estime en effet qu'un tiers des personnes qui pourraient prétendre au RSA ne le demandent pas. Et selon les chiffres de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), ce taux de non-recours serait également « extrêmement élevé » dans la santé : 33 % de non-recours à la Couverture maladie universelle (CMU) et plus de 53 % à l'aide à la complémentaire santé.

UN GUIDE PÉDAGOGIQUE POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ACCÈS AUX DROITS

Le Secours Catholique-Caritas France a mené ces dernières années un important travail pour repenser, avec les personnes concernées, sa pratique

des aides financières. Des 11 repères qu'a permis d'identifier ce travail, celui concernant l'accès aux droits est apparu plus difficile à appréhender pour certaines de nos équipes. Cette question a donc été travaillée pendant deux ans dans le cadre d'une démarche nationale et collective associant des personnes ayant rencontré des difficultés d'accès aux droits, des acteurs de l'accès aux droits issus des délégations, et des acteurs nationaux. Un livret pédagogique est né de ce travail en 2020, construit autour de fiches d'animation pour découvrir la notion d'accès aux droits, se l'approprier, voir comment la mettre en œuvre simplement et progressivement et comment aller même jusqu'au plaidoyer.

Les animations de ce livret ont été vécues et testées lors d'un séjour participatif mené avec le soutien de la sociologue Pauline Scherer. L'occasion pour nos équipes de rencontrer des partenaires de l'accès aux droits afin d'ouvrir des perspectives locales et nationales pour développer au quotidien l'accès et l'effectivité des droits individuels et collectifs des personnes qu'elles rencontrent. ■

ACCÈS DIGNE À UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE

RÉPONDRE À L'URGENCE ALIMENTAIRE EN RESPECTANT LA DIGNITÉ DES PERSONNES

Dès le début du confinement de mars 2020, les délégations du Secours Catholique ont fait le constat que beaucoup de ménages accompagnés ne pouvaient pas, ou plus, subvenir à leurs besoins. Les baisses (ou suppressions) de revenus, ajoutées à l'augmentation des dépenses, du fait notamment de la fermeture des cantines scolaires, les avaient fait basculer dans le rouge. Face à cette situation d'urgence inédite, le Secours Catholique a rapidement opté pour une solution à grande échelle et en cohérence avec ses critères de respect de la dignité des plus précaires : des chèques-services permettant aux personnes d'acheter en magasin les denrées de leur choix, notamment des fruits et légumes frais et des produits d'hygiène.

Nous avons été en mesure de commander près de 500 000 chèques pour couvrir des besoins jusqu'à la fin de l'été, ce qui représente un total proche de 5 millions d'euros, en partie soutenu financièrement par l'État. Les chèques ont été distribués par les délégations, souvent en lien avec les pouvoirs publics et les autres acteurs associatifs. Qu'ils aient été déposés chez les personnes par des bénévoles ou remis sur rendez-vous dans les accueils ayant pu rouvrir dans le respect des contraintes sanitaires, ces chèques-services ont bénéficié à près de 70 000 ménages déjà connus des équipes ou adressées à nous par les CCAS et les associations locales. Des petits mots étaient parfois glissés dans les enveloppes pour maintenir ce lien fraternel qui nous est cher. Un lien intergénérationnel dans bien des cas, les bénévoles de plus de 70 ans ayant été réquisitionnés pour réceptionner les appels, ce sont



VINCENT BOISOT / SCCF

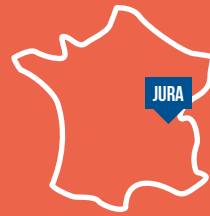
les plus jeunes qui se déplaçaient ou allaient faire les courses pour des personnes âgées ne pouvant pas sortir. L'opération s'est poursuivie jusqu'à l'automne 2020.

UNE RÉPONSE EN SOUTIEN DES PERSONNES ET DES PETITS PRODUCTEURS

C'est dans le sud du Jura, en mars 2020 également, qu'a été lancée cette réponse originale du Secours Catholique-Caritas France à l'urgence alimentaire : des paniers solidaires composés de produits frais de qualité, issus d'une agriculture biologique. L'idée est née d'un constat : d'un côté, des familles avaient du mal à s'approvisionner en produits frais, du fait de la fermeture des marchés et de la faible quantité de produits frais proposés par l'aide alimentaire, et de l'autre, les agriculteurs locaux écoulaient difficilement leurs produits, en raison de la fermeture des marchés comme de la restauration collective. Conformément à la dynamique que nous avons initiée en 2016 pour permettre à tous un accès digne à l'alimentation, ces projets qui existaient déjà dans quelques délégations ont vite donné de l'inspiration à 18 autres délégations. Pour faciliter la concrétisation des projets, un soutien financier a été proposé par le siège, des outils mutualisés ont

été mis à disposition et des rencontres entre porteurs de projets ont été organisées. Au total, une quarantaine de projets de paniers frais solidaires, en moyenne d'une valeur de 20 euros chacun et proposés à environ 2 euros aux ménages en situation de précarité (ou participation libre), ont été lancés un peu partout en avril et mai 2020, et se poursuivent encore pour la plupart aujourd'hui. Ces projets varient d'une délégation à l'autre dans leur périmètre d'action (de 5 à 30 foyers), leurs partenaires (des maraîchers indépendants, un groupement d'agricultrices, des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne – Amap –, le réseau des Jardins de Cocagne) et les personnes auxquelles ils s'adressent (requérants d'asile, étudiants, personnes âgées, familles monoparentales), qui correspondent aux nouveaux publics de l'aide alimentaire. Leur objectif est aussi de maintenir le lien social, d'éviter l'isolement des personnes et d'encourager le partage des savoirs autour de l'alimentation pour développer le pouvoir d'agir individuel et collectif : la plupart des projets incluent des rencontres avec les producteurs et productrices, des échanges de recettes, une participation des personnes concernées dans l'élaboration du projet et ses évolutions, des thèmes d'ateliers sur l'alimentation... »»





TERRITOIRE

DES PANIERS FRAIS
ET PLEIN DE PROJETS

Sous le regard bienveillant d'Emmanuel Chamouton, restaurateur à Lons-le-Saunier (Jura), l'équipe du Secours Catholique-Caritas France répartit fromages de brebis, yaourts, viande de bœuf, miel et bottes de carottes dans des sacs en papier au nom de leur destinataire. « *Le projet est en phase avec ce que je promeus ici, se réjouit Emmanuel : une alimentation de qualité, de saison, issue de l'agriculture locale.* » Alors, tous les 15 jours, il fait de la place dans sa chambre froide pour le stockage des produits en attendant la tournée du jeudi. Cécile Jacques, 22 ans, a été l'une des instigatrices du projet qui, explique-t-elle, permet de répondre à deux besoins apparus au moment du premier confinement : « *D'un côté, des familles avaient du mal à s'approvisionner en produits frais, du fait de la fermeture des marchés et de la faible quantité de produits frais proposés par l'aide alimentaire ; de l'autre, les agriculteurs locaux écoulaient difficilement leurs produits* », en raison de la fermeture des marchés et de la restauration collective. Sept producteurs du Groupement d'agriculteurs biologiques (GAB) du Jura ont répondu avec enthousiasme, pour le bonheur de six personnes seules et une famille, tous accompagnés par le Secours Catholique. Pour chaque panier d'une valeur de 40 euros, ils ne déboursent que 4 euros, le reste étant complété par l'association. Laurie, 33 ans, divorcée, a ainsi la joie de faire plaisir à ses enfants : « *Ce sont des gourmands ! D'habitude, je me contente des premiers prix. Alors la semaine dernière, quand ils ont vu arriver les faux-filets, avec les pommes de terre et la salade... !* » L'accès digne à l'alimentation est un plaidoyer fort du Secours Catholique-Caritas France depuis 2016. La crise sanitaire a été un accélérateur, puisqu'elle a suscité partout en France plusieurs dizaines de projets de paniers frais solidaires. ■

VINCENT BOISOT / SCCF



REPORTAGE COMPLET SUR LE SITE INTERNET
DU SECOURS CATHOLIQUE :
bit.ly/PaniersJuraSC



CHRISTOPHE HARGOUËS / SCCF

PARADOXE D'UNE ANNÉE FERTILE POUR LE PLAIDOYER SUR L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

» La période de confinement décrétée mi-mars 2020 par le gouvernement et les difficultés sociales générées ont conduit à faire de la précarité alimentaire un sujet au cœur de l'agenda politique. La baisse des revenus et bien souvent la hausse des budgets alimentaires ont conduit de nombreuses personnes à venir frapper, pour la première fois, à la porte des associations. Dans le même temps, la situation a fait naître beaucoup de questionnements sur notre système alimentaire, les tensions sur les chaînes d'approvisionnement, les limites de l'aide alimentaire quand il n'y a plus d'inventaires... À l'évidence, des solutions structurelles, qui passent par un changement dans la manière dont on s'organise pour se nourrir (depuis la production jusqu'à la consommation), doivent être mises en place pour que de tels chocs ne plongent pas autant de personnes dans la précarité alimentaire. C'est tout le sens du plaidoyer que le Secours Catholique-Caritas France mène de longue date en faveur d'un accès digne et durable à l'alimentation et auquel les circonstances ont donné un écho nouveau. En 2020, la précarité alimentaire s'étant imposée comme

une préoccupation majeure, les pouvoirs publics ont sollicité notre expertise. Nous avons participé à toutes les réflexions sur la gestion de la crise alimentaire dans le cadre de réunions régulières avec la Direction générale des affaires sociales. L'occasion pour nous de défendre nos positions par rapport aux enjeux d'accessibilité à l'alimentation et de faire remonter les dysfonctionnements et préoccupations du moment.

MOBILISATION AUTOUR DU PLAN DE RELANCE

En amont du vote sur le Plan de relance et de lutte contre la précarité alimentaire décidé par le gouvernement, nous avons fait un travail important auprès des parlementaires et publié des tribunes sur les approches structurelles que nous préconisons, rappelant que l'aide alimentaire d'urgence est nécessaire, mais qu'à long terme, elle doit devenir résiduelle. Nous avons été entendus. Le Plan de relance prévoit en effet des appels à projets pour favoriser d'autres manières de lutter contre la précarité, qui respectent la dignité des personnes : des cuisines collectives pour les personnes vivant à l'hôtel, sans cuisine, où accommoder les produits secs distribués par l'aide alimentaire, des dispositifs comme les jardins partagés, qui valorisent le pouvoir d'agir des personnes et

créent du lien entre producteurs et consommateurs, le soutien aux lieux ouverts à toutes et tous avec des dispositifs de solidarité. Il comprend aussi un appui à l'évolution de la restauration collective vers d'autres modes d'approvisionnement, des produits de meilleure qualité achetés en circuits courts, mais aussi des ateliers de sensibilisation et des formations pour les chefs de la restauration collective. Une proposition que nous avons soutenue avec la fondation Nicolas-Hulot et le réseau interprofessionnel Restau-Co'.

PARTICIPATION AU COMITÉ DE COORDINATION NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE (COCOLUPA)

Le Secours Catholique-Caritas France siège au Comité de coordination national de lutte contre la précarité alimentaire, une instance créée en sep-

tembre 2020 pour réfléchir, avec les acteurs et les ministères concernés, à la mise en cohérence des politiques d'aide alimentaire existantes et aux moyens à développer pour apporter des réponses autres que la seule aide alimentaire. La première étape consistera à coélaborer une feuille de route : ce à quoi nous participerons. Nous avons également contribué à un atelier sur le pilotage territorial de la lutte contre la précarité alimentaire, en nous appuyant sur les coordinations d'urgence mises en place au moment du premier confinement (et pérennisées depuis), dans lesquelles de nombreuses délégations du Secours Catholique sont présentes. Avec une partie de ces mêmes délégations, nous avons fait des propositions pour articuler les politiques retenues aux différents échelons où elles se déclinent. L'atelier a été mis en arrêt en novembre pendant le second confinement, sans pour autant stopper notre réflexion ! ■

EMPLOI ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

METTRE LA PERSONNE AU CENTRE DU SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION

Le Service public de l'insertion (SPI) est une des réformes annoncées dès 2018, dans le cadre de la Stratégie pauvreté, en vue d'accompagner vers l'emploi les personnes qui en sont le plus éloignées. À l'automne 2019, une concertation a été menée par le ministère du Travail et celui des Solidarités et de la Santé avec tous les acteurs de l'insertion. Au sein du collectif Alerte, le Secours Catholique-Caritas France a été en première ligne de la concertation, jusqu'à la présentation du rapport final en novembre 2020. Nous y avons défendu plusieurs grands principes. Être sujet de son parcours : la personne, ses capacités et son projet doivent rester au centre d'un accompagnement fait à son rythme et avec son accord. Avoir un référent social unique : la pré-

“ LA PERSONNE, SES CAPACITÉS ET SON PROJET DOIVENT RESTER AU CENTRE D'UN ACCOMPAGNEMENT FAIT À SON RYTHME ET AVEC SON ACCORD. ”

sence indispensable d'un référent de parcours, qui soit dans la relation de confiance et pas dans le contrôle, qui fasse le lien entre les acteurs, qui soit garant de la cohérence du parcours et vérifie que la personne ne décroche pas. Respecter l'inconditionnalité des droits : aucune sanction sur les revenus en cas de décrochage. Développer un réseau local multipartenaire : faciliter la participation au dispositif des associations de bénévoles qui accompagnent les premiers pas vers l'emploi. Nous avons été entendus sur la nécessité de mettre la personne au centre et de lui attribuer un référent. Le combat sur l'inconditionnalité des droits reste d'actualité. Les éléments du rapport feront l'objet d'expérimentations sur certains territoires en 2021. Le Secours Catholique souhaite être partenaire de la mise en place du Service public de l'insertion et de l'emploi sur ces territoires expérimentaux.

DES IDÉES ET DES RÉALISATIONS POUR FAVORISER LE RETOUR À L'EMPLOI

Le Secours Catholique-Caritas France creuse depuis plusieurs années la piste des « activités valorisées », des activités réalisées collectivement par des personnes en situation de précarité et d'exclusion avec pour objectif une remobilisation socioprofessionnelle. L'idée est que le groupe ou les individus reçoivent une contrepartie qui peut aller du pourboire au salaire, que l'activité soit faite dans un cadre réglementaire dédié (droit du travail ou du commerce, code de l'action sociale et des familles, statut de bénévole...), qu'elle développe le pouvoir d'agir des personnes et qu'elle soit encadrée par des bénévoles ou avec des intervenants partenaires. Différents cadres ont été définis et, de septembre 2019 à fin 2020, nous avons accompagné neuf délégations porteuses de projets. Cette première période concrète de mise en œuvre de projets a révélé les cadres d'activité les plus propices : les coopératives éphémères, les systèmes d'échanges locaux, les organismes d'accueil communautaires et d'activités solidaires (Oacas) et les valorisations de compétences (voir ci-contre, p.23).

EXTENSION DES « TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE »

L'extension du nombre de « territoires zéro chômeurs de longue durée » de 10 à 60 est une des belles victoires de plaidoyer du Secours Catholique-Caritas France et d'ATD Quart-Monde, promoteurs de cette initiative originale depuis 2017. Il s'agit en effet d'un véritable plébiscite, cette deuxième loi d'expérimentation ayant été adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale et promulguée le 14 décembre 2020. La formule a en effet largement fait ses preuves en termes de retour sur investissement pour les territoires, non seulement compte tenu du nombre de créations d'emplois pour des personnes qui en étaient très éloignées (plus d'un millier de CDI par les 13 premières structures du dispositif), mais aussi de la dynamisation des territoires. Suite à l'adoption de cette nouvelle loi, 300 territoires, urbains et ruraux, ont entrepris de monter des dossiers pour intégrer l'expérimentation. Les points d'attention pour la réussite des projets sont connus : bien s'intégrer dans le territoire et identifier des besoins non encore couverts afin de ne pas faire concurrence aux entreprises existantes.



UN NOUVEL ÉLAN POUR L'ACTIVITÉ TEXTILE ET BOUTIQUES

2020 a été une année charnière à plus d'un titre pour les activités textiles du Secours Catholique-Caritas France. Suite à la publication fin 2019 du bilan de notre politique textile, un groupe de travail a été lancé au niveau national sur les impulsions à donner à cette activité pour les cinq années à venir. Avec, en toile de fond de cette réflexion, la publication des décrets d'application de la loi anti-gaspillage, qui oblige les enseignes de vêtements à redonner leurs invendus neufs aux associations, et l'adoption par le Sénat et l'Assemblée nationale d'un fonds de réemploi solidaire destiné à contribuer aux financements des associations œuvrant dans le domaine du réemploi ou de la réutilisation.

Le groupe de travail national a travaillé à trois études. Celles-ci portent sur l'accélération de la transformation des vestiaires en boutiques où se vivent pleinement les valeurs du projet national (accès digne, fraternité, développement du pouvoir d'agir *via* des ateliers) ; sur l'équilibre financier des boutiques solidaires, grâce aux ventes solidaires, à des partenariats locaux, ou encore à des solutions »

FOCUS

LES COOPÉRATIVES ÉPHÉMÈRES

Début 2020, le Secours Catholique a cofondé Cité-Coop, en partenariat avec Cité-Caritas (anciennement appelée ACSC, Association des cités du Secours Catholique), membre du réseau Caritas France. La vocation de cette nouvelle structure est d'accompagner des personnes éloignées de l'emploi dans la création d'activités entrepreneuriales grâce à un hébergement administratif au sein d'une coopérative d'activité et d'emploi, et un soutien à la gestion de l'activité par des professionnels et en collectif. À terme, la démarche peut ouvrir sur un statut de salarié entrepreneur, le salaire étant versé par la coopérative. Ainsi, les délégations du Secours Catholique peuvent orienter des personnes vers ce nouveau partenaire, dans un premier temps en Île-de-France et à Bordeaux.

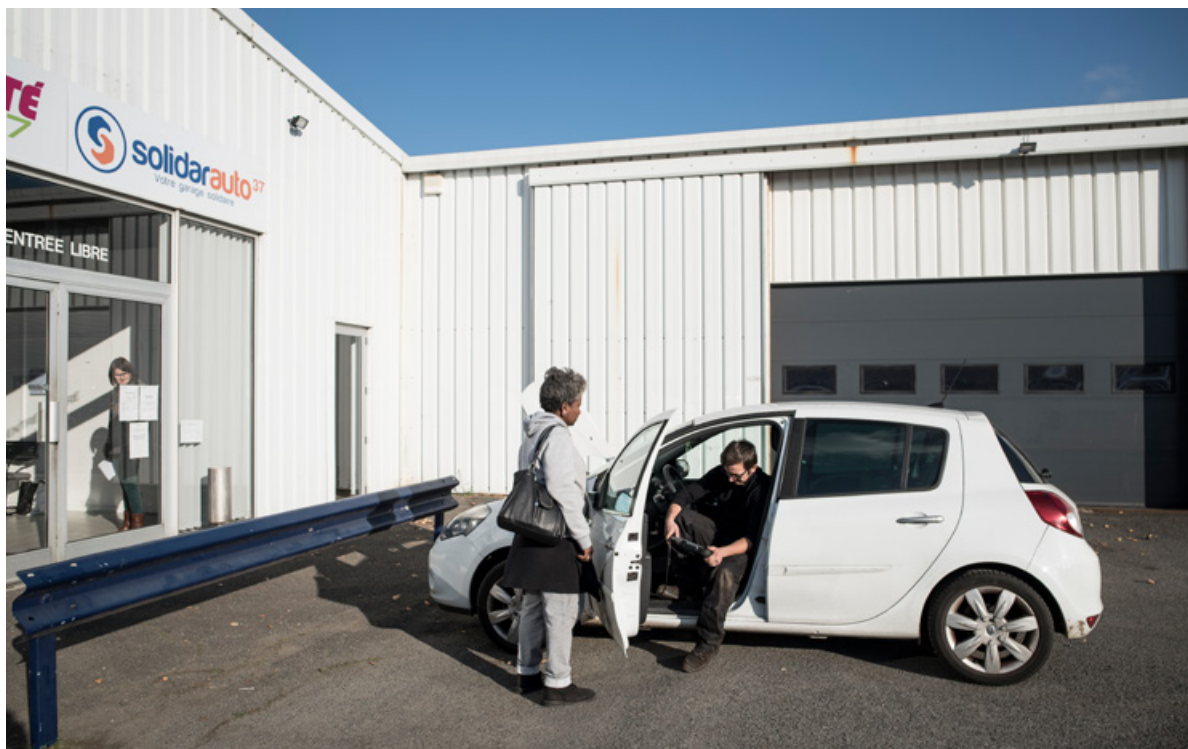
Cette structure a vocation également à accompagner des « coopératives éphémères » : des activités collectives rémunérées, car la coopérative peut vendre un bien ou un service, qui se déroulent sur un temps donné, dans une logique de remobilisation socioprofessionnelle. Le projet de coopérative éphémère est décidé avec les personnes elles-mêmes, à partir de ce qu'elles savent et aiment faire. Son but est de leur permettre de découvrir ou d'affiner leurs compétences, de reprendre confiance en elles et de définir ce qu'elles souhaitent faire. Ce cadre intéresse beaucoup les délégations car il ouvre des possibilités pour rémunérer des personnes accompagnées et aussi pour faire de la vente. En Charente par exemple, la formule a été testée en 2020 pour un camp de vacances dont les intendantes ont été rémunérées *via* la coopérative éphémère. Ce type de dispositif permet à des personnes qui ont essuyé beaucoup d'échecs et se sont découragées de reprendre pied et de se remobiliser grâce à une activité pour un temps donné. La démarche s'inscrit dans un parcours.



GAËL KERBAOL / SCCF

LES ORGANISMES D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRES ET D'ACTIVÉS SOLIDAIRES

Les Oacas sont des structures juridiques qui proposent aux personnes un hébergement communautaire, une activité rémunérée et un accompagnement socioprofessionnel. Le Secours Catholique-Caritas France s'intéresse beaucoup à ce cadre juridique qui ne relève pas du code du travail mais du code de l'action sociale et des familles, et donc du principe d'accueil inconditionnel. Cela offre notamment la possibilité à des personnes sans autorisation de travail, non seulement d'être hébergées, de s'intégrer dans une communauté, mais aussi de retrouver une activité et même une petite rémunération. La délégation de Nord-Lille souhaite par exemple soutenir un acteur local du médico-social pour développer un projet en partenariat.



XAVIER SCHWEBEL / SCCF

» de subventions. Et, enfin, sur le traitement écoresponsable des flux de vêtements entrants et sortants de nos boutiques. Ces études permettent aux équipes de poser un diagnostic sur leurs lieux et les aident à construire une politique de transformation en cohérence avec les valeurs du projet national. Elles invitent à réfléchir à une meilleure prise en compte des besoins à la fois au niveau local et à l'échelle d'un territoire (par exemple *via* une diversification des types de boutiques : mobiles, éphémères, tiers-lieux...).

Cette même année 2020, le programme de labellisation des boutiques solidaires retrouve tout doucement son rythme, les boutiques ayant été fermées une bonne partie de l'année en raison de la crise sanitaire.

Aujourd'hui, l'activité textile du Secours Catholique, ce sont 850 équipes et environ 8 000 bénévoles. Les boutiques sont des acteurs du réemploi et reçoivent des généreux donateurs 3 à 5 % des volumes de textiles recyclés en France. Cinquante boutiques sont labellisées, dont cinq nouvelles depuis octobre 2020.

“ LES BOUTIQUES SONT DES ACTEURS DU RÉEMPLOI ET REÇOIVENT 3 À 5% DES VOLUMES DE TEXTILES RECYCLÉS EN FRANCE. ”

DE L'ALLER-VERS À L'ACCÈS AUX NOUVELLES MOBILITÉS POUR LES PLUS PRÉCAIRES

En cette année 2020 si particulière, la question de la mobilité, chère au Secours Catholique-Caritas France, s'est déclinée aussi à travers des projets d'*aller-vers*, autrement dit de mobilité inversée,

comme la mise en place de bus numériques, permettant aux personnes de faire leurs démarches en ligne, et même d'une laverie itinérante dans l'Yonne.

L'année a également été consacrée au développement de l'accès aux nou-

velles mobilités pour les plus précaires et à notre plaidoyer en ce sens. La mobilité solidaire étant une nouvelle compétence des collectivités territoriales, nous avons travaillé avec le laboratoire de la mobilité inclusive, afin de mettre à la disposition des collectivités un site web dédié à la mobilité solidaire. Avec le développement de zones à faibles émissions mobilité (ZFE-M), réservées aux véhicules les moins polluants, l'accès à des véhicules propres devient un véritable enjeu d'inclusion sociale. Avec le WWF et

le réseau Action climat, nous plaçons pour un prêt à taux zéro mobilité pour de tels achats.

Le microcrédit personnel reste un des outils au service de la mobilité. Parmi les 1 053 microcrédits en cours, dont 364 accordés en 2020, près de 82 % sont dédiés à la mobilité et à l'emploi, dont 90 % à l'achat d'un véhicule. Nous travaillons à faire évoluer ce dispositif pour qu'il permette l'achat de véhicules plus durables.

DES GARAGES SOLIDARAUTO QUI SE RÉINVENTENT

Le Secours Catholique-Caritas France préside le réseau Solidarauto, un réseau de garages solidaires destinés à la rénovation de véhicules vendus à prix solidaires aux personnes en situation de précarité. La vente de véhicules ayant été stoppée pendant le premier confinement de 2020, parce que non essentielle, les garages ont été encouragés à développer leur offre de services à la mobilité, comme de la location de voitures ou de scooters. Faisant

désormais partie des plateformes de mobilité, des dispositifs mis en place dans les territoires avec le soutien des collectivités territoriales en vue d'aider les personnes en insertion ou en recherche d'emploi à acquérir une autonomie de déplacement, ils font également du conseil en mobilité pour permettre aux personnes de définir la meilleure réponse à leurs besoins et d'accéder aux aides auxquelles elles peuvent prétendre. Des expérimentations sont en cours. Le garage du Puy-en-Velay par exemple a conclu des partenariats avec des garages de confiance dans l'ensemble du département, des garages où les personnes peuvent obtenir les mêmes prestations et tarifs que dans les garages Solidarauto. Et cela sans démarches supplémentaires, le garage du Puy-en-Velay centralisant et dispatchant les demandes. Une façon de défendre l'activité et de répondre aux besoins des personnes au plus près de chez elles.

En 2020, 4 000 familles ont été aidées par le réseau Solidarauto. ■

INCLUSION BANCAIRE

INÉGALITÉS BANCAIRES, DOUBLE PEINE PENDANT LE CONFINEMENT

Le Secours Catholique-Caritas France plaide depuis de longues années, notamment dans le cadre de l'Observatoire de l'inclusion bancaire, pour que les banques ne discriminent plus les personnes les plus pauvres en restreignant leurs droits bancaires. Au printemps 2020, le premier confinement a fait la démonstration des très grandes difficultés qu'engendre ce système bancaire à deux vitesses. Impossible en effet, avec certaines cartes de retrait, de régler des achats ou des factures en ligne ou de s'approvisionner aux stations essence automatiques. Impossible, pour les étrangers n'ayant pas pu faire renouveler leur titre de séjour dans les temps du fait de la fermeture des préfectures, de retirer de l'argent au guichet. Nous avons aussitôt fait remonter ces situations auprès de la Banque de France et demandé que les banques publiques et privées alimentent les guichets automatiques et que des bureaux de poste rouvrent partout sur le territoire. Dès que la décision fut prise par le gouvernement d'allouer une

prime exceptionnelle de solidarité aux allocataires des minima sociaux, nous avons demandé, et obtenu, la publication d'un décret interdisant aux banques de retenir ces sommes pour payer des agios ou autres frais bancaires.

En cette période qui a impacté en premier lieu les plus fragiles, nous avons renouvelé notre plaidoyer pour une limitation des frais bancaires sur les incidents de compte. Nous avons aussi obtenu que des remboursements de prêts puissent être suspendus sans pénalités. Mais l'implication de bénévoles sur le terrain est souvent nécessaire pour rendre effectives ces mesures et permettre aux personnes les plus vulnérables de faire valoir leurs droits sans être stigmatisées.

PLAIDOYER POUR LE MICROCRÉDIT

En 2020, la Banque de France a décidé de modifier la procédure d'obtention d'un microcrédit par les personnes placées en surendettement. Initialement, les demandeurs s'adressaient d'abord à la Commission de surendettement, munis d'un

document sur lequel étaient mentionnés l'objet du prêt, son montant et sa durée. La Commission donnait un avis, favorable ou non. En cas d'accord, les équipes du Secours Catholique-Caritas France accompagnant la personne pouvaient instruire la demande et la transmettre à notre banque partenaire, laquelle donnait ensuite son avis. Désormais, la procédure est inversée et l'autorisation de la Commission dépend de l'accord préalable de la banque. Or, celle-ci se refuse parfois à étudier les dossiers de demande et leur donne systématiquement un avis défavorable. Nous demandons que l'ancienne procédure soit rétablie pour laisser une chance aux personnes de financer par exemple un permis de conduire ou un véhicule pour retrouver un travail.

MISE EN GARDE SUR LES POINTS CONSEIL BUDGET

Fin 2020, 400 points conseil budget (PCB) ont été créés sur l'ensemble du territoire. Comme son nom l'indique, ce dispositif a pour objectif d'apporter aux personnes et aux familles les plus modestes des conseils sur la gestion de leur budget afin de prévenir le surendettement. Le Secours Catholique-Caritas France y est favorable, tout en rappelant que si un grand nombre de personnes se retrouvent en difficulté bancaire, ce n'est généralement pas parce qu'elles ne sont pas capables de gérer leur budget, mais qu'elles n'ont tout simplement pas assez de revenus pour subvenir à leurs besoins. Compte tenu des importants taux de non-recours aux aides auxquelles ces ménages fragiles peuvent prétendre, nous préconisons que ces points conseil veillent aussi à l'accès aux droits. ■

DROITS DES MIGRANTS

APPROPRIATION DE LA DÉMARCHÉ « CHANGEMENT DE REGARD »

La question de l'accueil des migrants est un sujet qui divise, génère de la peur et du repli sur soi. Depuis plusieurs années, le Secours Catholique-Caritas France, le CCFD-Terre solidaire, le Service national de la pastorale des migrants et JRS-France travaillent à contrer ces peurs en cherchant à mieux les cerner et les comprendre. C'était tout l'objet de l'étude menée par More in Common sur les catholiques de France vis-à-vis des migrants, une étude dont les enseignements très riches ont nourri le guide pédagogique « Migrants. Inviter à un changement de regard » diffusé en 2020. Ce guide est destiné aux acteurs de notre réseau qui souhaitent engager et développer des actions de « changement de regard » vis-à-vis des migrants ; des acteurs auxquels l'ouvrage apporte des conseils méthodologiques et des bonnes pratiques déjà expérimentées dans nos différents réseaux. Pour faciliter l'appropriation et la diffusion de ce document, trois formations d'ambassadeurs ont eu lieu en 2020 à

“UNE RÉFLEXION EST LANCÉE SUR LA MANIÈRE D'AVANCER AU LONG COURS DANS CETTE DÉMARCHÉ JUGÉE STIMULANTE ET NÉCESSAIRE.”

l'attention de référents régionaux volontaires faisant partie du Secours Catholique mais aussi d'autres associations partenaires. Le bilan de ces formations a été réalisé en fin d'année, et une réflexion est lancée sur la manière d'avancer dans cette démarche au long cours jugée stimulante et nécessaire par ses « ambassadeurs ».

POSITIONNEMENT NATIONAL SUR LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

La question de l'accueil et de l'accompagnement des mineurs et jeunes majeurs non accompagnés (MNA) est un des points d'attention majeurs du Secours Catholique-Caritas France. Un groupe de travail d'une vingtaine de personnes, bénévoles et salariées de différentes régions, a travaillé toute l'année 2020 à l'élaboration d'un texte de positionnement national sur le sujet. À l'issue de la finalisation d'un premier projet de texte, le groupe a décidé de poursuivre son travail en consultant les jeunes concernés que nos équipes accompagnent sur le terrain dans les délégations de



XAVIER SCHWABEL / SCCF

Seine-et-Marne, Maine-et-Loire, Isère et Alpes. Le groupe s'est retrouvé le 20 novembre, Journée internationale des droits de l'enfant, pour finaliser une proposition de positionnement national enrichie des retours des jeunes. Son objectif est de définir un positionnement de plaidoyer, notamment dans la perspective des élections départementales, tout comme des repères et des guides à l'action. Il vise également à favoriser une montée en compétences des différents acteurs du réseau sur la façon d'accompagner les MNA, de défendre leurs droits et de faire appliquer les mesures de protection dont ils devraient bénéficier.

UNE MOBILISATION QUI FAIT DATE POUR UNE RÉGULARISATION DES SANS-PAPIERS

En mai 2020, à l'issue du premier confinement, le gouvernement a dit sa reconnaissance à l'égard des « premiers de corvée » dont l'activité avait permis

au pays de continuer à fonctionner. Les principales associations et organisations syndicales se sont alors mobilisées pour que l'on n'oublie pas la reconnaissance due aux plus fragiles de tous : les étrangers sans papiers, dont une grande partie travaillent dans des conditions difficiles et pour de faibles rémunérations dans les secteurs qui se sont avérés essentiels en cette période (agriculture, services à la personne, sécurité, nettoyage, restauration, etc.). Le 13 mai, un courrier cosigné par les secrétaires généraux de la CFDT et de la CGT, la présidente du Secours Catholique et ceux de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), de Médecins du monde, d'Emmaüs France et de la Cimade, était adressé à l'Élysée. Il invitait Emmanuel Macron à se saisir du contexte pour prendre de larges mesures de régularisation des étrangers en situation irrégulière, dans un souci de justice et de reconnaissance, mais aussi pour des raisons de sécurité sanitaire et pour contenir le développement de la grande pauvreté. Les signataires sollicitaient une rencontre et l'ouverture d'une concertation sur les modalités et les conditions de mise en œuvre d'une telle mesure. Malgré leurs relances multiples et les divers engagements oraux et annonces d'une possible rencontre avec le nouveau Premier ministre, ce courrier n'a jamais reçu de réponse, et aucune réunion ne s'est tenue... La démarche fait date néanmoins, car c'est la première fois qu'autant de responsables d'organisations associatives et syndicales s'engagent ensemble pour réclamer la régularisation des sans-papiers.

SUCCÈS DU PLAIDOYER « BOUGE TA PRÉFECTURE »

La préfecture est le lieu de passage obligé pour tout étranger qui désire obtenir un titre de séjour et accéder à une vie normale sur le territoire. Pour invibiliser les files d'attente, les préfectures imposent désormais une prise de rendez-vous par Internet. Dans les faits, il est quasiment impossible d'obtenir un rendez-vous, ce qui freine l'intégration des personnes et accroît leur précarité. Face à la grande souffrance sociale que ces situations engendrent, la délégation du Secours Catholique-Caritas France des Hauts-de-Seine a interpellé régulièrement les préfectures et sous-préfectures du département, sans que celles-ci prennent de mesures pour se mettre en conformité avec la loi française qui ga-

rantit à chaque étranger de déposer son dossier, recevoir un récépissé de dépôt et faire l'objet d'une décision préfectorale, elle-même susceptible de recours. Face à l'absence de résultat, la délégation, en lien avec les membres du collectif « Droit à l'accueil g2 », a créé la permanence « Bouge ta préfecture » où des référés sont déposés par lots au tribunal administratif de Cergy pour faire condamner la préfecture en cas de non-délivrance de rendez-vous. Le dernier dépôt de 2020 a eu lieu le 10 décembre. Sur les 18 référés déposés, 17 ont abouti à un rendez-vous pour les personnes, parmi lesquelles 12 ont également obtenu que leurs frais de justice soient remboursés par la préfecture !



XAVIER SCHWEBEL / SCCF

POUR UNE SOLUTION DIGNE AUX CAMPEMENTS DE MIGRANTS À PARIS

Les évacuations de campements de migrants à Paris et en région parisienne ont rythmé l'année 2020. En août, après un démantèlement en bordure de canal, les personnes se sont installées à Saint-Denis, d'où elles ont été délogées le 17 novembre. L'équipe d'Aller-vers et des membres du Centre d'entraide pour les demandeurs d'asile et les réfugiés (Cedre) du Secours Catholique-Caritas France présents sur place ont été témoins de la violence des forces de l'ordre et de la désorganisation de l'intervention. Si, à cette occasion, près de 3 000 des personnes évacuées se sont vu proposer des solutions de mise à l'abri, des centaines d'autres ont été repoussées sur des kilomètres. Le 23 novembre, à l'initiative d'associations et d'avocats, 450 d'entre elles ont élu domicile, sous tente, place de la République. L'intervention extrêmement brutale des forces de police venues détruire le camp a frappé l'opinion.

“ AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS, LE SECOURS CATHOLIQUE A PROTESTÉ PUBLIQUEMENT CONTRE CES VIOLENCES ET LES NUITS DE CHASSE À L'HOMME QUI ONT SUIVI. ”

Avec d'autres associations, le Secours Catholique a protesté publiquement contre ces violences et les nuits de chasse à l'homme qui ont suivi. Pour calmer les protestations soulevées par ces événements, la ministre du Logement et celle de la Citoyenneté ont convoqué une réunion en urgence à laquelle nous étions présents. Nous en avons profité pour proposer de créer une instance de coordination pluri-acteurs en vue de trouver des solutions dignes et pérennes aux campements et à l'errance. Avec Médecins du monde et Médecins sans frontières,

nous avons envoyé un courrier pour préciser les modalités indispensables au fonctionnement d'une telle instance.

Nous avons également saisi la Défenseure des droits sur la situation des campements de personnes exilées qui perdure en fait depuis

cinq ans en Île-de-France. Un rapport de plus de quarante pages lui a été transmis pour étayer la demande que, *a minima*, les services essentiels soient assurés : alimentation, eau, soins.

TOUJOURS MOBILISÉS CONTRE LES ATTEINTES AUX DROITS AUX FRONTIÈRES INTÉRIEURES DE L'EUROPE

Fin 2019, lors d'une conférence de presse, la Coordination d'actions inter-acteurs aux frontières intérieures (Cafi), qui regroupe le Secours Catholique-Caritas France, Médecins sans frontières, Médecins du monde, Amnesty France et la Cimade, avait demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire pour établir un diagnostic des atteintes aux droits fondamentaux des personnes migrantes observées aux frontières franco-italienne et franco-britannique. Des contacts réguliers avec plusieurs groupes parlementaires ouvraient alors l'espoir de travaux à venir. Mais au printemps 2020, la situation sanitaire a gelé cette dynamique. Suite à la nomination de Gérald Darmanin au ministère de l'Intérieur, nous avons même observé un net durcissement des pratiques envers les migrants : arrêté préfectoral interdisant « la distribution de nourriture » aux migrants à Calais, fermeture du camp d'accueil provisoire de la Croix-Rouge à Vintimille, non-renouvellement par la municipalité de la convention concernant « le refuge solide » à Briançon... Avec ses partenaires, le Secours

Catholique a réagi à ces atteintes aux droits par la publication de communiqués de presse, l'envoi de courriers aux députés, et même d'une lettre ouverte de Véronique Fayet au président de la République. Le collectif a également saisi les tribunaux, mais toutes les procédures juridiques ont été rejetées à ce stade, et les courriers sont restés sans réponse. Au-delà des réactions et des dénonciations immédiates, nous poursuivons notre action de fond entreprise fin 2019 avec la Cafî, dans l'espoir de recréer un espace de dialogue et de construction d'alternatives à la politique actuelle avec tous les acteurs concernés : personnes exilées, élus locaux ou nationaux, acteurs économiques, organisations syndicales, associations, chercheurs, etc. Dans cette optique, plusieurs députés ont été invités et sont venus à Calais depuis le 10 septembre. Ces démarches se poursuivront en 2021.

UN RAPPORT SUR LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'ENFANT AUX FRONTIÈRES

Le Comité des droits de l'enfant des Nations unies examinait en 2020 le respect par la France de ses obligations en tant que partie à la Convention internationale

COURS DE FRANÇAIS EN DISTANCIEL : GARDER LE LIEN ET LA MOTIVATION

Les cours de français au Secours Catholique-Caritas France, ce sont 300 équipes, 3 000 bénévoles et 20 000 personnes accompagnées. Étant pratiqués en collectif dans nos accueils, ces cours ont dû être suspendus pour raisons sanitaires. Mais le lien a été maintenu. Par téléphone, pour prendre des nouvelles et identifier des besoins. Ou par WhatsApp, Zoom ou Meet, pour poursuivre les cours. Une expérience enrichissante pour Marie Leicher, bénévole à Saint-Dié-des-Vosges.

« Je parlais avec un gros atout : mes apprenants étaient déjà équipés de livres et de cahiers, grâce à un investissement fait par la délégation. Ils étaient également équipés pour se connecter à Internet. J'ai décidé de continuer les cours en distanciel, sans avoir jamais utilisé WhatsApp auparavant. J'avais envie que les apprentissages avancent, et ces cours ont permis de rompre l'isolement. C'est devenu une distraction, il n'y avait plus d'absentéisme et la motivation était forte, au point que les apprenants ont demandé de faire un deuxième cours dans la semaine. Nous étions également un interlocuteur

régulier à qui ils pouvaient signaler des problèmes. Certaines associations ont été fermées pendant quatre semaines à Saint-Dié, les chèques-services du Secours Catholique ont été précieux, ils ont aidé de façon très adaptée, sauvé la dignité de certains. L'équipe locale a aussi pu ouvrir exceptionnellement la friperie pour les mamans d'enfants en bas âge qui continuaient à grandir.

Le Secours Catholique a organisé cette année un Webinaire national sur l'apprentissage du français présentiel/distanciel. La plupart des bénévoles n'ont pas l'habitude de ces outils. Moi, c'est une apprenante qui me montrait comment faire au début. C'est très fatigant, puis on s'habitue, et ça m'a permis de mieux structurer mes cours. Trois des apprenantes ont passé un examen blanc du DELF A2 qu'elles ont réussi brillamment. Nous allons continuer pour partie les cours en distanciel même après la pandémie, car c'est pratique pour ceux qui travaillent. Et grâce à un bénévole de l'Entraide protestante, un ancien chef d'entreprise, nous avons pu récupérer des ordinateurs de bureau pour les apprenants. »

des droits de l'enfant (Cide). Dans ce cadre, dix associations dont le Secours catholique-Caritas France ont transmis un rapport sur les graves manquements de la France à ses obligations en matière de protection des mineurs isolés étrangers aux frontières franco-italienne, espagnole et britannique. Dans ces espaces frontaliers, nombreux sont les enfants et les jeunes

en situation d'errance, qui ne peuvent pas accéder à une protection et sont confrontés, entre autres, à des violences physiques, à des privations de liberté, et à des refoulements ou expulsions. Ces constats alarmants sont illustrés par plusieurs témoignages de mineurs ayant été victimes de ces pratiques illégales et de ces dysfonctionnements. ■

ACCÈS À UN LOGEMENT DIGNE

ANTICIPER UNE POSSIBLE VAGUE D'EXPULSIONS APRÈS LA CRISE SANITAIRE

Le Secours Catholique-Caritas France participe depuis novembre 2020 à l'Observatoire national des impayés, une instance créée par le ministère du Logement, à la demande des associations inquiètes d'une probable explosion des impayés d'énergie, d'eau ou de loyer consécutive à la crise sanitaire. Ces inquiétudes, bien

que difficilement objectivables à ce stade, s'appuient sur des éléments statistiques et des témoignages recueillis dans nos accueils, ainsi que sur notre intuition que, lorsqu'une personne vient pour la première fois nous demander une aide pour se vêtir ou se nourrir, on peut raisonnablement penser qu'elle connaît également des difficultés à payer ses autres charges. Bien que la hausse des impayés constatée lors du premier confinement ait été par la suite ralentie grâce aux aides financières et à la reprise partielle de l'économie en milieu d'année, une vague d'expulsions est à craindre à la fin de la trêve hivernale de 2021, d'autant plus que celles prévues en 2020 n'ont pas eu lieu. Pour les éviter sans pour autant mettre les bailleurs en difficulté, nous plaidons pour un renforcement du Fonds d'indemnisation des propriétaires. Fin 2020, nous avons participé à une mission parlementaire consacrée aux impayés et aux moyens de repérer suffisamment tôt les personnes à risque. Nos accueils sont par exemple de bonnes « sentinelles » pour apprécier la précarisation des ménages dont un nombre croissant s'est manifesté pour un soutien alimentaire.



ELODIE PERRIOT / SCSF

EN FINIR AVEC LE « SANS-ABRISME »

Dès le 13 mars 2020, alors que le confinement était instauré, le gouvernement décidait du prolongement de la trêve hivernale jusqu'à fin mai. Dans le cadre du Collectif des associations unies (CAU), qui compte 37 associations, le Secours Catholique-Caritas France a demandé d'étendre cette prolongation au moins jusqu'à la fin de l'année et d'instaurer un moratoire sur les expulsions locatives sans relogement. Ce plaidoyer, qui s'est fait lors des réunions hebdomadaires avec le ministère du Logement, n'a été que partiellement entendu, la trêve hivernale n'ayant finalement été reconduite que



CHRISTOPHE HARGOUËS / SCCF

jusqu'au 10 juillet. Au moment du Plan de relance, le collectif est revenu à la charge avec la publication d'un dossier de presse envoyé le 11 mai aux médias et aux ministères concernés. S'appuyant sur l'expérience du premier confinement, ce document rappelle qu'en mobilisant l'ensemble des acteurs publics et associatifs, en développant une offre d'hébergement et de logement digne et pérenne, il est parfaitement possible d'éviter les remises à la rue. Il détaille en outre les 15 mesures à prendre pour que le Plan de relance soit l'occasion d'un changement d'échelle pour en finir avec le « sans-abrisme » et le mal-logement. Un Plan de relance qui pérennise des places d'hébergement, mais ne consacre malheureusement pas un centime à la construction de logements sociaux.

GUIDE POUR LA DÉFENSE DU DROIT À L'HÉBERGEMENT

En été 2020, à la fin du prolongement de la trêve hivernale, le Secours Catholique-Caritas France a mis en place une méthode de veille et de prévention des remises à la rue pour laquelle des bénévoles ont été spécialement formés. Elle comprend un formulaire de signalement destiné aux équipes et partagé avec le CAU. Cet important dispositif a permis de maintenir

la pression sur les services de l'État afin de limiter les expulsions pendant cette période. En parallèle, un guide détaillé sur les leviers de mise en œuvre et d'interpellation sur le droit à l'hébergement était mis à la disposition du réseau.

UN RAPPORT QUI FERA DATE SUR LA DIFFICULTÉ D'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL POUR LES PLUS PAUVRES

À l'issue de près de deux années de travail commun, le Secours Catholique-Caritas France, avec ATD Quart Monde, Solidarités nouvelles pour le logement, la fondation Abbé-Pierre, l'association Dalo et Habitat & Humanisme, a publié une enquête, menée en lien avec des chercheurs, visant à objectiver et à documenter une intuition : la difficulté d'accès au parc de logements sociaux pour des personnes à très faibles niveaux de ressources. Cet épais rapport de plus de 200 pages, sorti le 11 juin 2020, fait plus que confirmer cette intuition : il permet de mieux comprendre les mécanismes et dispositifs d'accès à ces logements et les raisons pour lesquelles certains en sont exclus. Une synthèse est disponible, qui s'accompagne d'un cahier de 15 propositions concrètes pour que les plus pauvres puissent avoir accès au logement social, des



SEBASTIEN LE CLEZIO / SDCF

propositions regroupées en trois grandes catégories. Premièrement, le défaut de logements. On manque de logements sociaux en France, et il en faudrait davantage proposant des loyers inférieurs aux planchers actuels. Deuxièmement, l'accessibilité à tous, avec des propositions portant sur la revalorisation des APL, la création d'une aide pour règlement des charges, ou encore une expérimentation sur un principe de baisse des quittances de loyer qui serait compensée par des aides aux bailleurs, afin d'établir une corrélation des loyers aux revenus des personnes. Troisièmement, des propositions concernant les modes d'attribution des logements moins discriminants, plus équilibrés et justes. Ce rapport inédit suscite un très grand intérêt de la part des parties prenantes, des politiques, des instances locales et des bailleurs sociaux.

PLAIDOYER POUR LE DROIT À L'HYGIÈNE DES PERSONNES À LA RUE

Ce sont en principe les préfetures qui, pendant le confinement, se devaient de contrôler le maintien d'un accès aux toilettes, aux douches et à l'eau potable pour les personnes vivant en squat, en bidonville ou à la rue, et, au besoin, de rappeler à

l'ordre les villes qui n'assuraient pas ces services. Les équipes du Secours Catholique-Caritas France ont fait remonter de nombreux dysfonctionnements depuis le terrain. Des observations que nous avons formulées lors de nos réunions avec les coordinations locales, mais aussi auprès des ministères et de nos partenaires associatifs (CAU ainsi que le collectif Romeurope dont nous sommes membre). Nous avons par ailleurs remis à nos délégations des courriers types à envoyer aux maires et préfets qui ne remplissaient pas leurs obligations. Malgré les recommandations nationales et internationales (ONU, OMS), la métropole de Toulouse a par exemple continué de laisser un habitant de bidonville sur quatre sans aucun accès à l'eau sur son lieu de vie, et un sur deux sans accès non plus à des sanitaires. Avec plusieurs associations partenaires soutenues par un collectif d'avocats, nous avons alors attaqué les autorités de la ville devant le tribunal administratif de Toulouse à travers une procédure de référé-liberté.

PLAIDOYER ET ACTION POUR LA RÉNOVATION DES PASSOIRS THERMIQUES

Parmi les aides demandées aux équipes du Secours Catholique-Caritas France par les personnes

accueillies, les impayés d'énergie (gaz, électricité, fioul...) arrivent en deuxième position, juste après les demandes d'aide alimentaire. Bien souvent, cela s'explique par le fait que ces personnes vivent dans des passoires thermiques. C'est pour cette raison, mais aussi parce que le logement est l'une des principales sources de gaz à effet de serre dans notre pays, que nous nous sommes engagés de longue date dans un plaidoyer pour la rénovation de ces logements, notamment dans le cadre du collectif Rénovons, dont nous sommes un des membres fondateurs.

Parmi les personnes accueillies par nos équipes, 4 % seulement sont propriétaires de leur logement, bien souvent très dégradé. Quelques équipes, notamment à Angers et à Lille, dans le Finistère, la Nièvre et le Poitou, se sont spécialisées dans leur accompagnement vers les différents dispositifs d'aides publiques ou privées permettant de financer des travaux de rénovation. Dans les Hauts-de-France, nous nous sommes même engagés avec Réseau éco-habitat dans un contrat à impact social avec l'État, tout en continuant à plaider pour que les pouvoirs publics assurent eux aussi cet accompagnement à la rénovation.

Mais l'immense majorité des personnes accueillies sont locataires. Si les bailleurs du parc public se sont engagés depuis dix ans dans des plans de rénovation dont ils respectent globalement les objectifs, les propriétaires privés n'ont aucun intérêt à investir dans des travaux, d'autant que rien ne les y oblige. C'est pourquoi nous demandons que des mesures d'incitation à la rénovation soient prises, à travers l'octroi d'aides pour les bailleurs à faibles revenus, mais aussi que les obligations des bailleurs soient clairement définies, de même que les sanctions encourues en cas de non-respect de ces obligations. Notre demande n'a jusque-là été que partiellement entendue. Les obligations de rénovation auxquelles sont soumis les propriétaires sont floues, et l'interdiction de louer des passoires thermiques, reportée à 2028. Nous poursuivons donc notre plaidoyer pour qu'obligations et sanctions soient mieux définies. Et pour rappeler que la précarité énergétique peut être combattue, nous avons fait paraître, avec Rénovons, un scénario pour éradiquer les passoires thermiques en dix ans, et une feuille de route permettant d'y parvenir. Ces publications ont fait l'objet d'une conférence de presse le 5 mai 2020.

PREMIÈRES RÉNOVATIONS DANS LE CADRE DU CONTRAT « À IMPACT SOCIAL »

Le Secours Catholique-Caritas France s'est engagé dans la rénovation des passoires thermiques, notamment à travers un « contrat à impact social » passé entre lui, son partenaire Réseau éco-habitat et l'État. Par ce contrat, signé le 1^{er} avril 2020, notre partenaire et nous sommes engagés sur un objectif de 200 rénovations de logements dans les Hauts-de-France d'ici 2024, dont au moins 60 % jugés indignes ou très dégradés, et appartenant pour au moins 30 % d'entre eux à des familles dont les ressources sont au-dessous des plafonds fixés par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Le contrat prévoit qu'à chaque fois que ces critères sont remplis, le coût de l'accompagnement social et technique, soit le métier que nous sommes en train d'inventer, est remboursé. Les frais de la rénovation elle-même sont couverts par les aides de droit commun et tous les dispositifs existant au niveau de la région, du département, des collectivités locales, ainsi que d'organismes comme la CAF ou les complémentaires retraites.

Le reste à charge pour la famille est d'environ 10 %, qu'elle récupère en confort de vie, en santé (pas de moisissures ni d'humidité, donc moins de bronchites et d'asthme) et en lien social (il est possible enfin de recevoir). L'amélioration de l'habitat contribue à reconstruire les parcours de vie. Une des bénéficiaires du dispositif est aujourd'hui maire adjointe aux affaires familiales de sa commune. Le fait d'avoir chaud chez elle et de voir ses enfants en meilleure santé lui a permis de retrouver du travail et donné envie de s'engager.

L'arrivée de la pandémie à l'hiver 2020 nous a obligés à revoir à la baisse le nombre de chantiers menés (13 au lieu des 30 prévus). Les équipes du Secours Catholique ont en revanche déjà pu identifier 80 familles, dont 70 % correspondent aux critères de revenus, et 70 % habitant un logement fortement dégradé.

Le 30 septembre 2020, Réseau éco-habitat et le Secours Catholique ont été lauréats du trophée de l'innovation avec le programme « 1DigneToit ! ».

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE À LA LOUPE

Le Secours Catholique-Caritas France fait partie de l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE), une instance qui suit l'évolution quantitative et la situation des personnes vivant dans des passoires thermiques. Celle-ci a publié en 2020 une monographie, réalisée par un sociologue, de 30 familles en situation de précarité énergétique. Nous avons décidé de prolonger ce travail sur deux ou trois ans, pour voir l'évolution de la situation de ces personnes selon qu'elles ont ou non activé les aides publiques ou privées.

L'ONPE a également entrepris, à l'initiative du collectif Rénovons, de faire le bilan de dix ans d'action publique dans le domaine de la lutte contre la précarité énergétique. L'État s'était en effet donné des objectifs qui n'ont pas été respectés. Notre étude a pour but de vérifier ce qui a été fait ou pas, et ce qui n'a pas fonctionné.

“ NOTRE ÉTUDE A POUR BUT DE VÉRIFIER CE QUI A ÉTÉ FAIT OU PAS, ET CE QUI N'A PAS FONCTIONNÉ. ”

RECONDUCTION DE LA CONVENTION EDF

Le Secours Catholique-Caritas France avait passé une convention avec EDF, qui s'est terminée fin 2019. Les négociations pour la reconduire ont duré toute l'année, l'enjeu étant qu'elle soit reconduite *a minima* à l'identique, ce que nous avons obtenu, pour une durée de trois ans. Ce texte est important pour nous car il instaure un lien privilégié entre nos bénévoles et le service de solidarité d'EDF. Ainsi, quand une famille accompagnée par nos équipes se présente

avec un courrier annonçant une coupure d'électricité, le bénévole peut intervenir directement auprès d'EDF et faire suspendre la décision en apportant la garantie que les dispositifs d'aides publiques seront activés, et qu'au besoin, et conformément à la politique d'aides de l'association, la personne recevra une aide financière. Dans le cadre de cette convention, EDF propose également des formations à l'attention de nos bénévoles. ■

DROIT AUX VACANCES POUR TOUS

DES VACANCES PLUS NÉCESSAIRES QUE JAMAIS

À partir d'avril 2020, le Secours Catholique-Caritas France a su que les vacances d'été, si elles pouvaient se vivre, allaient être un enjeu plus important que jamais. Beaucoup de bénévoles ont commencé à préparer dès ce moment-là des projets, aussi bien pour les familles elles-mêmes que pour les enfants, dans le cadre de l'accueil familial de va-

cances (AFV). En raison des craintes de certaines familles accueillantes, surtout celles vivant avec un aîné sous leur toit, mais aussi des familles accompagnées, beaucoup de projets n'ont pas pu se réaliser. Seulement 500 enfants sont partis en AFV et près de 1 400 personnes en vacances en famille, soit un peu plus de la moitié que d'habitude, mais déjà beaucoup en cette année si particulière. Nous avons pu compter sur le soutien de l'Agence nationale des chèques-vacances (ANCV) qui, malgré la baisse des départs, a maintenu le montant global alloué chaque année afin de pouvoir octroyer des aides plus importantes aux familles mises en difficulté par la crise.

Nous avons également permis à plus de 500 enfants et adolescents de partir en camp ou colonie à travers un dispositif national réalisé en partenariat avec l'UCPA, l'association d'inspiration diocésaine Berry-Tudy et la maison de Courcelles, et avec le soutien financier des établissements Leclerc. D'autres partenariats



OLIVIER SARAZIN / VOST COLLECTIF / SCCF

ont eu lieu au niveau local avec les délégations, permettant à encore d'autres enfants de retrouver un peu d'insouciance avant la rentrée.

PLAIDOYER POUR DES VACANCES ACCESSIBLES À TOUS



En avril 2020, en pleine crise sanitaire, le gouvernement annonçait une réforme de la gestion des chèques-vacances, un marché dont l'ANCV a le monopole depuis 1982 et que convoitent de nombreux opérateurs privés. Or, la particularité de l'ANCV, c'est que ses excédents de

gestion alimentent un budget social de 26 millions d'euros reversés à de nombreuses associations qui accompagnent des familles modestes. Le Secours Catholique-Caritas France s'est fortement mobilisé avec d'autres associations pour que le rôle crucial que joue l'ANCV soit pérennisé. Véronique Fayet a pris la parole publiquement pour interpeller vigoureusement les pouvoirs publics. « *Je trouve scandaleux de ressortir ce sujet en pleine période de crise, c'est de la provocation ! [...] Remettre en cause le monopole de l'ANCV sans contreparties sociales serait un cadeau inacceptable fait aux entreprises.* » Notre opposition a été entendue et le projet, provisoirement abandonné. ■

DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES DÉTENUES

UN PAS VERS LA RÉDUCTION DE LA SURPOPULATION CARCÉRALE

Le 3 juin 2020, Véronique Fayet, présidente du Secours Catholique-Caritas France, écrivait au président de la République pour lui demander de tirer les enseignements d'une décision prise dans l'urgence sanitaire : la libération de 13 500 personnes en fin de peine au moment du premier confinement. « *Pour la première fois depuis près de vingt ans, écrivait-elle, il y a en France moins de prisonniers que de places de prison. Conséquence d'une crise sanitaire sans précédent, ce qui était hier impossible est devenu réalité.* » Cette réduction inédite de la population carcérale a

démonstré qu'une autre voie que la peine de prison était possible, sans que cela présente de danger en termes de sécurité. Avec l'Observatoire international des prisons (OIP) et d'autres associations, nous avons lancé un appel pour que la France s'empare de cette occasion historique afin de privilégier les aménagements de peine et les mesures alternatives à la prison, comme le préconisent le garde des Sceaux et la loi de programmation de la justice votée en 2014. Alors pourra être entamée la résorption de la surpopulation carcérale qui entraîne des

conditions de détention « inhumaines et dégradantes » pour lesquelles la France a été condamnée le 30 janvier 2020 par la Cour européenne des droits de l'homme, puis par la Cour de cassation et le Conseil constitutionnel.

ENQUÊTE SUR LA PAUVRETÉ EN DÉTENTION

Tout est parti de l'intuition que la prison enferme les détenus pauvres dans un engrenage de pauvreté au lieu de les aider à en sortir. Pour objectiver cette hypothèse, le Secours Catholique-Caritas France, avec Emmaüs, a élaboré un questionnaire qui a été diffusé au cours de l'été

“ CONSÉQUENCE D'UNE CRISE SANITAIRE SANS PRÉCÉDENT, CE QUI ÉTAIT HIER IMPOSSIBLE EST DEvenu RÉALITÉ. ”

2020, avec l'aide d'un certain nombre de chefs d'établissement et des services pénitentiaires d'insertion et de la probation, et qui a permis de toucher 73 établissements pénitentiaires. La trentaine de questions ouvertes permettait aux personnes d'apporter des réponses détaillées et de faire des propositions. C'est ce qui frappe dans les 1 119 retours que nous avons reçus : la richesse des témoignages et des analyses. On y sent omniprésente l'angoisse de s'enfoncer toujours plus, de perdre le contact avec ses proches, de

perdre sa dignité, quand on est rémunéré 200 euros par mois pour un temps plein, que les tarifs des appels téléphoniques autorisés sont prohibitifs, et qu'il faut continuer à rembourser un crédit à l'extérieur, ou régler les indemnités dues aux parties civiles. Les précieuses données récoltées sur les niveaux de ressources et d'étude des détenus, sur leurs droits, avant, pendant et après la sortie de prison, sont en cours d'analyse. Elles feront l'objet d'une publication et d'un événement en 2021.

« Ce serait rendre service à la société que d'améliorer nos conditions. »

« Quant aux indemnités, oui sur le principe, mais quand elles sont exorbitantes, elles représentent une peine à perpétuité... »

« Être pauvre en prison, c'est la pire des choses que je vis, c'est comme se sentir dans un sable mouvant qui ne nous tue pas d'un seul coup mais avec usure. »

CARITAS EUROPA SE POSITIONNE EN FAVEUR DE L'AUTODÉTERMINATION DES DÉTENUS

L'enquête sur l'autodétermination des personnes détenues qui a été menée en 2019 dans plusieurs prisons d'Europe à l'initiative du Secours Catholique-Caritas France a débouché, dans chacun des pays participants, sur un document de positionnement en faveur de politiques visant à mieux protéger la dignité humaine des détenus, leurs droits sociaux, en prison comme à la sortie, et leur pleine réintégration dans la société.

En 2020, Caritas Europa a élaboré son propre document de positionnement en s'appuyant sur les résultats de notre enquête. Son but est de promouvoir le concept d'autodétermination, facteur clé pour protéger la dignité des détenus et pour réussir leur réinsertion dans la société, et de formuler un ensemble de recommandations dans ce sens à l'attention du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne. ■

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

SUIVI DES ÉTATS

Tous les trois ans, le Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (Greta), groupe chargé du suivi de l'application de la Convention du Conseil de l'Europe contre la traite des êtres humains, vérifie les avancées des États européens en termes de lutte contre la traite des êtres humains et de protection des victimes. En 2020, c'était au tour de la France de préparer l'accueil de la commission d'inspection du Greta, lors d'une mission en fin d'année qui a dû être reportée en février 2021. Les autorités françaises ont néanmoins transmis leurs réponses au questionnaire de la commission, réponses à partir desquelles Ensemble contre la traite des êtres humains, le collectif coordonné par le Secours Catholique-Caritas France, a préparé sa propre contribution. Notre rapport pointe de nombreuses défaillances et l'énorme fossé entre ce que disent les textes de loi et ce qui est mis en œuvre concrètement sur le terrain, notamment dans les domaines de l'identification des victimes, de l'accès à la justice et du dépôt de plainte ou de la formation. Nous déplorons un manque de volonté politique pour protéger les personnes, tout particulièrement

quand il s'agit de mineurs ou de personnes étrangères. Faute d'une définition claire du statut de victime, celles-ci sont mal identifiées, beaucoup sont expulsées du territoire ou ne bénéficient pas de l'aide des services sociaux pour être logées, soignées, et obtenir réparation du préjudice subi.

QUATRIÈME ÉDITION DE L'ENQUÊTE STATISTIQUES SUR LES VICTIMES DE TRAITE

La Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains, ainsi que l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, en partenariat avec les associations du collectif Ensemble contre la traite des êtres humains, conduisent depuis 2017 un rapport statistique sur les victimes suivies par les associations françaises. La quatrième édition de ce rapport, publiée le 18 octobre 2020, à l'occasion de la Journée européenne contre la traite des êtres humains, fait état des situations repérées en 2019. Il s'agit au total de 6 457 victimes ayant eu un contact avec des associations, dont 40 % ont bénéficié d'un accompagnement (soit 2 573 victimes). Le



nombre de victimes repérées varie selon les formes d'exploitation et leur visibilité. Ainsi, 82 % d'entre elles sont victimes d'exploitation sexuelle, et seulement 13 % d'exploitation par le travail. Comme dans les rapports précédents, les femmes sont majoritaires (82 %). On note une légère augmentation des vic-

times transgenres (1 % en 2018 à 3 % en 2019). Si les victimes mineures représentent seulement 8 %, un cinquième de l'ensemble des victimes ont été exploitées dès l'enfance. Comme les autres années, ces personnes restent invisibles à trop d'institutions et très peu portent plainte. ■

MOBILISATION POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

MOBILISÉS AUPRÈS DES PLUS DÉMUNIS POUR LES MUNICIPALES

Début 2020, le Secours Catholique-Caritas France s'est mobilisé dans le cadre de la campagne pour les municipales. La commune est en effet un bon échelon pour faire bouger les lignes puisqu'elle est compétente pour traiter des questions qui touchent quotidiennement les personnes que nous rencontrons sur des thèmes tels que les transports, le logement, l'école primaire, la cantine, les obsèques, les crèches... Par ailleurs, les communes sont nos partenaires, elles mettent à notre disposition des

locaux pour certaines boutiques solidaires ou des terrains pour des jardins partagés. Notre projet de transformation sociale nous invite donc à sensibiliser, parfois interpellier, les équipes municipales pour qu'elles fassent de la lutte contre la pauvreté une de leurs priorités. « Faisons compter les voix des plus démunis », tel était le slogan de cette campagne d'interpellation. Elle se déclinait sous forme d'affiches et de tracts aux couleurs de l'association, des outils permettant à nos équipes, partout en France, de faire vivre la démocratie locale à travers des temps de partage, de débat et de rencontre avant et après les élections.

ENQUÊTE AUPRÈS DE 400 MAIRES

À chaque élection municipale depuis 1995, le Secours Catholique-Caritas France réalise un sondage auprès des maires pour connaître leur perception des besoins sociaux et leur engagement contre la pauvreté. En janvier 2020, 400 maires ont été interrogés par l'Ifop. Les chiffres qui en résultent nous sont utiles pour vérifier l'adéquation avec nos propres statistiques et notre propre analyse. Mais aussi pour jauger le niveau d'engagement de ces communes sur ce qui nous semble l'enjeu principal : celui d'une politique sociale qui permette à ceux qui en souffrent de sortir de la pauvreté tout en construisant les conditions d'une société soutenable d'un point de vue écologique. L'enquête 2020 a montré que, selon les maires, ce sont l'école, la fiscalité, la sécurité, le coût de la vie et les transports qui viennent en tête des préoccupations de leurs administrés. Un peu plus loin suivent le chômage et l'écologie.

1 500 BÉNÉVOLES DU SECOURS CATHOLIQUE ÉLUS DANS LES CCAS

Les CCAS sont des acteurs fondamentaux de la lutte contre la précarité puisque ce sont eux qui mettent en œuvre la politique sociale des communes. D'où l'importance, pour une association comme le Secours Catholique-Caritas France, de siéger dans leurs conseils d'administration, lesquels sont présidés par le maire et composés, à parts égales, d'élus communaux et de représentants associatifs. Cela

“ EN TANT QUE MEMBRE DU SECOURS CATHOLIQUE, J'AI PU FAIRE CONNAÎTRE DES SITUATIONS FAMILIALES INCONNUES DU CCAS, INFLUENCER LES MEMBRES DE LA COMMISSION EN RAPPORT AVEC NOS ORIENTATIONS. ”

JOSIANE, MANDATÉE EN GIRONDE 2011-2020

permet en effet d'agir concrètement, tant sur la politique sociale elle-même que sur sa mise en œuvre. En 2020, année d'élections municipales, nous avons souhaité renforcer encore notre présence dans ces instances. Avec succès puisque 1 500 de nos bénévoles ont été désignés par les maires sur proposition du Secours Catholique. Leur mission consiste à porter nos positions concernant la lutte contre la pauvreté et à faire remonter des observations de terrain, en lien avec leur équipe locale, afin de nourrir la réflexion et l'action du conseil d'administration. Ils veillent également à organiser des rencontres entre les élus et des personnes en situation de précarité sur leur territoire de vie, afin de leur permettre de mieux appréhender les difficultés et d'ajuster en conséquence les politiques sociales. Notre volonté est d'accompagner ces nouveaux membres élus encore davantage que par le passé. Une formation leur a été délivrée, ainsi qu'aux acteurs salariés et bénévoles chargés de les accompagner et qui pourront ainsi leur proposer régulièrement des temps d'échanges et de formation. ■

URGENCES

DES ÉQUIPES URGENCES RÉQUISITIONNÉES SUR LE FRONT DU COVID

Début 2020, lorsque le confinement pour faire face à la crise sanitaire a été décrété, les bénévoles du pôle Urgences du Secours Catholique-Caritas France finalisaient les dispositifs lancés fin 2019, suite au tremblement de terre dans la Drôme et l'Ardèche et aux inondations dans les départements des Alpes-Maritimes, du Var et du Vaucluse, et passaient la main aux délégations concernées pour gérer les derniers dossiers encore en cours. Dès le 14 mars, l'équipe intégrait le Groupe sécurité Covid créé au niveau national avec des

membres des services Ressources humaines, Juridique et Plaidoyer. Sa mission consistait à décliner les décrets gouvernementaux en protocoles applicables aux différentes actions pour s'assurer qu'elles puissent se poursuivre dans le respect des règles sanitaires. Parallèlement, les bénévoles de l'équipe urgences ont été délégués dans chacune des régions en tant que référents sécurités. Ces référents répondaient aux questions des délégations et les accompagnaient dans la mise en place des actions, voire les rassuraient sur la possibilité de les maintenir dans des conditions sûres. Ce dispositif s'est allégé à partir de la fin juin où un numéro de téléphone et une adresse e-mail ont



SEBASTIEN LE CLEZIO / SDCF

été mis en place pour répondre aux questions de sécurité sanitaire des délégations de tout le territoire. Depuis septembre 2020, ce service est assuré par deux personnes référentes du service Urgences.

AIDE D'URGENCE AUX POPULATIONS ET AUX AGRICULTEURS DANS LE GARD

En septembre 2020, des pluies torrentielles ont fait déborder les cours d'eau du Gard, inondant deux secteurs au pied des Cévennes : Val-d'Aigoual et Anduze. Les bénévoles du service Urgences du Secours Catholique-Caritas France, en lien avec la délégation, ont mis en place un dispositif d'accompagnement des populations sinistrées : visites à domicile pour prendre contact, voir comment elles avaient vécu les événements et comment les accompagner dans la réhabilitation de leur lieu de vie. En lien avec une coopérative agricole et les mairies des deux communes, nous avons également accompagné les agriculteurs de ce territoire très rural, réputé pour sa production d'oignons des Cévennes AOC, une culture qui se fait dans des parcelles en terrasses avec des murets en pierres sèches. Lors de cet épisode pluvieux particulièrement violent, des glissements de terrain ont entraîné la destruction des murets. Nous avons apporté aux agriculteurs une aide immédiate sous forme de location d'engins agricoles pour déblayer les éboulements.

Nous réfléchissons également à soutenir, dans un second temps, un projet de reconstruction des murets typiques et indispensables à la culture des oignons.

DISPOSITIF EN ATTENTE POUR LES VICTIMES DE LA TEMPÊTE ALEX, DANS L'ARRIÈRE-PAYS NIÇOIS

En octobre 2020, la tempête Alex dévastait les villages de la vallée de La Roya et celle de la Vésubie, faisant 8 morts et 800 déplacés, des personnes qui ont dû être hébergées, leurs maisons ayant été détruites et les routes étant devenues impraticables. En lien avec la délégation de Nice, le service Urgences du Secours Catholique-Caritas France a mis en place un dispositif de post-urgence qui a dû être interrompu le 28 octobre, au moment du deuxième confinement. La décision a été prise d'un commun accord avec la délégation, en raison de la difficulté à gérer la logistique vu l'état des routes dans les vallées et aussi à loger les bénévoles dans les conditions prévues par les consignes sanitaires (chambres et salles de bains individuelles). Ce report de l'opération à janvier 2021 était possible également du fait de la situation des personnes sinistrées. La plupart ayant été relogées dans l'attente de la reconstruction ou de la consolidation de leur logement, l'aide que nous pouvons leur apporter, en termes de réhabilitation et de retour à une vie normale, n'était pas des plus urgentes. ■

FAIRE VIVRE LE LIEN SOCIAL ET LA FRATERNITÉ

« LA SOLIDARITÉ ET LA FRATERNITÉ NE SAURAIENT ÊTRE LES VICTIMES DE LA CRISE QUE NOUS VIVONS », écrivait Véronique Fayet au Premier ministre le 17 mars 2020, soit au lendemain de l'annonce du premier confinement. Elle ajoutait que le Secours Catholique-Caritas France était prêt à mettre en place toute solution pouvant éviter que le confinement n'accroisse le sentiment d'isolement dont souffrent tant de personnes seules, âgées ou non, dépendantes, en situation de précarité... Rapidement, de véritables chaînes de fraternité se sont organisées dans les délégations, des numéros verts ont été mis en place. En fonction des lieux et des personnes accompagnées, le maintien du lien s'est fait aussi par Internet, WhatsApp, ou par l'envoi de cartes postales. De nombreuses équipes de nos délégations ont tissé des liens à dimension spirituelle pour répondre à un fort besoin de sens en cette période éprouvante. Des solutions ont été trouvées pour que les cours de français, les parrainages de proximité puissent être maintenus, et même les accueils de vacances. La poursuite du soutien scolaire était un des défis majeurs de cette période. Nous avons débloqué un budget important pour pallier les inégalités d'accès au numérique révélées par l'école à distance. Pour nous qui faisons majoritairement de l'accueil, cette période nous a obligés à sortir de nos murs et à nous déplacer également dans nos manières de faire.



LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET MAINTENIR DU LIEN

GARDER LE LIEN AVEC LES FAMILLES

Le premier confinement de 2020 a été particulièrement difficile pour les familles avec enfants qui vivent dans des appartements exigus ou de simples chambres d'hôtel. Alors que le Secours Catholique-Caritas France plaidait pour que des aides financières leur soient allouées, nos équipes ont tout mis en œuvre pour ne pas perdre le lien avec ces familles qui se retrouvaient très isolées face à la peur du virus. En raison de la fermeture des cantines scolaires, beaucoup d'entre elles devaient faire face à des frais supplémentaires difficiles à assumer. Grâce au lien entretenu par téléphone, les délégations ont pu cerner leurs besoins et les aider à travers le dispositif de chèques-services.

Les bénévoles qui font de l'accompagnement à la scolarité ont déployé également beaucoup d'ingéniosité pour poursuivre leur soutien par téléphone ou *via* des applications telles que WhatsApp.

Cette solidarité inventive s'est vécue également dans le réseau des maisons des familles que le Secours Catholique-Caritas France développe avec les Apprentis d'Auteuil. Celles-ci ont continué à vivre de façon entièrement virtuelle pendant toute la durée du premier confinement. Les mamans n'ont pas été en reste pour lancer des concours de recettes *via* le groupe WhatsApp des maisons ou pour échanger des petits films sur leur vie quotidienne. Dans certains groupes, l'idée est née d'enregistrer des lectures de contes qui étaient ensuite diffusées à certaines heures aux enfants.

« ALLER-VERS », UNE DÉMARCHE FRATERNELLE PAS FORCÉMENT NOUVELLE MAIS INNOVANTE

Le Secours Catholique, qui fait majoritairement de l'accueil, est sorti de ses murs pour « aller vers » les personnes. Un exemple dans l'Orne et le Calvados,



XAVIER SCHWEBEL / SCCF

où Xavier Mérieux, animateur de réseaux de solidarité, raconte comment les bénévoles sont allés sonner aux interphones des immeubles.

« Il nous a fallu quelques jours pour mettre en place un protocole d'aller-vers afin d'assurer la distribution des chèques-services et des colis au domicile des personnes. Dans quatre des six quartiers prioritaires de la politique de la ville à Bayeux, Caen, Lisieux et Argentan, où nous pouvions penser que les personnes seraient en difficulté vu la fermeture de beaucoup d'associations et de structures socioculturelles, nous sommes allés sonner aux interphones des immeubles. Il s'agissait de prendre des nouvelles des personnes, de leur montrer qu'elles n'étaient pas seules ou abandonnées. Nous recensons les éventuels besoins auxquels nous répondions nous-mêmes, notamment avec les chèques-services, ou que nous transmettions aux CCAS ou aux autres associations. Cette dynamique d'engagement a formidablement fonctionné. Nous avons mis une annonce sur la plateforme de la Réserve civique, qui a dépassé nos attentes.

Au nouveau confinement de novembre, nous avons lancé une opération "Tournée fraternelle ambulante" à bord du véhicule de la délégation que nous avons entièrement recouvert de grandes banderoles avec des messages fraternels. Nous avons sillonné les mêmes quartiers, nous arrêtant pour délivrer des

messages au porte-voix. C'est une démarche osée et difficile, mais cette originalité et cette folie touchent les habitants qui peuvent se dire : "On pense à nous." Certains interagissaient même avec nous, comme ce monsieur qui a brandi son propre mégaphone pour répéter nos slogans. Ces démarches sont au cœur de notre mission associative, qui est la rencontre fraternelle avec l'autre, elles nous apportent beaucoup. »

DES ACTIONS D'URGENCE POUR COLMATER LA FRACTURE NUMÉRIQUE

La crise sanitaire de 2020 a révélé la véritable ampleur d'un phénomène qui avait déjà été identifié, celui de fracture numérique. Faute d'accès à Internet, ou de matériel informatique, ou faute de savoir s'en servir, beaucoup de personnes se sont retrouvées dans un isolement total au moment du premier confinement. Le Secours Catholique-Caritas France a aussitôt réagi en passant un partenariat avec Emmaüs Connect en vue de distribuer des cartes prépayées permettant un accès Internet directement sur le smartphone, ou en partage de connexion pour les tablettes et les ordinateurs. La carence en équipement, notamment de nombreuses familles avec enfants, s'est également avérée plus importante qu'imaginé. Nous avons débloqué plus de 110 000 euros pour fournir à plus de

1 000 familles du matériel acheté à des entreprises du secteur social solidaire comme Les Ateliers du bocage, qui recyclent des ordinateurs donnés par des sociétés renouvelant leur parc informatique.

La fracture numérique concerne tous les territoires, les villes autant que les zones rurales. Ce sont ainsi un tiers de nos délégations qui ont eu à

mener de grosses opérations d'urgence dans ce domaine en 2020, et à consacrer beaucoup de temps pour former les personnes à l'utilisation de ces outils.

YOUNG CARITAS : GARDER LE LIEN ET RÉINVENTER DES SOLIDARITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

L'année 2020 aura été difficile également pour les Young Caritas du Secours Catholique-Caritas France : des équipes de jeunes bénévoles de toutes nationalités, religions et cultures, qui avaient rendez-vous en août pour les Young Days, une formule renouvelée des universités d'été. La manifestation a dû être reportée d'un an, et pour la Young Team, l'équipe d'animation nationale, il a fallu trouver le juste équilibre pour garder le contact par visioconférences, sans saturer des personnes pas forcément habituées

à ce genre d'outil ni suffisamment équipées. Au niveau des délégations, les équipes Young Caritas ont utilisé l'application WhatsApp pour rompre la solitude et se lancer des défis. Certaines ont continué des activités comme les maraudes, les cafés de rue, le soutien administratif aux personnes migrantes. D'autres ont profité de

l'été pour participer à des chantiers solidaires, venir en soutien à l'équipe d'animation de la cité Saint-Pierre à Lourdes, ou encore travailler à un projet de jardin partagé avec une association partenaire. En région Grand-Est, les Young Caritas se sont emparées du projet « Parole2générations » qui consistait à prendre des nouvelles par téléphone de bénévoles plus âgés tenus de rester chez eux en raison du risque sanitaire. Un lien intergénérationnel qui a fait du bien autant aux plus âgés qu'aux plus jeunes, et apporté un sens nouveau à leur engagement.

Beaucoup de jeunes actifs ont choisi de donner de leur temps au Secours Catholique durant le premier confinement, alors que dans un même temps, nos accueils voyaient arriver des étudiants en grande précarité. L'occasion pour les Young Caritas de réfléchir à d'autres solidarités et actions pour le monde d'après. ■

« UN TIERS DE NOS DÉLÉGATIONS ONT EU À MENER DE GROSSES OPÉRATIONS D'URGENCE DANS LE NUMÉRIQUE EN 2020. »

PERMETTRE L'EXPRESSION ET LA PARTICIPATION DES PLUS PAUVRES

FAIRE ENTENDRE LA PAROLE DES « INVISIBLES CONFINÉS »

Fin 2019, à l'occasion du Grand Débat né de la crise des Gilets jaunes, le Secours Catholique-Caritas France avait choisi de faire entendre la parole des plus pauvres à travers le rapport « Tout ce qui se dit là, il faut que ça remonte ». C'est une démarche similaire qui est à l'origine de ce nouveau rapport intitulé : « Demain, nous serons debout ». Il a été réalisé à partir d'une enquête effectuée principalement par

téléphone auprès de près de 1 100 personnes ayant l'expérience de la pauvreté. Leurs témoignages nous font prendre conscience de la souffrance éprouvée durant le confinement : l'expérience du vide, du rien, du déni de liberté. Ils révèlent aussi, face à ce terrible constat de vide et d'enfermement, une formidable résilience qui passe par des activités variées dépendant cependant du lieu de vie des personnes. Ils nous invitent aussi à ouvrir des chemins de fraternité, de coopération, de dialogue, d'hospitalité, de soin de la planète pour plus de joie et de vie et pour »





TERRITOIRE

DES ORDINATEURS
AU SECOURS
DE LA SCOLARITÉ
DES ENFANTS

1^{3^e} arrondissement de Paris, vendredi 8 mai. Lina, élève en première, déballe avec précaution le carton posé sur la table de son séjour, sous le regard de sa mère, Fatiha, et d'Alice Mayoud, bénévole pour le Secours Catholique. « *On ne s'attendait pas à ça !* » s'exclame Fatiha, tandis que sa fille déplie l'écran d'un ordinateur portable flambant neuf et le met en route. « *Pour que tu puisses travailler, je t'ai installé le pack LibreOffice, lui explique Alice. Je t'ai aussi mis Adobe, qui te permet de lire les fichiers PDF. Et puis l'application Zoom, si tu en as besoin pour suivre la classe virtuelle. En cas de souci, tu m'appelles, je t'aiderai !* » C'est une grande partie de la mission d'Alice : jouer le rôle de hotline, de service support. « *Certaines mamans ne savent même pas utiliser une souris ! Souvent, elles n'osent pas m'appeler à l'aide, de peur de me déranger* », explique la bénévole, qui prend place au volant de sa voiture. Sur la banquette arrière, plusieurs cartons attendent encore d'être attribués à d'autres enfants. « *On observe que chez les 10-12 ans, une fois qu'ils sont équipés, ils ont un regain de motivation pour faire leurs devoirs* », ajoute Alice, avant de poursuivre sa tournée. D'ailleurs, même si la motivation est là, avoir un équipement à soi, c'est mieux pour suivre les cours. C'est ce que confirme Kristela, 10 ans, qu'Alice retrouve tout près de l'hôtel social où elle habite avec sa famille, rue des Pyrénées, dans le 20^e arrondissement : « *Je n'ai plus à utiliser le téléphone personnel de ma mère. J'ai aussi pu télécharger WhatsApp et discuter avec mes amis. C'était chouette !* » ■

STEVEN WASSENAAR / SCOF



REPORTAGE COMPLET SUR LE SITE INTERNET
DU SECOURS CATHOLIQUE :
bit.ly/NumeriqueSC

» rester debout tous ensemble. Parce qu'il permet d'apprécier l'impact des mesures sanitaires opposées à la pandémie sur le moral de ceux qui en ont été peut-être le plus affectés, ce rapport inédit donne l'opportunité d'évaluer, plus largement, l'empreinte posée par ce virus sur leur regard et leur ancrage au sein de la société.

UNE SÉRIE WEB POUR DOCUMENTER L'IMPACT DE LA CRISE SUR LES PLUS PRÉCAIRES

Le 16 mars 2020, la mesure de confinement décrétée pour enrayer la progression de la pandémie est venue bouleverser le quotidien de chacun. Travail et emploi, ressources financières, vie familiale, scolarité et études, relations sociales... tous les pans de la vie ont été affectés. Pour de nombreuses personnes et

familles dont la situation était fragile avant la crise sanitaire, les conséquences à court terme de cet épisode exceptionnel ont été difficiles, voire brutales, en faisant basculer beaucoup, du jour au lendemain, dans la précarité. À moyen terme, la crise économique et sociale qui se profile risque d'être tout aussi déstabilisante, aggravant les situations de pauvreté et d'exclusion. Pour garder trace, donner à voir et surtout à comprendre comment la crise de la Covid-19 a affecté les plus précaires, le Secours Catholique-Caritas France a choisi d'en faire le récit au long cours à travers une série d'articles multimédias publiés sur son site et intitulée *Confinés et après ?* Chaque épisode témoigne de la façon dont Marie-Noëlle, Sandra, Daniel, David... ont traversé cette crise, eux qui sont parents, en recherche d'emploi, étudiant, cuisinier, agent d'entretien, et qui vivent en ville ou en zone rurale. ■

FAIRE VIVRE LA SPIRITUALITÉ

UN GRAND BESOIN DE SENS ET DE SPIRITUALITÉ

« *Le confinement nous a ramenés à notre propre intériorité, faisant ressurgir la question spirituelle* », déclarait Hervé Perrot, l'aumônier du Secours Catholique-Caritas France au printemps 2020. Rapidement en effet, les équipes de nos délégations ont souhaité mettre en place des liens à dimension spirituelle pour répondre à un fort besoin de sens dans cette période éprouvante. Des textes spirituels sur la vie en confinement ont circulé, des nouvelles initiatives de newsletters en délégations ont été créées, autant de dynamiques qui n'existaient pas autant auparavant. La délégation de Marseille, par exemple, a fait circuler tous les jours un tweet du pape et un témoignage de personnes en situation de précarité recueillies par des bénévoles. Des chaînes de prière et de lien fraternel se sont créées un peu partout sur WhatsApp, par e-mail, par téléphone. Nous étions de plus dans des temps liturgiques forts, le Carême

“ DES CHÂÎNES DE PRIÈRE ET DE LIEN FRATERNEL SE SONT CRÉÉES UN PEU PARTOUT SUR WHATSAPP, PAR E-MAIL, PAR TÉLÉPHONE. ”

et Pâques, que nos aumôniers ont accompagnés grâce à de nombreuses initiatives qui ont libéré la parole, permettant à des personnes en très grande précarité de s'exprimer et à nous de comprendre ce qu'elles vivaient. Ce soudain élan spirituel a incité, au niveau national, la création de Cafés spi : une heure et demie d'échanges et de partage en visioconférence pour les responsables de la dimension spirituelle en délégation, un rendez-vous qui s'est tenu tous les 15 jours pendant le premier confinement. Tous les mardis pendant cette même période, la Maison d'Abraham à Jérusalem proposait une prière interreligieuse, une initiative qui, comme les Cafés spi, s'est poursuivie tout au long de l'année. En juin et juillet, les équipes nationales ont proposé à l'ensemble du réseau de vivre une démarche de relecture de ce qui s'est vécu de ce temps de confinement afin d'en tirer des enseignements par rapport à notre mission.

MESSE EN STREAMING POUR LA JOURNÉE MONDIALE DES PAUVRES

Le 22 novembre 2020, au moment de la Journée nationale du Secours Catholique-Caritas France et de la Journée mondiale des pauvres, nous avons choisi de célébrer une messe dans la chapelle de son siège social, au 106 rue du Bac à Paris. Une messe qui s'est tenue avec un groupe de personnes en situation de précarité, des musiciens et notre aumônier national, et qui a été diffusée en streaming à 10 heures, à l'attention de tous nos donateurs, nos partenaires et nos équipes. Les personnes accueillies dans nos délégations ont également pu suivre cet événement avec les bénévoles. L'initiative, en cette année si difficile, a beaucoup touché et réconforté.

RÉSEAU SAINT-LAURENT : DES PÈLERINAGES REPORTÉS MAIS DES RASSEMBLEMENTS DANS LA SÉCURITÉ

C'était un grand rêve des groupes chrétiens du réseau Saint-Laurent : vivre un pèlerinage en Terre sainte sur les pas de Jésus. Pour une cinquantaine de ses membres, le rêve s'est réalisé fin 2019, où ils avaient été reçus par le Secours Catholique-Caritas France à la Maison Abraham, un lieu d'hospitalité situé au cœur de Jérusalem et destiné à l'accueil des plus pauvres, de toutes religions. Cinq autres voyages étaient prévus en 2020, qui ont tous dû être annulés en raison de la pandémie. Le projet n'est pas abandonné pour autant, et les voyages devraient reprendre à partir de fin août 2021.

En 2020 devait se tenir également le pèlerinage du réseau à Lourdes, un événement qui rassemble habituellement quelque 800 personnes en situation de précarité. Crise sanitaire oblige, la jauge a dû être réduite, mais le réseau Saint-Laurent a osé se rassembler pour garder le lien en organisant des visites, de 100 personnes pour la première et 300 pour la suivante. Après six mois de confinement particulièrement difficiles pour des personnes en situation de précarité, se retrouver à Lourdes pour des temps de partage, d'activités, de célébrations, de balades dans le respect des règles sanitaires a été un grand réconfort et source de grandes joies. ■

CE QUI SE VIT

RENFORCER LES LIENS SPIRITUELS POUR DONNER DU SENS AU CONFINEMENT

« **O**n ne choisit pas les circonstances où l'on est placé, mais on choisit la manière de les accepter. » Ce SMS, envoyé à quelque 80 personnes du Secours Catholique du Rhône le 29 mars, était le premier d'une longue série de mots ou d'invitations à faire un geste pour soi-même ou un proche envoyés tous les deux jours par les animateurs de la délégation. Parmi eux, Marion Bichet, explique : « Cette démarche fraternelle est partie de la frustration d'être confiné et isolé. On s'est dit que c'était le moment de vivre autre chose, de redonner du sens et de maintenir le lien. »

Plusieurs délégations du Secours Catholique ont ainsi mis en place des newsletters ou des SMS en cette période de confinement. En Alsace, Caritas a lancé un e-mail hebdomadaire, « Contagion fraternelle », avec une proposition de prière, un partage d'expérience, sans oublier une rubrique humour pour se détendre. « L'idée est de se porter les uns les autres par la prière car on vit un temps d'épreuve », explique Françoise Dréno, l'animatrice.

En Seine-et-Marne, l'équipe d'animation spirituelle a invité son réseau à allumer une bougie tous les soirs à 20 h 15, après les applaudissements aux soignants : « Pendant 5 minutes, faisons chut ! Arrosons de bonté notre patience ! Laissons germer notre espérance ! Malgré la maladie, aimons la vie », était-il écrit dans l'e-mail expliquant la démarche.

L'équipe a également, chaque semaine, envoyé par e-mail un texte, un dessin, une chanson : autant d'invitations à méditer, quelles que soient les croyances de chacun.

« Ça nous relie, je me sens plus en relation, confirme Boniface, demandeur d'asile originaire du Rwanda, et ça me permet de réfléchir. »



REPORTAGE COMPLET SUR LE SITE INTERNET
DU SECOURS CATHOLIQUE :
bit.ly/CovidAvignonSC

DANS LE MONDE : RÉPONDRE À LA CRISE COVID ET POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT

POUR LES POPULATIONS LES PLUS FRAGILES DE PAR LE MONDE, la crise sanitaire de 2020 a été d'abord une crise économique et sociale. Dès les premières mesures de confinement, le premier mouvement du Secours Catholique-Caritas France a été de rassurer ses partenaires : il n'était pas question d'interrompre les programmes de développement en cours, mais de les adapter en réallouant des fonds aux besoins liés à l'urgence sanitaire. Dans un deuxième temps, nous avons lancé un appel à projets : des projets à impact rapide financés à parts égales par le pôle urgences internationales et chacun des pôles géographiques concernés. Nos programmes à long terme se sont bien sûr poursuivis, notamment dans le domaine de l'agro-écologie, un modèle résilient qui a démontré toute sa pertinence face à l'insécurité alimentaire engendrée par la crise sanitaire. Nous avons poursuivi notre plaidoyer pour une meilleure protection des personnes migrantes, particulièrement exposées à la pandémie et fragilisées par les mesures de fermeture des frontières, pour le respect des droits des peuples autochtones et des minorités. Comment repenser le monde d'après la crise sanitaire ? C'est la question que nous avons posée à nos partenaires, dans le cadre d'une réflexion menée avec les équipes de l'action et du plaidoyer France. La convergence de leurs analyses avec celles faites en France constitue un socle commun pour repenser le système mondial actuel, dans une logique local-global, mais aussi nos mobilisations et nos actions futures.



RÉPONDRE À LA CRISE SANITAIRE DANS LE MONDE

AUX CÔTÉS DE NOS PARTENAIRES FACE À L'URGENCE COVID

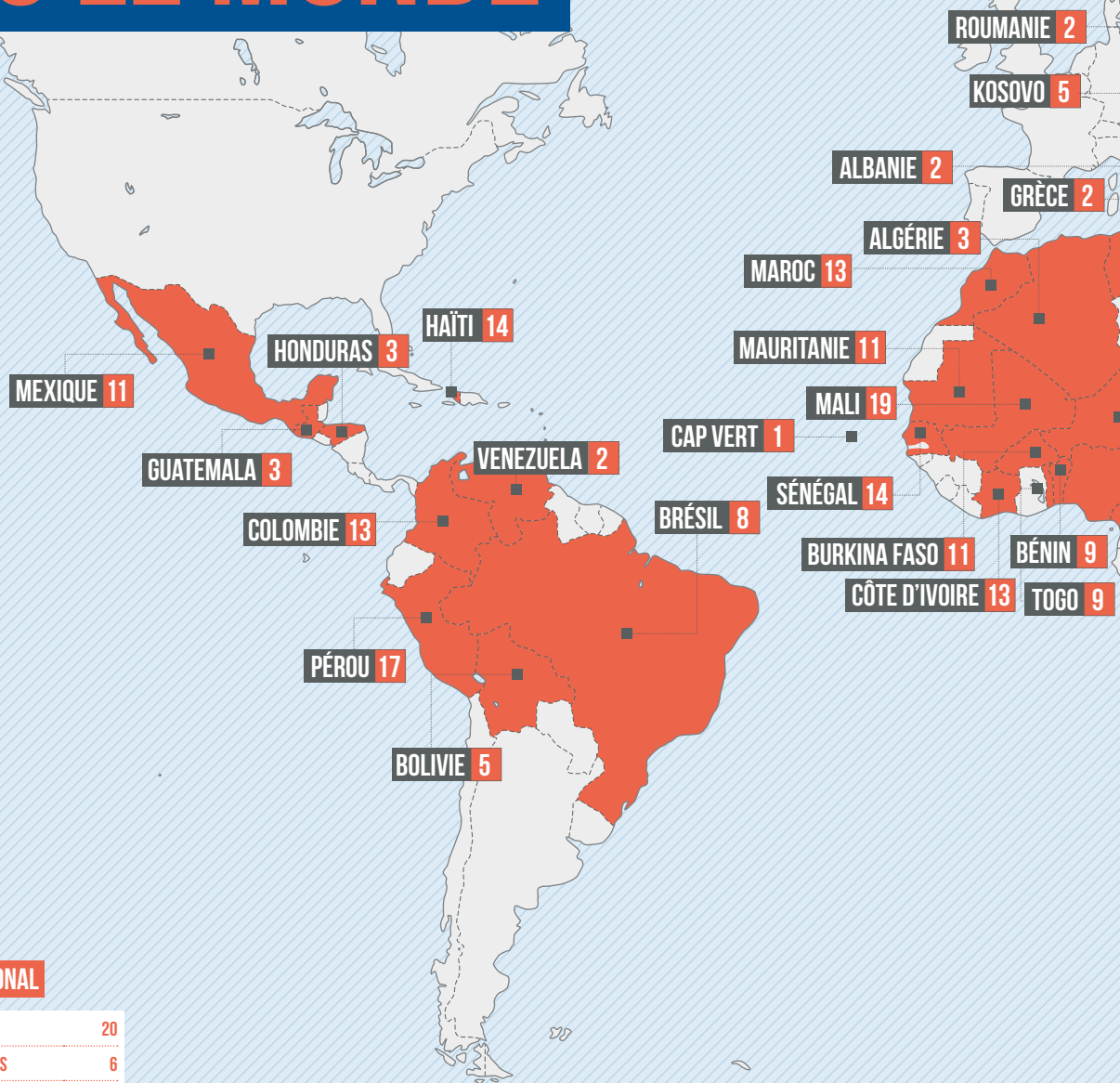
Dès le tout début de la pandémie, le Secours Catholique-Caritas France a décidé de soutenir coûte que coûte ses partenaires avec lesquels des projets étaient en cours.

Première phase : Un courrier a été adressé à chacun d'eux pour les rassurer sur le fait que nous restions à leurs côtés et pour les inviter à mettre en place – même si leur pays était peu ou pas touché par l'épidémie – des mesures de prévention des risques de contamination. Là où certaines activités avaient dû être suspendues du fait de la mise à l'arrêt du pays par les autorités, nous avons proposé à nos partenaires de réallouer une partie des budgets pour financer des activités de sensibilisation à l'hygiène et aux gestes barrière contre le coronavirus. Quand une réallocation du budget n'était pas possible, nous avons

ajouté un avenant de 5 000 à 10 000 euros destinés à financer un volet de sensibilisation. Dans le cadre de cette première phase, nous avons également prévu de permettre aux partenaires avec lesquels nous n'avions pas de projets en cours de nous solliciter pour le financement de nouveaux projets de sensibilisation à l'hygiène et aux gestes barrière contre le coronavirus. Cette démarche a été appréciée par nos partenaires, beaucoup de bailleurs ayant choisi de suspendre leurs aides, au risque de fragiliser des structures obligées de couvrir leurs frais fixes.

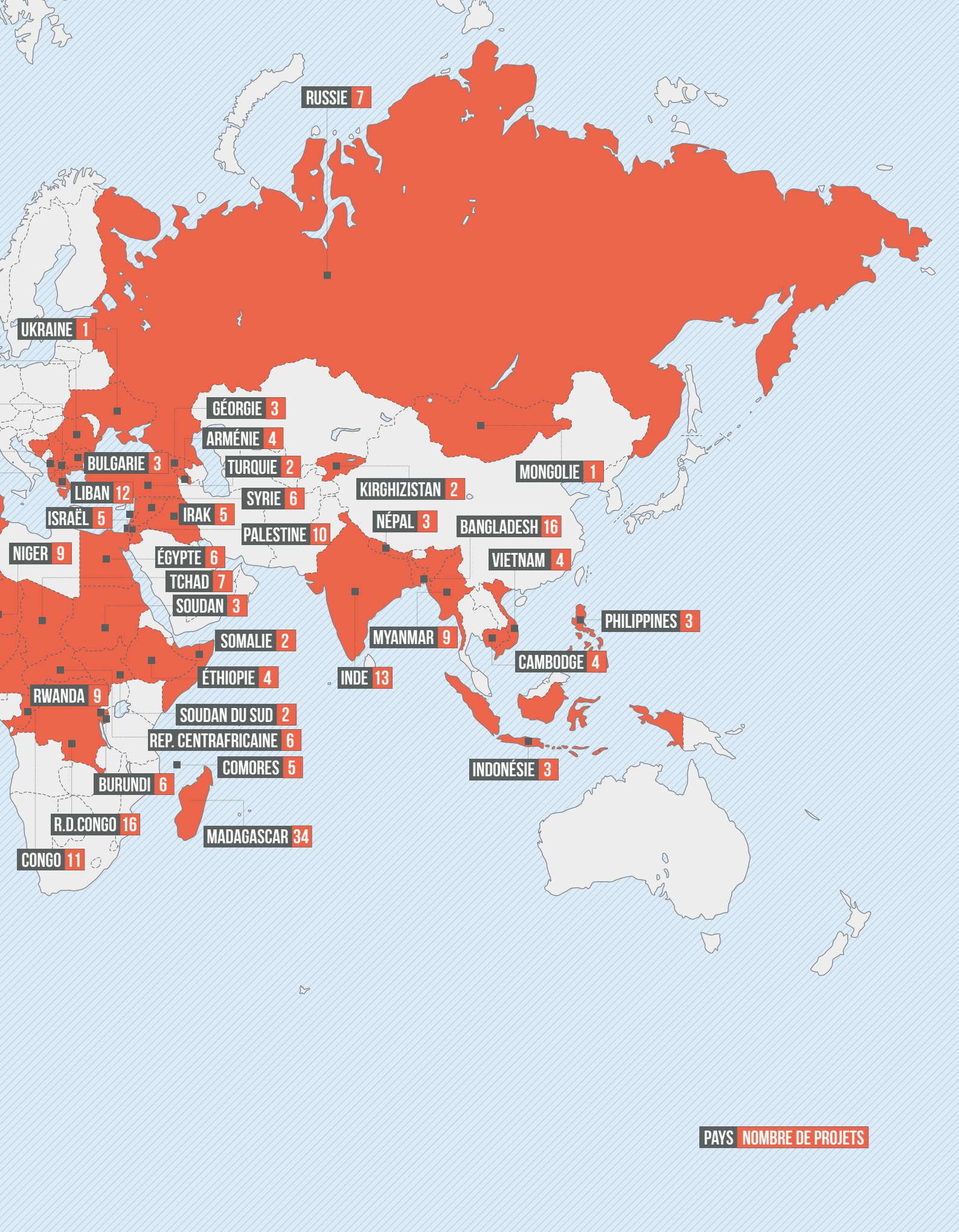
Deuxième phase : À partir du mois de mai, nous avons décidé de mettre en place des projets à impact rapide destinés à répondre aux besoins nés de la crise sanitaire : sécurité alimentaire et/ou EHA (eau, hygiène et assainissement) et/ou moyens de subsistance. Nous en avons fixé le cadre : durée de trois mois et budget maximum de 100 000 euros, entièrement financés par le Secours Catholique, à

488 PROJETS SOUTENUS DANS LE MONDE



PROJETS SOUTENUS PAR RÉGION / INTERNATIONAL

RÉGION AFRIQUE	20
RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	6
RÉGION ASIE	4
RÉGION EUROPE	6
RÉGION MOYEN-ORIENT NORD-AFRIQUE	3
INTERNATIONAL	21



UKRAINE 1

RUSSIE 7

GÉORGIE 3

ARMÉNIE 4

BULGARIE 3

TURQUIE 2

MONGOLIE 1

LIBAN 12

SYRIE 6

KIRGHIZISTAN 2

ISRAËL 5

IRAK 5

NÉPAL 3

BANGLADESH 16

PALESTINE 10

NIGER 9

ÉGYPTE 6

VIETNAM 4

TCHAD 7

SOUDAN 3

MYANMAR 9

PHILIPPINES 3

SOMALIE 2

INDE 13

CAMBODGE 4

RWANDA 9

ÉTHIOPIE 4

SOUDAN DU SUD 2

REP. CENTRAFRICAINE 6

COMORES 5

INDONÉSIE 3

BURUNDI 6

R.D. CONGO 16

MADAGASCAR 34

CONGO 11

PAYS NOMBRE DE PROJETS

100 % par le pôle Urgences pour les projets proposés par les partenaires Urgences, et à moitié par les Pôles géographiques pour les projets issus de leurs propres partenaires. Au total, nous avons financé et accompagné 11 projets sur l'ensemble des zones que nous couvrons : Colombie, Pérou, Bangladesh, Inde, Maroc, Égypte, Irak et Syrie, Sénégal.

Troisième phase : Les projets à impact rapide ont contribué à maintenir à flot les personnes les plus fragiles. Mais les difficultés socio-économiques demeurent et se sont même aggravées. Elles feront l'objet de la phase trois (en préparation) de notre réponse à la crise sanitaire. L'idée consiste à développer des activités génératrices de revenus pour permettre aux populations de devenir résilientes à ce genre de crises. Autre question qui va se poser en phase trois : l'accès à la vaccination pour tous, difficile à mettre en œuvre en raison des conditions de conservation des vaccins.

LA RÉPONSE À LA CRISE SANITAIRE DE CARITAS ITALIE

Dans le cadre de l'enquête auprès des partenaires du Secours Catholique-Caritas France, décision a été prise d'aller également à la rencontre de Caritas Espagne et Caritas Italie, dans le but d'échanger avec eux sur les impacts de la crise et les actions mises en place par leurs réseaux, aussi bien au niveau national qu'international. Des missions dans chacun de ces pays étaient programmées à l'automne 2020 en vue d'une contribution à la première Agora prévue le 19 novembre 2020. Celle en Espagne a dû être reportée au premier trimestre 2021, mais celle en Italie a pu se dérouler comme prévu du 27 au 29 octobre 2020. Elle a fait apparaître de fortes similitudes avec la France au niveau des problématiques rencontrées par les personnes les plus précaires durant la crise, mais aussi les atouts de Caritas Italie, notamment dans sa connaissance fine et actualisée en permanence des situations de pauvreté dans tout le pays.

DES RÉPONSES INGÉNIEUSES AUX CONTRAINTES SANITAIRES

Les partenaires du Secours Catholique-Caritas France ont su très vite s'adapter aux circonstances de la pandémie et des confinements décrétés dans la plupart des pays. En Somalie par exemple, des plateformes d'éducation alternative se sont mises en place pour maintenir le cursus scolaire des enfants.

Des postes de radio ont été distribués par nos partenaires dans les camps de déplacés, permettant la réception d'informations et une continuité de l'apprentissage des enfants *via* les ondes, en support des manuels scolaires qui avaient été

“ L'IDÉE CONSISTE À DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS POUR PERMETTRE AUX POPULATIONS DE DEVENIR RÉSILIENTES À CE GENRE DE CRISES. ”

développés par le ministère de l'Éducation et financés par notre partenaire et le Secours Catholique. Au-delà de cet enseignement à distance, les postes de radio ont permis également la diffusion de messages de prévention sanitaire dans les différentes langues du pays.

En Syrie, où nous soutenons un projet d'éducation en urgence et de soutien psychosocial pour les enfants affectés par le conflit syrien dans les villes de Damas, Alep et Tartous, il a fallu également être créatifs pendant le confinement. Afin que les enfants puissent continuer malgré tout à étudier, notre partenaire a élaboré un manuel d'auto-apprentissage. Celui-ci était distribué avec des fournitures scolaires au domicile des familles par des membres de l'organisation partenaire qui en expliquaient le principe. De mars à juin, les enfants ont ainsi pu rester dans une dynamique d'apprentissage.

PENSER L'APRÈS AVEC NOS PARTENAIRES INTERNATIONAUX

Les partenaires internationaux du Secours Catholique-Caritas France constituent une des cinq sources qui inspirent le travail de réflexion sur « le monde d'après » que nous avons initié en 2020 avec les équipes de l'action et du plaidoyer France. Près de 50 partenaires d'Église et acteurs de la société civile issus de 32 pays différents ont bien voulu partager avec nous leurs constats sur la crise liée à la pandémie mondiale et les enjeux clés qu'elle

a mis en évidence. Ils l'ont fait à partir de questions ouvertes que nous leur avons soumises. Tout d'abord sur leur vision de la crise, et de la façon dont l'Europe l'a gérée, puis sur son impact dans le domaine de la migration, de la transition écologique et des libertés individuelles. Et enfin, sur le monde d'après : que changer dans l'urgence et pour le long terme ? Les analyses de nos partenaires résonnent avec

les réalités vécues en France et avec les réflexions menées au sein de notre réseau depuis l'émergence de la crise qui s'est avérée un puissant révélateur des fractures au sein de la société. Ces convergences nourrissent le sens de notre action et constituent un socle commun pour repenser ensemble le système mondial actuel, dans une logique local-global, mais aussi nos mobilisations et nos actions futures. ■

FAIRE FACE AUX AUTRES URGENCES

DOUBLE MOBILISATION FACE AU LIBAN SOUS LE CHOC

Le 4 août 2020, le port de Beyrouth est soufflé par une explosion qui détruit une partie de la capitale, faisant des centaines de morts et des milliers de blessés. La catastrophe survient alors que le pays est déjà au bord de l'effondrement, avec plus de 60 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté selon la Banque mondiale, une inflation galopante (augmentation de 169 % des prix des produits de base tels que la nourriture et le logement), et un chômage en hausse de 45 %, ce à quoi s'ajoute une deuxième vague de Covid-19 entraînant un confinement de deux semaines fin août. Les opérations de secours et d'aide aux victimes se poursuivent néanmoins, mais les manifestations sont interdites et les tensions sociales s'aggravent encore.

Face à cette situation sans précédent, le Secours Catholique-Caritas France a lancé un appel à dons au sein du réseau de l'association afin de soutenir les partenaires des pôles Urgences et Moyen-Orient et Afrique du Nord.



Les 300 000 euros récoltés sont alloués, à hauteur de 40 000 euros, à Caritas Liban pour ses opérations d'aide d'urgence, ainsi qu'à Caritas Mona, basée au Liban, qui a orchestré la mise en réseau et l'action des Caritas et des organisations de la société civile. Le pôle Urgences internationales soutient deux projets d'aide aux populations sinistrées. Un premier qui répond aux besoins urgents : repas chauds, kits d'hygiène, accès aux soins, aux médicaments et aux soins de santé mentale. Un deuxième qui vise la réhabilitation des maisons de 300 familles, soit environ 1 500 personnes, du quartier de Bourj-Hammoud : prise en charge des factures de réparation des portes, fenêtres, branchements électriques et autres travaux mineurs.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE À NOS PARTENAIRES LIBANAIS FACE AUX CRISES MULTIPLES

Au moment de l'explosion du port de Beyrouth, les équipes des associations libanaises qui œuvrent auprès des populations vulnérables étaient déjà très sollicitées en raison des conséquences de la crise économique et sanitaire, au point qu'elles commençaient elles-mêmes à ressentir les effets de cette crise multi-causale. Faisant ce constat en interne, notre partenaire Hope (House of Peace) nous a demandé de soutenir un projet pilote destiné à armer le personnel et les bénévoles des associations face à la détresse des populations. Le projet comprend à la fois un soutien psychosocial destiné aux équipes et un renforcement de leurs capacités à accompagner les personnes vulnérables dans le domaine psychosocial.



Nous avons également accompagné un autre de nos partenaires, As sabil, qui mène des activités d'éducation non formelle dans trois bibliothèques municipales de Beyrouth. Il s'agit là aussi d'un projet pilote, destiné aux enfants qui se retrouvaient déscolarisés faute d'être équipés pour suivre l'enseignement à distance. Grâce à notre soutien, le partenaire a pu acheter du matériel informatique qu'il a installé dans les bibliothèques elles-mêmes, afin que les enfants les plus vulnérables puissent venir y suivre les cours en ligne. Le projet comprenait également des ateliers de formation aux outils numériques et un soutien psychosocial à destination des parents des enfants.

DIXIÈME ANNÉE DE GUERRE EN SYRIE : DES PROJETS D'ÉDUCATION ET DE REPRISE DE L'ACTIVITÉ

En 2020, la Syrie est entrée dans sa dixième année de conflit. Les besoins humanitaires sont colossaux et complexes dans ce pays où huit personnes sur dix vivent en dessous du seuil de pauvreté, où la moitié de la population (12 millions de personnes) n'a plus de domicile, où 6,5 millions de personnes sont déplacées et 5,6 millions réfugiées dans les pays limitrophes ou en Europe, essentiellement en Allemagne et en Suède.

En 2019 et 2020, les hostilités se sont localisées au nord-est et nord-ouest du pays, puis de violentes attaques se sont concentrées dans le gouvernorat d'Idlib en fin d'année, entraînant de nouveau des déplacements massifs de population.

Les projets soutenus par le Secours Catholique sont des projets multi-activités : éducation en urgence, soutien psychosocial, médical, aide alimentaire et financière... L'un d'eux, en dernière année d'un programme de trois ans, s'oriente vers la sortie de crise à Alep. Malgré un contexte difficile qui peut tout remettre en question, des activités favorisant la relance de l'économie et le rétablissement de la cohésion sociale des communautés sont menées. Elles témoignent d'un souhait des populations de se tourner vers l'avenir. Cela suppose de préparer les familles à devenir indépendantes en les aidant à retrouver des moyens de subsistance et en les impliquant dans l'identification des meilleures méthodes permettant d'assurer ces activités dans la durée.

AIDE D'URGENCE AUX DÉPLACÉS DU HAUT-KARABAGH

Le Secours Catholique-Caritas France soutient de longue date des projets socio-économiques de son partenaire historique qu'est Caritas Arménie. Le 27 septembre 2020, au moment où la guerre a

éclaté dans le Haut-Karabagh, celui-ci nous a sollicités pour soutenir un projet d'aide d'urgence aux populations ayant fui les zones de combat : achat de denrées alimentaires, de vêtements, de couvertures, mais aussi recherche, aménagement et équipement de logements, voire règlement de loyers. Puis, le 9 novembre, lorsque l'Azerbaïdjan a gagné la guerre, le Secours Catholique a de nouveau accompagné Caritas Arménie dans son soutien aux popu-

lations ayant fui définitivement les territoires perdus (100 000 déplacés côté Arménie), et aux familles qui, ayant perdu un père, un mari ou un fils à la guerre, se retrouvaient dans un dénuement complet. Ce second projet, mis en place en décembre 2020, comporte, en plus de l'aide matérielle d'urgence, un volet d'appui psychologique prévoyant des formations à l'attention des acteurs sociaux pour qu'ils soient à même d'accompagner les personnes en détresse. ■

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PLAIDOYER POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE ET DURABLE

En raison de la crise sanitaire, la COP 26, qui devait se tenir à Glasgow en novembre 2020, a été reportée à décembre 2021. Les réponses à la crise climatique ne pouvant attendre, le Secours Catholique-Caritas France a poursuivi tout au long de l'année son travail d'expertise et de lobbying sur l'élaboration des règles de mise en œuvre de l'accord de Paris.

Avec le CCFD-Terre solidaire, Institute for Agriculture & Trade Policy (IATP) et Carbon Market Watch, nous avons publié en novembre 2020 un rapport rappelant la nécessité de mettre en œuvre des politiques climatiques ambitieuses, sans inclure les terres dans les marchés carbone afin de ne pas compromettre la sécurité alimentaire au niveau local. Un enjeu dont l'importance a été réaffirmée par la crise sanitaire, les modèles de circuits courts, ancrés dans le territoire, s'étant avérés plus résilients que ceux basés sur le commerce international. Cette année de pandémie a été également l'occasion de rappeler aux États la nécessité de s'atteler conjointement à la crise économique et écologique, en augmentant leurs engagements politiques comme financiers dans une transition écologique juste, en s'assurant (par exemple dans le cas de la France) que les fonds mobilisés pour la relance contribuent à la résolution de la crise climatique sans laisser personne de côté. Ce travail de plaidoyer s'est fait notamment dans le cadre du réseau Action climat dont le Secours Catholique fait partie, tout comme le travail de suivi et de décryptage de la Convention citoyenne pour le climat, que nous souhaitons plus ambitieuse et intégrant mieux les besoins des plus précaires.

METTRE LES SYSTÈMES ÉCONOMIQUES AU SERVICE DE CETTE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

En 2020, soucieux de minimiser les impacts économiques de la crise sanitaire, les gouvernements et les institutions publiques, dont la Banque centrale européenne (BCE), ont pris des mesures extraordinaires, dont il était à craindre qu'elles puissent »



ELODIE PERRIOT / SCCF





TERRAIN

REPORTAGE SUR LE TERRAIN DE L'AGRO- ÉCOLOGIE AU BRÉSIL

Dans l'État du Pernambuco, au nord-est du Brésil, l'Articulation du semi-aride brésilien (Asa), notre partenaire local, développe un modèle d'agriculture agro-écologique résilient qui permet aux populations de rester et de vivre dignement sur des terres semi-arides que l'État leur conseillait d'abandonner. Grâce à ce modèle, les familles peuvent se nourrir sainement et améliorer leurs revenus. « Avant, je ne pouvais faire que des fruits qui résistent à la sécheresse, témoigne un agriculteur qui s'est fait construire des citernes alimentées en eau de pluie. Désormais, je produis aussi des herbes et des légumes. »

Dans la communauté laje de Farinha, c'est une école qui s'est lancée avec Asa dans un projet de potager agro-écologique pour sensibiliser les enfants au travail de la terre et en faire des acteurs de changement au sein de la communauté. Certains jeunes ont déjà compris la leçon, comme Edivaldo Sevenrina qui, son lycée terminé, a décidé de devenir agriculteur comme son père, qu'il a converti à l'agro-écologie. Antonio et Chirlen Custodia Da Silva ont toujours pratiqué les techniques de l'agro-écologie. Depuis qu'ils ont pu étendre leur surface cultivable et obtenu un emplacement sur deux marchés de producteurs locaux, ils arrivent à en vivre. « Même si on vend peu à chaque marché, on sait qu'à la fin du mois, on aura un revenu suffisant. »

Au printemps 2020, au moment où la région a été confinée, ces agriculteurs ont pu fournir les marchés des villes en fruits et légumes. Grâce à une collaboration avec des associations, Asa a pu offrir des denrées alimentaires à des familles laissées sans ressources en raison de la crise. Une occasion de montrer que le modèle d'agro-écologie et de circuits courts constitue une solution résiliente à ce genre de crise majeure. ■



ÉLODIE PERRIOT / SCCF

» aller à l'encontre des engagements de l'Union européenne en matière de climat. Dans ce cadre, le Secours Catholique-Caritas France a poursuivi son travail de plaidoyer en faveur du verdissement de la BCE, entamé à l'occasion de sa revue stratégique, et participé à la consultation publique lancée par cette dernière. Nous avons également participé à la consultation de la Commission européenne sur sa nouvelle stratégie finance durable, et suivi son élaboration. Cette stratégie européenne, qui devrait être publiée en 2021, constitue une opportunité clé de mettre en œuvre les ambitions de l'accord de Paris en réorientant les flux financiers hors des énergies fossiles vers des investissements dans la transition écologique. Ce plaidoyer s'est fait auprès des députés européens et par l'envoi de courriers et d'analyses à la Commission européenne en vue de peser sur les décisions.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE AU SAHEL

Il s'agit d'un axe fort du Secours Catholique-Caritas France en Afrique : promouvoir la transition agro-écologique dans huit pays du Sahel (Mauritanie, Sénégal, Mali, Niger, Tchad, Burkina Faso, Bénin et Togo), tous fortement impactés par les effets conju-

gués de la croissance démographique et du changement climatique.

En 2020, la crise sanitaire et les mesures de restrictions de mouvement et de contact social ont fortement entravé les activités saisonnières, les expérimentations terrain et les visites d'échanges du programme. Les activités transversales, parmi lesquelles la gestion des connaissances, la mise en réseau et le plaidoyer, ont en revanche pu se poursuivre. Trois communautés de pratiques se sont constituées pour travailler entre partenaires les thématiques suivantes : fumures organiques pour grandes cultures ; biopesticides et biofertilisants ; accompagnement pour un changement de comportement durable. Nos partenaires ont également pu avancer sur leur processus de capitalisation des connaissances acquises par l'expérimentation afin qu'elles puissent bénéficier à d'autres ONG et à une autre échelle. Trois des huit pays du programme, le Niger, le Togo et le Mali, ont déjà mis en place des démarches bien définies, couvrant chacune un volet particulier du changement de comportement vers l'agro-écologie. Pendant cette année charnière, nous avons également réfléchi aux stratégies de plaidoyer pour 2021 et à l'organisation de la suite du programme : nouvelle phase de quatre ans, à plus grande échelle, qui doit contribuer à un processus de transition écologique juste.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DE L'EST

En 2020, l'Afrique de l'Est, et plus particulièrement la Corne de l'Afrique, a connu la pire invasion de criquets depuis une vingtaine d'années. Des dizaines de milliers d'hectares de terres cultivables et de pâturages ont été dévastés, notamment dans les pays où nous menons des projets : le Soudan, le Soudan du Sud et la Somalie, déjà touchés par les inondations et les conséquences de la crise du Covid. Nous y avons poursuivi nos programmes destinés à améliorer la sécurité alimentaire et la résilience des populations.

Nous sommes également restés présents dans la région du Sahel, où notre action humanitaire s'articule principalement autour de deux crises. Celle, structurelle, liée aux alternances de sécheresses et aux inondations engendrées par le dérèglement climatique et la pression démographique. Et celle, conjoncturelle, autour de

la zone des « trois frontières » : Burkina Faso, Mali et Niger. Les agences onusiennes estiment à plus de 9 millions le nombre de personnes ayant des besoins humanitaires dans cette zone : 3,5 millions au Mali, 2,3 millions au Burkina Faso, et 3,8 millions au Niger. Cette crise, dite d'origine humaine, a pour cause fon-

damentale une répartition inégale des ressources naturelles dans la région. C'est pourquoi, en plus de répondre aux besoins les plus pressants, nous tentons avec nos partenaires de travailler sur les causes multiples de la crise.

PARTICIPER AU PLAIDOYER MONDIAL DANS LE CADRE DU FORUM SOCIAL PAN-AMAZONIEN

Du 12 au 15 novembre 2020 se tenait de manière virtuelle la 9^e édition du Forum social pan-amazonien (Fospa), qui réunit les organisations de la société civile des neuf pays du bassin amazonien, dont le département français de la Guyane. Le Secours Catholique-Caritas France y était présent pour la 2^e édition de suite avec la délégation de Guyane, celle-ci ayant intégré l'un des neuf Fospa nationaux qui œuvrent à leur échelon à la lutte contre le changement

climatique et la déforestation, et défendent un modèle alternatif de développement ainsi que les droits des populations autochtones.

Cette édition entièrement virtuelle a permis la participation de l'ensemble de nos partenaires dans la région ainsi que de 21 personnes de nos pôles Asie, Amérique

“ LES AGENCES ONUSIENNES ESTIMENT À PLUS DE 9 MILLIONS LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DES BESOINS HUMANITAIRES DANS CETTE ZONE. ”

ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION DU SECOURS CATHOLIQUE AUX FORUMS INTERNATIONAUX

La convergence, à l'échelon mondial, des crises économiques, environnementales et sociales nécessite un engagement toujours plus fort et coordonné de la société civile. C'est de cette nécessité que sont nés en 2001 les Forums sociaux mondiaux : des espaces d'échange et de débat démocratique. Le Secours Catholique-Caritas France y a pris part dès 2003, ainsi qu'aux forums thématiques ou régionaux qui se sont créés par la suite : celui sur les migrations en 2018, ou le Fospa en 2017 et en 2020. Jamais encore les retombées directes et indirectes de cette participation sur nos réseaux en France et à l'international n'avaient véritablement été étudiées ni mesurées. En 2020, soit 17 ans après notre premier forum social mondial, il nous a semblé important de réfléchir à la suite et aux modalités de notre engagement dans

cette dynamique. Pour ce faire, une enquête a été menée auprès de 28 personnes ayant participé à l'un ou l'autre de l'ensemble des forums sociaux mondiaux auxquels nous étions présents. Ce travail nous a permis de confirmer la pertinence pour l'association, tout comme pour les personnes à titre individuel, de s'investir dans des forums sociaux, pour ce qu'ils apportent en termes de formation, de sensibilisation à des thématiques, de mobilisation des réseaux et de mise en réseau, d'alliances et de partenariat. Il est à la base du choix stratégique qui a été fait pour les trois prochaines années : privilégier les forums régionaux et thématiques, sans exclure tout à fait les forums sociaux mondiaux, et rester attentifs aux autres dynamiques/mobilisations citoyennes du même ordre pouvant être investies.

latine et Plaidoyer international. Leur contribution portait principalement sur deux sujets. Premièrement, la présentation de notre étude sur la contribution de six peuples autochtones d'Amérique latine et d'Asie à une gestion durable de leur territoire. Deuxièmement, sur la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui impose notamment que les populations autochtones soient consultées avant toute implantation de projet industriel sur leurs territoires. Une convention que la France n'a pas ratifiée mais en faveur de laquelle nous nous sommes positionnés, avec nos délégations d'outre-mer.

COMPRENDRE ET DÉFENDRE LES PEUPLES AUTOCHTONES D'ASIE ET D'AMÉRIQUE LATINE

L'étude menée en 2019 par le Secours Catholique-Caritas France auprès des peuples autochtones de six pays d'Asie et d'Amérique latine a été présentée pour la première fois lors de la 9^e édition du Fospa. Résonnant

avec les thématiques clés du forum, cette étude porte sur les modes de vie et défis auxquels font face les communautés autochtones ainsi que sur les pratiques d'accompagnement mises en œuvre. Souvent dans une posture d'allié et de facilitateur, nos partenaires d'Asie et d'Amérique latine mettent l'accent sur le respect des modes de vie des communautés et la valorisation de leurs connaissances. Ils mènent des actions de défense d'un droit foncier indissociable du droit coutumier, des cartographies participatives des territoires ancestraux, recherchent des alternatives aux cultures intensives qui puissent répondre aux besoins tant environnementaux qu'économiques des populations. Par ailleurs, cette étude vient aussi renforcer les positionnements de plaidoyer du Secours Catholique sur la défense du climat et des droits des populations autochtones. L'étude fera l'objet d'une nouvelle rencontre avec nos partenaires pour déterminer les perspectives et les suites à donner à ce travail d'ores et déjà très enrichissant. ■

DÉFENSE DES DROITS

LA PROTECTION DES MIGRANTS À L'ÉPREUVE D'UNE CRISE MULTIPLE

La première Revue régionale européenne sur la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières s'est tenue les 12 et 13 novembre 2020. L'occasion pour le Secours Catholique-Caritas France d'alerter les décideurs sur la vulnérabilité accrue des personnes migrantes dans le contexte de la crise sanitaire. Étant en première ligne pour assurer les métiers essentiels à nos sociétés et vivant le plus souvent dans des hébergements collectifs ne permettant pas d'appliquer les mesures sanitaires nécessaires à leur protection, les personnes migrantes ont été particulièrement exposées à la pandémie. À cette crise sanitaire se sont ajoutées pour elles celles engendrées par les politiques mises en place pour répondre à l'épidémie. Une crise de protection, liée aux mesures de fermeture des frontières qui ont rendu les parcours migratoires encore plus dangereux et ont fortement fragilisé l'accès au droit d'asile. Et une crise

socio-économique, les personnes migrantes étant les premières à perdre leur emploi, souvent informel, sans bénéficiaire, ou très peu, de mesures de protection sociale.

Nous restons donc mobilisés en vue de la première Revue mondiale de la mise en œuvre du pacte, prévue en 2022 et pour laquelle il serait inacceptable que des progrès substantiels pour la protection des migrants n'aient pas été faits. Cela est d'autant plus vrai pour les migrants environnementaux qui ne peuvent pas aujourd'hui bénéficier d'une protection internationale.

ACTIONS ET PLAIDOYER POUR UN DROIT À MIGRER... ET À RESTER

Le Secours Catholique-Caritas France soutient depuis de nombreuses années des structures d'accueil des migrants mises en place par Caritas Sénégal, Mali et Niger. Vu l'augmentation du nombre de migrants dans la région (près de 200 000 personnes en 2020), les trois Caritas ont



pris l'engagement en 2016 d'amplifier et de mieux coordonner leurs actions d'accueil et d'accompagnement des migrants, qu'ils soient en partance à la recherche d'un avenir meilleur (adultes ou jeunes), en transit (venant d'autres pays d'Afrique), de retour (notamment expulsés d'Algérie, d'Europe), ou encore désireux de s'installer dans leur pays. L'engagement des Caritas du Sahel pour le droit à migrer se fait également, dans la dynamique insufflée par la campagne globale « Mobilité humaine » lancée par le pape François.

Nous soutenons le travail de plaidoyer de Caritas Sénégal, laquelle a contribué à une lettre pastorale des évêques du Sénégal qui interroge sans détour la question migratoire, les droits de l'homme (nombreuses morts en mer, en 2020, de migrants voulant se rendre aux îles Canaries), au niveau non seulement des pouvoirs publics, mais aussi des familles et de l'Église. Une prise de position forte qui vise à faire bouger les choses dans le sens d'un droit à migrer mais aussi à rester, ce qui passe par la formation de jeunes d'Afrique de l'Ouest.

En 2020, la crise sanitaire mondiale a eu des conséquences surtout économiques dans la région, en raison de la baisse de 20 à 30 % des montants envoyés par les diasporas d'Europe. Le centre d'accueil de Caritas Dakar a ainsi dû revoir son

programme pour augmenter la part d'assistance financière et alimentaire aux migrants désireux de s'installer dans la ville mais ne parvenant plus à y trouver un travail.

ASSISTANCE AUX POPULATIONS VÉNÉZUÉLIENNES RETOURNÉES ET RÉFUGIÉES EN COLOMBIE

La pandémie de 2020 a encore aggravé la crise humanitaire qui sévit au Venezuela depuis plusieurs années. Les familles restées au pays subsistaient pour beaucoup grâce à l'argent envoyé par des proches immigrés dans les pays de la région. Mais les emplois dans l'économie informelle se sont raréfiés du fait de la crise économique engendrée par le Covid, au point que beaucoup de Vénézuéliens ont décidé de rentrer. C'est pourquoi en 2020, le Secours Catholique-Caritas France est resté présent sur les deux fronts de la crise. Au Venezuela, nous avons poursuivi le programme de prise en charge nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes, ainsi que le projet de l'Association vénézuélienne de services de santé (Avessoc), notre nouveau partenaire, pour répondre aux besoins de santé de la population. En 2020, 3 913 patients ont ainsi bénéficié de soins sanitaires, dont 265 d'une

intervention chirurgicale, et 8 établissements de santé ou hôpitaux ont été équipés d'un échographe ou d'un échocardiographe.

En Colombie, nous avons soutenu la Caritas dans son programme destiné aux réfugiés vénézuéliens (5,4 millions de personnes en 2020) qui transitent par le pays pour se rendre en Équateur ou au Pérou : distribution de nourriture, de kits d'hygiène et d'abris dans la région montagneuse de Norte de Santander. Avec notre soutien, la Caritas Colombie a également accompagné les réfugiés qui s'installent dans le pays, les aidant à trouver une activité sur place ou à faire les démarches administratives pour ouvrir de petits commerces comme des salons de coiffure ou des restaurants.

« VAMOS POR LA PAZ », UN PROJET FRANCO-COLOMBIEN POUR LA PAIX EN COLOMBIE

La mise en œuvre de l'accord de paix signé entre le gouvernement colombien et la guérilla des Farc est un des grands enjeux auxquels le pays est confronté depuis 2016. Le Secours Catholique-Caritas France y est très impliqué depuis plusieurs années en tant

que membre du réseau France-Colombie Solidarité. Une implication reconnue puisqu'elle nous a valu, le 1^{er} décembre 2020, d'être désignés comme chef de file d'un consortium d'organisations franco-colombiennes. C'est à nous qu'il revient, dès 2021, de piloter le programme multi-acteurs « Ensemble pour la paix » sur deux ans, et cofinancé par l'AFD à hauteur de plusieurs centaines de milliers d'euros, que nous avons élaboré tout au long de l'année 2020. Son objectif premier est de renforcer les capacités de la société civile à participer à l'élaboration des politiques publiques de construction de la paix dans trois zones rurales des départements du Cauca et du Chocó qui ont été durement impactées par le conflit armé. Un fonds est également dédié à la protection des défenseurs des droits humains. Différentes actions de plaidoyer sont également prévues à Paris et à Bruxelles, dont une tournée des défenseurs des droits destinée à sensibiliser et à interpeller les autorités et acteurs de la coopération sur la situation en Colombie.

Ce programme s'avère d'autant plus pertinent dans le contexte de crise sanitaire et de confinement qui a entraîné le plus fort pic de violence à l'égard des défenseurs des droits et leaders sociaux depuis les accords de paix. Cette situation de violence risque de croître fortement à l'approche des élections présidentielles en 2022, échéance souvent très meurtrière et génératrice de tensions territoriales.

DÉFENSE DES DROITS DES PRISONNIERS NORD-CAUCASIENS DE RUSSIE

En Russie, pays dont le système pénitentiaire est connu pour sa grande violence, les détenus nord-caucasiens subissent des maltraitances presque systématiques en raison de leurs origines ethniques et religieuses. En outre, ils sont souvent détenus à plusieurs milliers de kilomètres de leurs proches, ce qui rend les visites difficiles voire impossibles. Les organisations ayant l'expertise, la reconnaissance et la capacité de travailler sur la thématique des conditions de détention sont rares en Russie. Le partenaire, soutenu par le Secours Catholique-Caritas France depuis 2011, compte parmi ces quelques organisations aptes à agir pour la défense de ces détenus nord-caucasiens, particulièrement sujets aux discriminations. Ce projet mis en œuvre en 2020 donne aux détenus accès à une assistance juridique personnalisée, qui peut aller jusqu'au dépôt de recours auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) ; il propose des actions de prévention



SEBASTIEN LE CLÉZIO / SCCF



ÉLODIE PERRIOT / SCF

contre la discrimination ethnique dans les établissements pénitentiaires et de sensibilisation de la société russe, menées notamment *via* le site internet et la page Facebook de notre partenaire qui compte 30 000 lecteurs réguliers, dont des médias indépendants. Enfin, dans le cadre du projet, un travail de plaidoyer avec d'autres ONG a abouti en 2020 au vote de la loi fédérale n° 96 permettant aux détenus de demander leur transfert vers un établissement pénitentiaire dans une région plus près de leurs proches.

Dans sa deuxième phase qui se terminera en novembre 2021, l'accent sera mis notamment sur les deux volets prévention et plaidoyer du projet, ainsi que sur un suivi de la bonne mise en application de la nouvelle loi fédérale.

UNE ÉTUDE INÉDITE SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DANS LES GRANDS LACS

La remise du prix Nobel de la paix 2018 au gynécologue congolais Denis Mukwege a pour un temps focalisé l'attention de la communauté internationale sur les violences sexuelles utilisées comme arme de guerre. Ces violences existent pourtant également en temps de paix, parfois ancrées comme un fait de société coutumier. Fort de ce constat, le Secours Catholique-Caritas France et ses partenaires congolais et rwandais ont lan-

cé en 2017 un programme de lutte contre ces violences, avec des activités communes dans les différentes régions des Grands Lacs : appui juridique et psychosocial, médiations et sensibilisation du grand public.

Le programme s'est achevé en 2020 par la publication d'une enquête sur les violences domestiques et professionnelles faites aux femmes. Menée par nos partenaires auprès de 1 800 femmes dans l'ensemble de leurs territoires d'intervention, cette étude poursuit les objectifs suivants : identifier et constituer une base de données quantitative sur les types de violences et les cas de violence dans la région ; avoir une compréhension qualitative plus globale des mécanismes et relations basés sur le genre dans les sociétés où interviennent les acteurs ; développer des stratégies de plaidoyer auprès des autorités et institutions tant locales qu'internationales. Ce travail ainsi que les ateliers de capitalisation sur les bonnes pratiques expérimentées pendant les premières années de programme vont nous servir à mettre en place la prochaine phase. Prévue à une autre échelle, celle-ci a pour ambition de changer le comportement et le regard de la société sur les violences faites aux femmes, de sensibiliser les hommes à une masculinité positive et de mieux coordonner le parcours de résilience des victimes à travers la complémentarité d'action du plus grand nombre d'acteurs. ■

CONVERGENCE FRANCE ET INTERNATIONAL

VERS UNE CONVERGENCE DES PRATIQUES DE CHANGEMENT LOCAL EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Depuis plus de deux ans, les délégations du Secours Catholique-Caritas France ont mis en place des projets d'animation du changement social local (ACSL) qui s'appuient sur les différents acteurs de l'association et visent à développer le pouvoir d'agir des personnes en situation de précarité sur les thématiques qui les concernent. Au niveau international, nos partenaires développent eux aussi avec les populations locales qu'ils accompagnent une approche de transformation sociale, très similaire dans l'esprit mais avec certaines divergences. En 2020, des journées de travail ont été organisées avec des membres des directions de l'action France et de l'action internationale pour évaluer les convergences entre ce qui se fait en France et à l'international, définir une culture commune, voire un terme commun pour désigner ces deux approches. Il en est ressorti que les objectifs sont les mêmes : apporter des améliorations sociales à l'échelon local, en développant la participation et le pouvoir d'agir des personnes concernées, et qu'il était donc pertinent de

favoriser les échanges et les liens entre la France et l'international sur ces sujets. D'autres échanges auront lieu en 2021 pour poursuivre ce travail en commun.

FORMER DES « CITOYENS DU MONDE »

Le Secours Catholique-Caritas France a fait sienne la vision donnée par le pape François dans son encyclique *Laudato si'*, à savoir que « *tout est lié dans le monde* », que la terre est « *notre maison commune* » et que « *les talents et l'implication de tous sont nécessaires pour réparer les dommages causés par les abus humains* ». Nous encourageons donc les bénévoles qui s'intéressent à la solidarité internationale et souhaitent construire des ponts entre l'action locale et internationale. C'est tout l'enjeu de la formation organisée du 5 au 7 février 2020. Intitulée « Être citoyen du monde : penser global, agir local », elle avait pour objectifs de développer une compréhension partagée de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), d'appréhender son articulation avec le projet national du Secours Catholique, de percevoir les liens entre les actions locales et les défis du monde et de creuser des pistes et modalités d'actions concrètes en délégation. ■

APPUI AUX PARTENAIRES ET POSTURE D'ACCOMPAGNEMENT

DEUX PROGRAMMES EMBLÉMATIQUES DÉSORMAIS AUTONOMES

L'année 2020 a été décisive pour le processus d'autonomisation de deux projets phares du Secours Catholique-Caritas France en Afrique : le mouvement Tournons la page (TLP), que nous soutenons et coordonnons depuis 2014, et le programme Approche (anciennement appelé Diro), soutenu pendant 12 ans. Fort de ses 250 structures membres d'Afrique et d'Europe et de ses avancées de plaidoyer, le mouvement TLP s'est constitué en association en mai 2020,

association qui est portée par un bureau et un comité international chargés de piloter les activités et de prendre les décisions stratégiques. Le Secours Catholique continue à accompagner cette autonomie par ses conseils techniques, un appui financier et, bien sûr, un soutien aux actions de plaidoyer et de mobilisation citoyenne : supervision des élections au Niger et en Côte d'Ivoire, lutte contre l'impunité devant les tribunaux internationaux en Guinée, protection des défenseurs des droits. Quant à Approche, le programme de renforcement des capacités de gouvernance et de gestion des Caritas de 17 pays d'Afrique

(4 nouveaux pays ont rejoint le programme dans cette nouvelle phase), il se poursuit désormais avec le soutien de l'AFD et sous le pilotage de Caritas Africa.

Dans des domaines différents (plaidoyer vs renforcement des organisations) et avec des acteurs distincts (petites organisations de droits humains vs Caritas nationales), ces deux transferts soulignent que le rôle premier de nos actions internationales consiste à donner les moyens à nos partenaires d'agir au plus près des communautés et de s'approprier les capacités nécessaires pour mener leurs projets de façon autonome.

REPENSER LA COHÉRENCE DE L'ACTION ET DU PLAIDOYER À L'INTERNATIONAL

En 2020, la Direction de l'action et du plaidoyer international (Dapi) du Secours Catholique-Caritas France a été accompagnée par un cabinet-conseil extérieur pour renforcer la cohérence de l'action menée avec nos partenaires internationaux avec le projet natio-

nal de l'association, notamment dans sa dimension de transformation sociale vers une transition écologique juste et globale, au sens qui lui est donné dans l'encyclique *Laudato si'*. Ce travail nous a permis d'établir une carte d'identité de la Dapi au sein du Secours Catholique, avec sa vision, ses caractéristiques et ses forces, et de définir le profil des partenaires avec lesquels nous souhaitons travailler : ceux menant des projets avec la participation des populations et en tenant compte de leur volonté de transformation sociale durable. Une fiche a été élaborée en vue de qualifier le type de relation et d'accompagnement que nous souhaitons mettre en place avec les partenaires choisis. Ce changement de posture vis-à-vis de nos partenaires implique une responsabilité mutuelle, afin que nous puissions travailler dans une relation qui nous fasse grandir ensemble, qui conduise à une action plus pérenne, et qui nous amène à nous engager davantage dans le plaidoyer au niveau local, national et international. ■

DIALOGUE INTERRELIGIEUX ET INTERCULTUREL

UNE NOUVELLE DIRECTION POUR LA MAISON D'ABRAHAM

Située en plein cœur de Jérusalem-Est, au milieu d'un parc de pins donnant sur la Vieille Ville au loin, la Maison d'Abraham accueille des pèlerins depuis plus de 50 ans, selon la mission confiée au Secours Catholique - Caritas France par le pape saint Paul VI. En mars 2020, cet accueil a dû être suspendu suite à la fermeture des frontières en raison de la pandémie, si bien que seuls 600 pèlerins ont pu venir s'y ressourcer, au lieu de 5 000 les années précédentes. La dernière phase des travaux entamée en 2018 a été interrompue elle aussi, et la maison fermée. Fermée, mais pas inactive. En effet, les sœurs dominicaines de la Présentation restées sur place ont animé pendant trois mois, en direct sur Facebook, en vidéo face au mur de Jérusalem, des temps de prière hebdomadaire en lien avec les communautés de l'Esplanade des religions à Bussy-Saint-Georges (77), chrétiennes, musulmanes et juives, mais aussi bouddhistes et hindouistes. Entré en fonction sur place le 10 décembre, Bernard Thibaud, ancien se-

crétaire général du Secours Catholique et nouveau directeur de la Maison d'Abraham, a aussitôt lancé la reprise des travaux, qui devraient se terminer à l'été 2021, et commencé à tisser des liens avec les populations des quartiers voisins de Ras Al-Amud et Silwan. Sa mission est de développer les trois axes du projet de la Maison : 1) un lieu d'hospitalité et de pèlerinage solidaire pour les personnes de toute religion, en priorité les plus modestes ; 2) un lieu de rencontre pour construire le vivre-ensemble et la solidarité entre les communautés locales ; et 3) un lieu de formation spirituelle pour les acteurs engagés dans la solidarité, la justice et la paix.

En 2020, une vingtaine de groupes du réseau Saint-Laurent, soit près de 300 personnes en situation de précarité, avaient projeté de séjourner à la Maison d'Abraham. Loin d'être démotivées par les reports successifs de leur pèlerinage, les personnes y voient depuis neuf mois une lueur d'espoir qui les aide à traverser la difficile période de pandémie. En 2021 et 2022, plus de 600 personnes du réseau Saint-Laurent seront accueillies à la Maison d'Abraham. ■

UNE ORGANISATION QUI S'ADAPTE POUR FAIRE FACE AUX ENJEUX

LES BESOINS COLOSSAUX QUI ONT ÉTÉ MIS EN LUMIÈRE en cette année 2020, en termes de renforcement de l'accès aux droits pour tous, mais aussi de développement des liens fraternels et intergénérationnels et de la spiritualité, ont obligé le Secours Catholique-Caritas France à faire évoluer ses modes d'action autant que ses fonctionnements internes. Pour la première fois de notre histoire, nous avons dû prendre des décisions contraignantes au niveau national pour l'ensemble des délégations et dicter des manières de faire dans le respect des consignes sanitaires et le souci de protéger tant nos équipes que les publics qu'elles accueillent. La relecture de ce qui s'est vécu au niveau local, régional et national est particulièrement riche. Le recours aux outils numériques, les démarches d'aller-vers, ou encore le renforcement et l'affirmation de l'importance de notre dimension spirituelle nous ont fait évoluer et grandir. Un des effets de cette crise a été également le développement des partenariats associatifs et institutionnels, et du bénévolat, *via* la réserve civique. Cela a libéré des énergies positives et permis à des jeunes actifs de découvrir le monde de la précarité ainsi que leur pouvoir d'agir. À nous désormais de savoir maintenir ces énergies nouvelles et en tirer profit pour être capables de faire face aux multiples défis sociétaux que nous vivons.



UNE GOUVERNANCE ET DES MODES D'ACTION REVISITÉS

QUELQUES JOURS POUR METTRE L'ASSOCIATION EN ORDRE DE MARCHÉ

La crise sanitaire de 2020 a obligé le Secours Catholique-Caritas France, non seulement à imaginer et à mettre en place des solutions aux situations vécues par les plus fragiles, mais aussi à revoir ses habitudes de fonctionnement interne. Ainsi, pour la première fois de notre histoire, nous avons dû adopter un mode de gouvernance plus vertical. Toutes les décisions relatives aux règles sanitaires ont été prises sur le plan national, en concertation, bien sûr, avec les délégations.

Dès l'annonce du confinement, une cellule de crise nationale, composée du bureau national et des directeurs, ainsi qu'un collectif constitué d'acteurs du réseau et de la Direction action et plaidoyer, se sont mis en place et réunis quotidiennement. Ce dispositif nous a permis de prendre des décisions rapides pour engager la parole, l'action et les ressources de l'association. Les aspects de sécurité

sanitaire ont quant à eux été gérés par une équipe dédiée mobilisant nos bénévoles du pôle Urgences France. Nous avons également mené un gros travail de soutien des équipes au niveau local, avec des référents nationaux en appui des délégations pour qu'elles puissent conduire leur action dans un cadre sanitaire et administratif devenu très contraignant.

UNE RÉINVENTION COMPLÈTE DES MODES D'ACTION

À l'annonce du confinement, nous avons commencé par stopper toutes nos activités pendant quelques jours, d'une part pour contribuer à la non-propagation du virus au sein de nos équipes et des publics accueillis, mais aussi pour nous laisser le temps de définir comment adapter nos activités aux consignes sanitaires.

Les activités menées dans nos délégations ont ainsi été classées en trois catégories. Pas à risque : tout ce qui se fait par téléphone. Risque moyen : l'accueil individuel en délégation. Et risque important : toutes



SÉBASTIEN LE CLÉZIO / SCSF

les activités en collectif comme les cours de français, les groupes de parole et de convivialité, les activités d'accès aux droits, et aussi les accueils de jour où les personnes à la rue peuvent venir prendre un petit déjeuner, une douche...

Ces niveaux de risque ayant été qualifiés, l'association a pu se remettre en marche. Dès la deuxième semaine, les actions qui pouvaient être menées sans sortir ou sans rencontrer les personnes ont repris, ainsi que certaines actions dans la rencontre avec les personnes, mais selon des protocoles précis. Nous avons joué la carte de la sécurité pour que nos missions se poursuivent sans risques pour les personnes, salariées, bénévoles et accueillies. L'engagement de l'ensemble des acteurs a été remarquable.

DÉCOUVERTE DU DISTANCIEL ET DE L' « ALLER-VERS »

Les activités en collectif, telles que les cours de français, ont dû être arrêtées dans la durée. Certaines délégations du Secours Catholique-Caritas France ont rapidement réussi à les reprendre autrement, en utilisant des outils comme WhatsApp ou d'autres logiciels de visioconférence, une façon aussi de ne pas perdre le lien avec les personnes et de leur montrer que nous ne les abandonnions pas. Pour les autres

activités qui ne pouvaient pas se faire à distance ni être reportées (les aides administratives, financières, ou alimentaires), nous avons fait le choix d'aller vers les personnes selon un protocole sanitaire bien défini. C'est ainsi notamment qu'ont pu être remis les 500 000 chèques-services destinés aux personnes en grande difficulté financière du fait de la crise.

D'autres services comme la domiciliation ont rapidement repris, mais là encore, avec des règles strictes et sûres : une seule personne à la fois, et reçue sur rendez-vous pour avoir le temps de désinfecter et d'aérer les locaux après chaque visite.

Les accueils de jour pour les personnes en situation de rue ont rapidement rouvert également, malgré les difficultés que cela représentait au début du confinement de mars où il était difficile de se procurer des masques et du gel hydroalcoolique. Nous avons encouragé les délégations à se rapprocher des directions départementales de la CCAS et des préfectures afin d'obtenir leur feu vert pour la réouverture, mais aussi un soutien matériel. De tels partenariats, quand ils ont pu se faire de façon exemplaire, ont permis de mener pleinement nos missions, comme à Ajaccio, où notre accueil de jour est resté ouvert sans interruption depuis le début de la crise. Nos équipes ont su se montrer réactives et inventives. Dans la plupart des délégations, des personnes se sont inventé un rôle essentiel de coordinateur des

acteurs de l'action sociale, institutionnels comme associatifs, parfois en initiant elles-mêmes des démarches de partenariat.

LA RÉGION COMME ESPACE DE LIEN ET D'ENTRAIDE POUR LES DÉLÉGATIONS

Confronté pour la première fois à une urgence de nature nationale, le Secours Catholique-Caritas France a également dû ajuster son mode d'animation interne. De façon assez logique, nous nous sommes appuyés sur nos espaces de travail à l'échelon régional pour croiser ce qui se vivait et se constatait en délégations et ce qui se réfléchissait et se décidait au niveau national en termes de positionnement de plaidoyers et d'évolution des activités. Les échanges y ont été très riches et constructifs au plus fort de la crise, avec beaucoup d'informations remontées du terrain, et une bonne réception faite aux positionnements et consignes venues du siège. Ces espaces ont également constitué des lieux d'entraide très importants pour les délégations qui avaient des défections dans leurs équipes, ou des difficultés à s'adapter, ou encore qui étaient, du moins au début,

et ne comprenaient pas toujours les décisions imposées au niveau national.

UNE ADAPTATION DANS LA DURÉE

Le Secours Catholique-Caritas France avait désigné des bénévoles du pôle Urgences France comme référents sanitaires pour chacune des régions. Ces derniers ont permis de faire monter les équipes de délégation en compétence sur ces sujets, si bien que peu à peu, nous avons pu continuer à fonctionner avec une seule cellule de sécurité sanitaire au niveau national, composée d'acteurs des délégations comme des pôles Communication et Plaidoyer. Cette cellule a continué à suivre l'évolution des consignes et décrets émanant des pouvoirs publics, et à alerter régulièrement sur les points de vigilance. Il nous a fallu également rester attentifs à la façon dont les protocoles se vivaient au sein des équipes. Le Secours Catholique appuie son action sur plusieurs milliers de bénévoles qui sont soutenus par un millier de salariés. Il nous a fallu trouver comment appliquer les règles sanitaires imposées aux salariés, sans qu'elles entravent inutilement l'action des bénévoles, notamment quand certaines activités ont redémarré alors que les salariés étaient tenus au télétravail. ■

DÉMARCHES DE RELECTURE ET POSITIONNEMENTS

PLUSIEURS TEMPS DE RELECTURE DE CE QUI S'EST VÉCU AU COURS DE L'ANNÉE

Comme pour tout événement d'importance qui se vit au Secours Catholique-Caritas France, les équipes des délégations et du siège ont été invitées à vivre des temps de relecture de la façon dont chacun avait traversé la période, et ce qu'il en avait tiré. Nous avons clairement observé trois temps. Un premier temps où bénévoles comme salariés ont éprouvé le besoin de se retrouver et de raconter leur vécu, notamment les bénévoles qui avaient été contraints de rester chez eux et l'ont vécu douloureusement pour certains d'entre eux. Puis un deuxième temps de relecture de l'évolution de nos façons de faire. Des fiches d'animation avec

plusieurs outils d'analyse ont été proposées aux délégations à cet effet, ainsi qu'un outil informatique commun, intitulé « État des lieux partagé », où pouvaient être remontés les éléments les plus significatifs dans plusieurs domaines : pauvreté, animation du réseau et des bénévoles, évolution des activités sur les relations partenariales. Une soixantaine de délégations y ont apporté leur contribution, nous fournissant un matériau dont nous allons tirer des enseignements pour la suite de notre action, au niveau national et local.

Parallèlement, un diagnostic de nos fonctionnements internes, notamment entre notre siège national et les délégations, a été réalisé à l'été 2020 par un cabinet externe auprès des équipes de deux régions.



MORGAN FACHE / COLLECTIF ITEM

UNE RENCONTRE NATIONALE DES AUMÔNIERS

Les aumôniers du Secours Catholique-Caritas France se rassemblent rarement au niveau national. En janvier 2020, une telle rencontre s'est imposée en vue de travailler trois sujets au cœur de leur mission et en prise avec l'actualité : Comment vivifier la relation du Secours Catholique avec l'Église ? Comment créer une dynamique d'animation spirituelle dans les délégations ? Quelle place pour l'Évangile et Jésus Christ dans l'association ?

Sur ces trois sujets, les aumôniers ont travaillé avec une pédagogie adaptée et interactive qui favorise l'intelligence collective. Une capitalisation de leurs travaux a permis de faire ressortir, pour chacune des trois questions, des pistes de travail concrètes dans l'exercice

de leur mission en lien avec les équipes d'animation et les bureaux des délégations ainsi qu'avec les diocèses. Une réflexion qui était aussi une invitation à mettre en œuvre les interpellations du pape François à entrer dans une amitié sociale avec les plus pauvres à tous les niveaux de notre organisation.

DIMENSION DE LA SPIRITUALITÉ AU SECOURS CATHOLIQUE

C'est en 2017 que le Secours Catholique-Caritas France a entamé une réflexion sur la prise en compte de la dimension spirituelle de l'association, une question qui a évolué ces dernières années dans une société sécularisée et plurielle, et où un fort besoin de disposer de

repères s'est fait sentir dans nos équipes. Nous avons travaillé à la rédaction d'un livret pédagogique dans le cadre d'espaces de réflexion en délégations. L'objectif est d'aboutir d'ici notre assemblée générale de 2021 à un texte à travers lequel tout le monde pourra se reconnaître. Un texte court, agrémenté de 12 fiches qui viendront préciser et déployer les notions abordées : la dimension interculturelle, la laïcité, notre lien à l'Église, la doctrine sociale de l'Église... La période de confinement, pendant laquelle la question spirituelle a émergé avec force, a été l'occasion d'accélérer ce processus.

FAIRE VIVRE NOTRE PROJET INTERCULTUREL ET INTERRELIGIEUX

Comment réussir la rencontre interculturelle et interreligieuse dans les délégations du Secours Catholique-Caritas France ? La réponse n'est pas toujours simple pour nos équipes d'animation. Celles-ci peuvent se reposer sur l'expérience de l'association Coexister dont nous sommes partenaires et sur les formations qu'elle dispense sur les leviers pour favoriser la rencontre. Pendant la période de confinement, des modules de formation sous forme de courtes vidéos ont

été proposés. Puis, entre septembre et décembre, six à sept initiatives ont eu lieu en visioconférence. Des initiatives qui ont bien fonctionné et qui ont permis de réfléchir à d'autres perspectives, par exemple un volet culturel et artistique. Le Secours Catholique a également renouvelé son partenariat avec Ensemble

avec Marie en 2020, une association qui réunit chrétiens et musulmans. Les événements prévus le 27 mars autour de la fête de l'Annonciation ont dû hélas être annulés eux aussi.

Notre engagement en faveur de la rencontre interreligieuse a pris toute sa force au lendemain des attentats de Conflans et de la basilique Notre-Dame-de-l'Assomption de Nice. Dans une lettre adressée à l'ensemble des membres de notre réseau, qu'ils soient croyants ou non croyants, catholiques ou musulmans, pratiquants ou de culture chrétienne, Véronique Fayet, Hervé Perrot et Vincent Destival appelaient à ne perdre ni le courage, ni la mesure, et à rester unis et fidèles à ce que nous voulons être : des bâtisseurs de fraternité ! ■

“UNE INVITATION À METTRE EN ŒUVRE LES INTERPELLATIONS DU PAPE FRANÇOIS À ENTRER DANS UNE AMITIÉ SOCIALE AVEC LES PLUS PAUVRES À TOUS LES NIVEAUX DE NOTRE ORGANISATION.”

LES DÉFIS DU BÉNÉVOLAT ET DE L'ENGAGEMENT

MOBILISATION DES BÉNÉVOLES PENDANT LA CRISE

La crise sanitaire de 2020, qui a obligé les délégations du Secours Catholique-Caritas France à arrêter une bonne partie de leurs activités, a forcément eu un impact sur l'engagement solidaire. Soucieux d'estimer les mouvements de bénévoles qui ont eu lieu en cours d'année, nous avons croisé les données issues de nos fichiers et d'un sondage réalisé auprès de nos bénévoles (6 696 envois d'e-mails) et de nos animateurs : 66 de 11 délégations représentatives de tout le territoire national. Il en ressort que près de 50 % des bénévoles de l'association ont continué d'exercer une activité pendant le confinement, en présentiel ou à distance. De nouveaux bénévoles nous ont rejoints pendant la période de mars-septembre, dans des proportions quasiment équivalentes aux années précédentes, mais avec des profils un peu différents. Au moins un tiers des bénévoles n'ont pas repris d'activité et sont à l'arrêt depuis mars 2020.



CHRISTOPHE HARGOUES / SCCF

LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE

En vue d'anticiper au mieux le renouvellement des acteurs engagés, nous avons confié à un groupe politique le soin de définir des axes de dynamisation et de développement de l'engagement solidaire pour les cinq prochaines années.

Toutes les pistes sont appréhendées. Le premier travail a été de se redire le sens profond de l'engagement bénévole pour le Secours Catholique : un éveil à la solidarité qui permet à chacun de se réaliser pleinement dans son humanité. Nous avons ensuite défini trois axes de notre travail : les conditions d'accès à l'engagement solidaire pour le plus grand nombre, le parcours d'engagement du bénévole et l'engagement de publics nouveaux.

Un quatrième axe, organisationnel, consistera à être attentifs au renouvellement de nos outils informatiques de soutien et de suivi de l'engagement, ainsi qu'à l'animation du réseau des acteurs engagés dans cette problématique.

Enfin, de manière transversale à tous ces axes, nous veillerons à prendre en compte le lien entre engagement et spiritualité, et à décliner nos axes en prenant en compte la contextualisation des approches, c'est-à-dire la prise en compte des territoires dans lesquels les axes seront déployés. ■



CHRISTOPHE HARGOUES / SCCF

COMMUNICATION

Parce qu'il met en œuvre des actions pertinentes pour faire face à la précarité, le Secours Catholique-Caritas France a tout de suite été reconnu comme un acteur important en cette année de crise sanitaire. Dès le confinement de mars, notre présidente, Véronique Fayet, a été sollicitée dans les médias. Des médias qui se sont également montrés généreux en nous offrant pour 3 millions d'espaces gracieux en radio, presse et télévision. Grâce à cette visibilité inédite, notre appel à dons pour financer notre opération chèques-services a été un immense succès. La révolution fraternelle à laquelle nous aspirons était en marche. Nous en avons fait un manifeste, décliné dans tous les supports lors de notre campagne de fin d'année, véritable appel à l'action.

LA CAMPAGNE « CHACUN CHEZ SOI NE VEUT PAS DIRE CHACUN POUR SOI »

Mi-mars 2020, alors que chacun était tenu de rester chez soi pour freiner la progression de la pandémie, le Secours Catholique-Caritas France, témoin des conséquences de cette crise sans précédent sur les plus fragiles, lançait un appel à la générosité et à la fraternité : « Chacun chez soi ne veut pas dire chacun pour soi ». Un appel auquel les médias ont donné un écho fantastique en le relayant dans leurs contenus, notamment sous forme d'interviews de notre présidente, Véronique Fayet, mais aussi en nous offrant pour 3 millions d'espaces gracieux. En quelques mois, nous avons produit une campagne d'appel à dons d'urgence pour financer des chèques-services. Spots TV, messages radio et annonces ont été diffusés dans 13 médias papier, 11 médias en ligne, 7 chaînes de radio et 6 de télévision. Pendant cette même période, nous avons également lancé une émission sur Facebook : *L'Atelier de la Révolution fraternelle*, pour partager avec le plus grand nombre nos constats sur la précarité en France et nos solutions et préconisations pour la faire reculer.

L'impact de cette campagne de communication inédite a été soutenu par la communication faite par nos délégations partout en France.

UNE CAMPAGNE DE FIN D'ANNÉE SOUS FORME DE MANIFESTE

À la rentrée de septembre 2020, nul ne pouvait savoir ce qui pourrait se vivre en fin d'année dans les espaces publics. Pour s'assurer une bonne visibilité, le Secours Catholique-Caritas France a opté pour une importante campagne axée sur ce qui fait sa spécificité et sa valeur ajoutée par rapport aux autres associations : la dimension fraternelle, explicitée sous

forme de manifeste. Un texte fort, engageant, qui revendiquait notre projet de révolution fraternelle et invitait chacun à s'y engager à nos côtés.

Décliné en presse et en affiche, le texte du manifeste était porté, dans le spot télévision, par des acteurs connus comme Annie Duperey, mais aussi par des inconnus, de tous les âges, toutes les origines et couleurs, que l'on montrait également s'engageant dans le concret de nos actions terrain. L'objectif de cette campagne était non seulement de préempter cette dimension de fraternité qui nous est propre, mais d'inviter chacun à réfléchir à la manière de la vivre avec nous.

UNE DÉCLINAISON DIGITALE LUDIQUE ET ENGAGEANTE

Après le spot TV, la campagne d'affichage et les annonces presse, la campagne « Révolution fraternelle » s'est déclinée sous forme de site internet : revolutionfraternelle.org.

Le manifeste sur la fraternité au cœur de la campagne interpelle et invite chacun à se mobiliser aux côtés du Secours Catholique-Caritas France pour bâtir un monde plus juste et fraternel. Oui, mais comment faire ? Par où commencer ? C'est l'objectif de ce site, conçu comme un test de personnalité, qui répond à la question : Quel révolutionnaire êtes-vous ?

Les internautes étaient invités à découvrir leur profil de révolutionnaire fraternel et les actions bénévoles lui correspondant : lignes d'écoute, accompagnement scolaire, garages solidaires, café sourire, plaidoyer...



CHRISTOPHE HARGOUËS / SCCF

UNE EXPÉRIMENTATION AUTOUR DU « FRATERNEL »

Les contraintes sanitaires de fin d'année se prêtaient mal au partage du gâteau « Le Fraternel » vécu ces dernières années dans les délégations du Secours Catholique-Caritas France.

Nous avons donc expérimenté une nouvelle façon d'aller vers les donateurs avec l'opération « Boul'Ange ». Des boulangers désireux de s'engager pouvaient proposer leur version du gâteau « Le Fraternel », vendu au profit du Secours Catholique, ou une galette des rois vendue, pour un euro de plus, avec une couronne Secours Catholique à colorier. Tout un matériel de communication, à mettre en place dans les boulangeries, était remis aux délégations pour cette opération de partenariat de proximité.

Les délégations se sont mobilisées en parallèle pour réussir à vendre « Le Fraternel » : en *click and collect*, lors d'animations de ventes dans les écoles, sur des marchés de Noël ou d'alimentation, dans des centres commerciaux, des brocantes, grâce à des dépôts-ventes chez des commerçants partenaires, sur des stands de paroisse... En cette année où nos activités traditionnelles ont été entravées, les délégations ont redoublé d'initiatives pour soutenir la collecte.

UN RÉVEILLON POUR TOUS AVEC L'OPÉRATION « FRATERNOËL »

Pour les personnes en situation d'exclusion ou de précarité, les fêtes de fin d'année sont un cap difficile à passer, et particulièrement en cette année de crise de grande ampleur. Le contexte sanitaire ne permettant pas au Secours Catholique-Caritas France d'organiser ses traditionnels réveillons de Noël, une autre opération a été imaginée, intitulée FraterNoël, pour laquelle des centaines de bénévoles se sont mobilisées. Concrètement, le FraterNoël se présentait sous la forme d'un sac de Noël fraternel destiné aux personnes que nos équipes accompagnent, et contenant tous les ingrédients pour une belle veillée de Noël : des idées d'animation, des petits cadeaux, des cartes de téléphone pour rester proche des siens malgré le confinement, et de quoi préparer un repas festif. Les délégations étaient libres d'y ajouter une touche personnelle : panier de produits locaux, repas festif, friandises, petits cadeaux... et de proposer une animation lors de la remise des sacs, par exemple une distribution accompagnée par un musicien.

Le soir du 24 décembre 2020, 10 000 FraterNoël ont été remis à des personnes en situation de précarité. En Île-de-France, ceux-ci comprenaient un repas festif confectionné par le chef Damien Duquesne. ■

PUBLICATIONS

RAPPORT « SANS CONTREPARTIES. POUR UN REVENU MINIMUM GARANTI »



Les politiques sociales de la France sont guidées depuis 30 ans par l'idée d'aides conditionnées aux efforts fournis par le bénéficiaire pour retrouver une activité professionnelle. Une telle logique séduit dans l'opinion, mais en connaît-on assez la portée dévastatrice ? C'est ce que révèle ce rapport qui s'appuie sur

les nombreux témoignages recueillis par le Secours Catholique-Caritas France et l'association grenobloise Aequitaz auprès de personnes allocataires du RSA. Ces dernières racontent l'insécurité permanente que fait peser sur elles le risque de voir leurs ressources réduites ou suspendues pour un justificatif manquant, un rendez-vous raté. Elles racontent le stress, les sentiments d'humiliation et d'injustice, et enfin l'abysse dans laquelle les plonge la perte brutale du RSA. Des réalités qui confortent notre conviction que pour jouer pleinement son rôle de filet de sécurité et pour aider réellement les personnes à rebondir, le revenu minimum se doit d'être inconditionnel. ■

DEMAIN NOUS SERONS DEBOUT



Comment les personnes en situation de précarité vivent-elles la crise sanitaire ? Quelles leçons en tirent-elles pour la transformation de notre société ? Lors du premier confinement, le Secours Catholique a organisé le recueil de la parole des plus fragiles sur la crise sanitaire et ses effets. Ce sont plus de 1 100 personnes qui

ont confié leur quotidien, leurs galères et leurs rêves. Cette parole va nourrir la vision de l'association pour l'« après », dans la lutte contre la pauvreté et l'avènement d'une société plus fraternelle. Elle est à découvrir dans « Demain nous serons debout », un recueil qui fait suite en quelque sorte à « Tout ce qui se dit là, il faut que ça remonte » : la contribution des plus pauvres au Grand Débat national de la fin 2019. ■

LE « RAPPORT STATISTIQUE SUR L'ÉTAT DE LA PAUVRETÉ EN FRANCE »



Le rapport statistique annuel du Secours Catholique-Caritas France tire ses constats et analyses sur la précarité en France de l'observation de plus de 55 400 situations, sur les 1 393 000 personnes accueillies en 2019 dans toutes nos délégations. Une nouvelle formule a été adoptée pour cette édition

2020, nouvelle dans la forme, afin de permettre une meilleure appropriation du contenu par le plus grand nombre grâce à une présentation plus accessible et attractive, et dans le fond avec l'intégration d'un résumé exécutif, de fiches thématiques, et d'un grand entretien avec une personnalité spécialiste du sujet : Thomas Piketty. L'étude des situations est complétée par une enquête approfondie du budget des ménages qui pointe les privations quotidiennes et les arbitrages impossibles auxquels sont confrontés les plus pauvres, en raison de l'insuffisance et de l'instabilité de leurs ressources. ■

NUMÉRO SPÉCIAL RÉSOLUTIONS



Résolutions, le magazine lancé par le Secours Catholique-Caritas France en 2019, propose 40 pages de débats et d'analyses pour décrypter les enjeux de la lutte contre la pauvreté en France et dans le monde, à travers le regard d'experts, d'acteurs engagés et de personnes qui vivent la précarité.

Intitulé « Les leçons d'une crise », le numéro spécial de *Résolutions*, sorti en septembre 2020, donne largement la parole à ceux qui ont vécu cette année de crise avec une angoisse d'autant plus profonde qu'auparavant déjà ils devaient composer avec la précarité et qui ont soudain vu leur avenir se fermer. ■

CONFINÉS, ET APRÈS ?, UNE SÉRIE WEB POUR DOCUMENTER LA CRISE



Donner la parole aux personnes fragilisées par la crise Covid et documenter les multiples conséquences de la pandémie sur leur quotidien, tels étaient les objectifs de la série d'articles multimédia publiés sous un format original sur le site web national du Secours Catholique. Tout au long de l'année 2020 jusqu'à l'anniversaire du premier confinement, Marie-Noëlle, Sandra, Daniel, Laurence et Raphaël, et David, les « témoins » de la série, ont confié leurs difficultés et leurs espoirs, et sensibilisé le grand public aux impacts économiques et sociaux de la crise. ■

www.secours-catholique.org/confinés-et-apres

UN NUMÉRO « DÉCONFINÉ » DE L'APOSTROPHE



La dynamique d'écriture et d'expression chez les personnes vivant ou ayant vécu des situations de précarité a réussi à se maintenir en partie dans le contexte de crise et de confinement de cette année 2020. On lui doit un très beau nouveau numéro de *L'Apostrophe*, la revue des experts de la précarité, qui aborde les « Souffrances et espoirs déconfinés », en écho à une année bouleversée et bouleversante, qui fut propice à l'écriture, aux confidences – parfois dures –, mais aussi à une foi vive en l'avenir, exprimée à travers des propositions concrètes pour notre société. ■

GÉNÉROSITÉ ET FINANCES

UNE HAUSSE EXCEPTIONNELLE DES DONS

La générosité des donateurs a été à la hauteur des enjeux de cette année 2020, elle a été exceptionnelle. Très vite conscients des difficultés vécues par les plus précaires, les donateurs ont eu envie de contribuer à l'effort collectif. Souvent au bénéfice du Secours Catholique-Caritas France qui a été beaucoup présent dans les médias et les pouvoirs publics, et qui a été reconnu pour son savoir-faire dans la lutte contre la précarité. Non seulement nos donateurs réguliers ont augmenté leur contribution, mais nous avons vu revenir des donateurs anciens et beaucoup de nouveaux qui découvraient notre action. Ainsi, au 31 décembre 2020, nous enregistrons une hausse de 25 % des dons (dont une forte hausse du don en ligne), soit un montant de collecte total de 75 millions d'euros. L'enjeu pour nous désormais va être de maintenir cet élan dans la durée, sachant que le véritable impact socio-économique de la crise sanitaire est encore à venir, et qu'une forte augmentation de la précarité est à prévoir, quand les aides se seront tarées et que beaucoup d'entreprises ne pourront pas reprendre. Ces difficultés accrues risquent d'être durables et il faudra pouvoir y répondre par des actions pérennes.

LA CONTINUITÉ DE LA RELATION AUX DONATEURS

Dès le début de la crise sanitaire, nous avons décidé de maintenir nos campagnes de mailings, assurant des volumes d'activité suffisants à nos imprimeurs pour qu'ils puissent ne pas se mettre à l'arrêt. Nous avons pu compter sur eux et sur leurs équipes qui ont su faire preuve de flexibilité. Tout comme nous avons pu compter sur nos propres équipes, qui se sont également remarquablement adaptées à la situation, passant en télétravail dès le premier jour du confinement, pour gérer cet important surcroît d'activité. La gestion du courrier a été également un gros défi, du fait du télétravail généralisé à l'ensemble des équipes, défi que nous avons relevé collectivement, soucieux de répondre sans délai aux donateurs pour toutes leurs demandes et interrogations et de ne pas perdre le lien avec eux.

UNE AUGMENTATION DES LEGS

Le Secours Catholique-Caritas France a enregistré également une hausse de 8 à 9 % des legs en 2020, atteignant un montant total de 42 millions d'euros. Une partie de cette hausse est liée au déblocage



CHRISTOPHE HARGOUËS / SCCF

de dossiers qui étaient encore en attente chez les notaires. Nous avons craint que de nouveaux retards soient pris au moment du confinement, l'activité notariale, qui utilise encore beaucoup le support papier, n'étant pas facilement adaptable aux contraintes du télétravail. Mais les notaires se sont mis eux aussi au diapason de la crise. De même que nos équipes de juristes que nous avons équipées en ordinateurs au moment des mouvements sociaux de fin 2019, et qui ont pu basculer en télétravail dès le premier jour du confinement, pour continuer à travailler à la promotion et à la réalisation des legs, ainsi qu'au suivi des testateurs.

UNE FORTE AUGMENTATION DES SUBVENTIONS

Le gouvernement français a très rapidement pris la mesure de la contribution des associations dans la gestion de la crise et mis en place, à travers la Direction générale de la cohésion sociale, des plans de subventions publiques avec des montants très importants. Le Secours Catholique-Caritas France en

a bénéficié grâce à la mobilisation des équipes au niveau local et national, pour présenter des projets et des demandes argumentées, si bien que le montant des subventions reçues en 2020 est passé de 9 à 16 millions d'euros, dont 13,3 millions pour l'action France et 2,9 millions pour l'action internationale.

En 2019, nous avons lancé une expérimentation dans quatre régions où nous avons affecté des ressources humaines pour accompagner les délégations dans leurs efforts de développement de la collecte de

fin d'année et de recherche de ressources tout au long de l'année. En 2020, le travail de ces chargés de mission a notamment consisté à épauler les délégations pour identifier les subventions auxquelles elles pouvaient prétendre, répondre aux appels à projets, partager leurs connaissances et faire monter les délégations en compétences dans ce domaine. Ainsi, si les subventions perçues en 2020 ont énormément augmenté, c'est également grâce à la mobilisation forte des délégations pour solliciter et obtenir des aides sur les plans régional et local. ■

“ SI LES SUBVENTIONS PERÇUES ONT ÉNORMÉMENT AUGMENTÉ, C'EST ÉGALEMENT GRÂCE À LA MOBILISATION FORTE DES DÉLÉGATIONS POUR SOLLICITER ET OBTENIR DES AIDES. ”

LE RÉSEAU CARITAS FRANCE

Le Réseau Caritas France¹ a été créé à l'initiative du Secours Catholique-Caritas France pour rassembler les organisations qu'il a contribué à créer ou qui partagent ses valeurs, finalités et principes d'action. Son but est de susciter l'innovation et la coopération dans les territoires en alliant les compétences et les moyens de ses membres pour favoriser l'accompagnement global et la capacité d'agir de toute personne vivant des situations de précarité ou d'exclusion. L'objectif est aussi d'éveiller à l'engagement solidaire et à la fraternité, et d'agir sur les causes de la pauvreté. Lors de son assemblée générale, en juin 2020, qui s'est tenue sous la présidence du Secours Catholique, le réseau Caritas France a validé ses orientations stratégiques 2020-2025. Le réseau a aussi lancé la première édition du prix Caritas photo sociale, dont le jury, présidé par Agnès b., a récompensé la photographe Aglaé Bory pour son travail sur l'exil. www.reseaucaritasfrance.org

HÉBERGEMENT ET LOGEMENT

Face à la pénurie de logements et à la problématique du mal-logement, le Secours Catholique a créé au sein du réseau Caritas France de nouvelles solutions : construction de logements grâce à l'épargne solidaire, mobilisation de logements dans le parc privé grâce à une agence immobilière sociale et soutien à l'amélioration thermique de l'habitat. Des projets qui complètent l'offre d'hébergement et l'accompagnement global vers le logement du Secours Catholique-Caritas France.

CITÉS CARITAS



Anciennement nommée Association des cités du Secours Catholique et créée en 1989 par le Secours Catholique-Caritas France

pour donner leur autonomie aux cités qu'il pilotait, Cités Caritas a pour mission d'accueillir, d'héberger, d'accompagner et de mener vers l'autonomie et l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de précarité, d'exclusion ou de handicap. Elle compte 19 cités, 14 dans le secteur social et 5 dans le secteur du handicap, réparties sur 3 territoires : Centre-Ouest, Île-de-France et Sud.

En 2020, plus de 1 000 salariés, essentiellement composés de travailleurs sociaux, et près de 300 bénévoles ont accompagné plus de 13 000 personnes dont 350 en situation de handicap (souffrant de handicap psychique, de déficience intellectuelle ou de troubles autistiques), par le biais des 127 dispositifs sociaux (hébergements d'urgence, CHRS, haltes de jour, pensions de famille, crèches...) gérés par l'association. Les accompagnements mis en place par les équipes de Cités Caritas valorisent la capacité d'action des personnes accompagnées et

leur participation comme source de richesse. L'aide par le travail est le support privilégié pour l'action éducative des cités intervenant dans le secteur du handicap. Son réseau de crèches, Grandir en crèche, compte actuellement une centaine de places.

Au sein du réseau Caritas France, Cités Caritas contribue à l'évolution de la société et de l'accueil qu'elle réserve aux personnes fragilisées. L'association poursuit sa dynamique fondée sur une vision impliquant les professionnels, les bénévoles et la participation des personnes accompagnées. Début 2020, elle a pris le nom de Cités Caritas et s'est dotée d'un nouveau projet associatif 2020-2025.

acsc.asso.fr

AIVS (AGENCE IMMOBILIÈRE À VOCATION SOCIALE) CARITAS ÎLE-DE-FRANCE.



Fin 2018, le Secours Catholique et Cités Caritas ont créé conjointement l'AIVS Caritas Île-de-France (agence immobilière à vocation sociale) afin d'expérimenter dans la région une nouvelle manière de permettre aux personnes d'accéder directe-

ment à un logement classique, sans passer par les étapes de l'hébergement d'urgence ou provisoire. En mobilisant des propriétaires ouverts à l'idée de louer leurs biens à des personnes qui ne présentent pas toutes les garanties habituelles, l'AIVS Caritas montre qu'avec un accompagnement de qualité, il est possible pour certaines personnes d'accéder directement à un logement stable.

1 Le réseau Tissons la solidarité a quitté le Réseau Caritas France fin 2020.

FONCIÈRE CARITAS HABITAT



Créée en 2015, Caritas habitat est une société foncière sociale destinée à développer de l'immobilier à vocation très sociale, utilisé ensuite par des associations pour assurer leur mission d'accompagnement des plus fragiles dans le logement. Inscrite dans le champ de l'économie sociale et solidaire, elle mobilise, en amont, l'épargne solidaire de particuliers ou d'institutions en vue d'investir dans de l'achat immobilier : construction de nouveaux logements très sociaux, réhabilitation ou transformation de parc immobilier. Ces biens immobiliers sont ensuite confiés en gestion à des associations spécialisées dans l'accompagnement des personnes mal logées qui peuvent être membres du réseau Caritas France (Cités Caritas ou l'Agence immobilière à vocation sociale Caritas IDF en particulier), ou des partenaires proches.

www.caritashabitat.org

FONCIÈRE CHÊNELET



La Foncière Chênelet existe depuis 2009 pour répondre à un problème sociétal majeur de logement des personnes à faibles ressources en milieu rural ou périurbain, et propose un habitat écologique de très haute qualité à ces populations. Maître d'ouvrage d'insertion, la Foncière Chênelet construit ainsi des logements sociaux de qualité à faibles charges pour les locataires, le plus souvent en territoires ruraux.

www.fonciere-chenelet.org

RÉSEAU ÉCO-HABITAT



L'association Réseau éco-habitat est née en 2014 sous forme d'une expérimentation à l'initiative des délégations du Secours Catholique de Picardie, avec le constat que beaucoup de familles en grande précarité, propriétaires de leur maison, n'ont pas recours aux dispositifs publics pour réaliser des travaux d'amélioration énergétique afin de réduire leur consommation d'énergie. La mission du Réseau éco-habitat consiste en cette mise en réseau des acteurs de terrain autour de l'amélioration énergétique de l'habitat (collectivités, entreprises, bénévoles), pour permettre à des ménages très modestes de réaliser des travaux ambitieux, financés à 90 %.

www.reseau-ecohabitat.fr

EMPLOI ET INSERTION

En complément de l'accompagnement global vers l'emploi réalisé par les équipes du Secours Catholique-Caritas France, certains membres du Réseau Caritas France développent des chantiers d'insertion, appuient l'innovation sociale et l'expérimentation, et mènent des actions de plaidoyer en faveur de l'emploi et de l'insertion des plus exclus.

COMITÉ CHRÉTIEN DE SOLIDARITÉ AVEC LES CHÔMEURS



Créé il y a plus de 30 ans, le Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs (CCSC) vise à maintenir l'attention sur les conséquences du chômage. En sensibilisant les communautés chrétiennes ainsi que l'ensemble du corps social et en luttant contre l'indifférence à travers la parole des personnes qui vivent le chômage, le CCSC invite chacun à agir pour que ces personnes puissent retrouver une pleine citoyenneté. Avec l'appui du Secours Catholique-Caritas France, le CCSC a lancé une nouvelle formule de sa lettre d'information, « Vaincre le chômage ».

ccscfrance.com

FÉDÉRATION SOLIDARAUTO

Solidarauto est la marque de garages solidaires créés à l'origine par des délégations du Secours Catholique-Caritas France dans plusieurs territoires. Ces garages Solidarauto favorisent la mobilité personnelle pour faciliter l'insertion professionnelle et sociale par la vente de véhicules d'occasion, l'entretien, la réparation et la location de véhicules. Fin 2020, la fédération rassemblait huit garages Solidarauto en France.

www.solidarauto.org

DÉVELOPPEMENT DE LA PHILANTHROPIE, INNOVATION, RECHERCHE

Le Réseau Caritas France a également pour fonction plus transversale de développer, favoriser et financer la recherche, la réflexion sur la théologie de la charité et l'innovation sociale.

LA FONDATION CARITAS FRANCE



Créée par le Secours Catholique-Caritas France en 2009, la Fondation Caritas France est la première fondation abritante en France, dédiée à la lutte contre la pauvreté. Sa première mission est d'encourager le développement de la philanthropie et de la lutte contre l'exclusion en abritant des fondations sous son égide (plus de 100 en 2020). Elle permet à des personnes, des familles, des groupes d'amis de créer leur propre fondation, et en assure la gestion tout en accompagnant les fondateurs (choix de projets, implication de leurs proches...). Sa deuxième mission est de collecter des fonds pour soutenir des projets portés par le Secours Catholique-Caritas France, le Réseau Caritas en France ou à l'international ou par d'autres partenaires. En 2020, les fonds collectés ont été redistribués à plus des deux tiers au Réseau Caritas France et dans le monde. Depuis sa création, la Fondation Caritas France a ainsi soutenu en propre plus de 1 000 projets. Enfin, la fondation appuie la recherche et l'expérimentation. Elle décerne un prix annuel à un jeune chercheur en sciences sociales dans le cadre du colloque organisé sous l'égide de l'Institut de France.

www.fondationcaritasfrance.org

LA FONDATION JEAN-RODHAIN

La Fondation Jean-Rodhain a été créée en 1981 pour contribuer à la réflexion chrétienne sur la charité au sens large (justice, solidarité, doctrine sociale), promouvoir l'étude de la théologie de la charité dans la recherche universitaire, développer le dialogue avec les acteurs de terrain à partir de la parole et de l'expérience des pauvres. Tous les deux ans, elle organise un colloque rassemblant une cinquantaine de chercheurs et de praticiens. Elle a créé et finance des chaires d'études dans différentes facultés de théologie, et continue à alimenter le site web « Servons la fraternité », fruit de la démarche Diaconia 2013, en vue de partager les pratiques d'une fraternité accessible à tous.

www.fondationjeanrodhain.org

www.servonslafaternite.net

CARITAS EN ALSACE

De manière plus spécifique, l'histoire de l'Église catholique en Alsace a suscité la création de Caritas, anticipant celle du Secours Catholique en France, et couvrant toutes les dimensions présentées ci-dessus.

FÉDÉRATION DE CHARITÉ-CARITAS ALSACE

Fondée en 1903 par Mgr Paul Müller-Simonis pour « mieux organiser les œuvres de bienfaisance catholique en Alsace », la Fédération de charité-Caritas Alsace exerce ses activités depuis plus de 100 ans dans le diocèse de Strasbourg. Service de l'Église catholique en Alsace et association de droit local, elle contribue à apporter des réponses aux détresses physiques, morales et spirituelles de notre temps. Ses missions se déclinent en trois axes : fédérer les actions en rapport avec la solidarité, promouvoir les initiatives de solidarité, interpellier et formuler des propositions pour une plus grande justice sociale. La fédération porte aussi l'activité du Secours Catholique-Caritas France en Alsace, sous le nom de Caritas Alsace, réseau Secours Catholique.

www.federation-de-charite.org

GOUVERNANCE ET CONTRÔLE AU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE

AU 31 DÉCEMBRE 2020

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Secours Catholique-Caritas France réunit les membres de l'association, à savoir 177 membres, dont 144 membres actifs – administrateurs, personnalités qualifiées, présidents et vice-présidents de délégation, ainsi qu'un trésorier par région – et 33 membres d'honneur. La limite d'âge est fixée à 75 ans. 57 % des membres actifs sont des hommes, 43 % sont des femmes.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

est composé de 21 membres, tous bénévoles ; 12 sont présidents ou vice-présidents de délégation, 9 sont des personnalités qualifiées. Leur mandat est de trois ans, renouvelable deux fois. Le conseil se réunit 11 fois par an. Son bureau comprend une présidente, deux vice-présidents, un trésorier et une secrétaire. L'aumônier général et le délégué général participent aux séances du bureau et du conseil d'administration, sans voix délibérative.

BUREAU

Présidente :

Véronique Fayet

Vice-présidents :

Louise Avon, Alain de Brugière

Trésorier :

Bernard Alet

Secrétaire :

Hélène Mayer

AUTRES MEMBRES

Isabelle Biseau, Hervé Bonamy, Pascal Bourgue, Gilles Cagnard, Denise Chalaye, Laurent Courcol, Marie-Laure Denès, Jean-François Desclaux, Anne Duthilleul, Philippe de Finance, Francine Guilbert, Vincent Léonard, Chantal Nicol, Hélène Mayer, Hervé Masurel, Bertrand Parmentier.

Délégué général :

Vincent Destival

Aumônier général :

Père Hervé Perrot

Présidents d'honneur :

François Soulage, Joël Thoraval

LIENS AVEC LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

▶ Les présidents et vice-présidents de délégation sont homologués par le conseil d'administration après accord de l'évêque du diocèse concerné. Les administrateurs, en qualité de personnalités qualifiées, sont cooptés par le conseil d'administration, après accord du conseil permanent

de la Conférence des évêques de France (CEF), puis élus par l'assemblée générale.

- ▶ Le président national est élu par le conseil d'administration en son sein, parmi les candidats ayant fait l'objet de l'agrément du conseil permanent de la CEF.
- ▶ L'aumônier général est nommé par le conseil permanent de la CEF.
- ▶ Le délégué général est élu par le conseil d'administration sur une liste de candidats agréés par le conseil permanent de la CEF.
- ▶ Des réunions entre le secrétariat général de la CEF et la présidente nationale, le délégué général et l'aumônier général du Secours Catholique-Caritas France sont régulièrement organisées.

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ils émettent des avis et recommandations sur la vie et les projets de l'association :

- ▶ Comité stratégique ;
- ▶ Comité pré-CA France ;
- ▶ Comité pré-CA international ;
- ▶ Comité ressources ;
- ▶ Comité d'audit ;
- ▶ Comité des nominations ;
- ▶ Conseil d'animation national ;
- ▶ Comité de trésorerie ;
- ▶ Comité de suivi de la gouvernance partagée.

IDENTITÉ

LE SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE

Le Secours Catholique-Caritas France est un service de l'Église catholique en France, membre de la confédération Caritas Internationalis et association reconnue d'utilité publique.

MISSION DU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE

Fondée sur l'Évangile, la mission du Secours Catholique-Caritas France est une mission d'amour et d'éveil à la solidarité, en France et dans le monde. Le Secours Catholique appelle toute personne à s'engager pour vivre la rencontre, l'entraide et la joie de la fraternité. Ses acteurs travaillent à renforcer les capacités de tous à agir pour que chacun accède à des conditions de vie dignes. L'association lutte contre les causes de pauvreté, d'inégalité et d'exclusion et propose des alternatives, au service du bien commun.

ACTIONS

En France, 1 393 000 personnes ont été soutenues dans 2 400 lieux d'accueil. À l'international, 488 opérations ont été menées en 2020, dans 54 pays ou zones, en lien avec le réseau Caritas Internationalis (160 Caritas). En un an, 1,5 million de personnes ont été bénéficiaires de l'aide internationale du Secours Catholique-Caritas France.

ORGANISATION

- ▶ 72 délégations au 31 décembre 2020, réparties en 3 500 équipes locales, en France métropolitaine et d'outre-mer, couvrent l'ensemble du territoire national.
- ▶ Réseau de 61 300 bénévoles et de 897 salariés sur tout le territoire.
- ▶ 3 antennes : la cité Saint-Pierre à Lourdes, la Maison d'Abraham à Jérusalem, le Centre d'entraide pour les demandeurs d'asile et les réfugiés (Cedre) à Paris.

TRANSPARENCE ET CONTRÔLES

Les comptes annuels 2020, incluant le compte d'emploi des ressources, sont certifiés par un commissaire aux comptes du cabinet Deloitte, puis seront approuvés par l'assemblée générale du 15 juin 2021. Ils sont disponibles sur le site www.secours-catholique.org ou

peuvent être obtenus sur simple demande écrite à : Secours Catholique-Caritas France, 106 rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07.

Le commissaire aux comptes, outre la certification des comptes, contrôle chaque année 10 délégations. Avec le département d'audit interne, c'est au total un tiers des délégations qui est contrôlé chaque année.



Le Comité de la charte du don en confiance

est une association qui exerce la mission de contrôle de l'appel à la générosité du public. Le comité élabore des règles de déontologie, détermine l'octroi d'un label « Don en confiance » aux organisations d'intérêt général qui se portent candidates, et effectue un contrôle continu et indépendant des engagements auxquels elles souscrivent. Ceux-ci sont basés sur des principes de respect du donateur, de transparence, de recherche d'efficacité et de probité et de désintéressement, couvrant trois domaines : la gouvernance, la gestion et la communication. Le 26 avril 2018, le Secours Catholique-Caritas France a obtenu le renouvellement de son label « Don en confiance », pour une durée de trois ans.

NOUS REMERCIONS DE LEUR SOUTIEN NOS PARTENAIRES

Agence du don en nature – Agence Française de Développement – Agence de l'Eau Artois-Picardie – Agence de l'Eau Loire-Bretagne – Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse – Agence de l'Eau Seine-Normandie

Axa

Caisse d'épargne – CGR Cinémas – Cheops Technologies – COFAQ – Commission Européenne (DG Coopération & Développement et Aide humanitaire & Protection Civile) – Communauté de l'agglomération havraise – Conseil Régional d'Ile de France – Conseil Régional Pays de la Loire

Dons Solidaires – Direction Générale de la Cohésion Sociale

EDF

Ferrigno SA – Fondation Bettencourt-Schueller – Fondation EDF – Fondation d'entreprise Omerin – Fondation Caritas France – Fondations abritées par la Fondation Caritas France : Fondation Avenir Solidaire, Fondation de Bosschère, Fondation Franck Giroud, Fondation François, Monique et Pascal Bilger, Fondation Girafe Formations, Fondation Le Manteau de Saint Martin, Fondation Pro-Femmes – Fondation Tolot, Fondation Xamafra

Fondation Eiffage – Fondation de France – Fondations abritées par la Fondation de France : Fondation BNP Paribas, Fondation Guy Nicolas, Fondation Hardy, Fonds Meryem – Fondation General Mills – Fondations abritées par la King Baudouin Foundation

Fondation L'Oréal – Fondation Notre-Dame – Fondations abritées par la Fondation Notre-Dame : Fondation Isabelle et Hubert d'Ornano, Fondation H – Fondation Peugeot Société Anonyme – Fondation Vinci pour les cités

Fonds Meyer Louis Dreyfus – Fondation Orange – Fondation Sainte-Geneviève – Fondation Saint-Irénée – Fondation Sancta Devota – Fondation Somfy - Les petites pierres – Fondation SUEZ – Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)

IF International Foundation

L'Agence nationale pour les Chèques-Vacances

Fonds de dotation Antigone – Fonds de dotation Jeunes et Innovants – Grand Lyon – Jean Lutz SA – La Poste – Le Petit Futé – Les Centres E.Leclerc – Lindt & Sprüngli

Ministère de la Culture – Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Moneta – Nestlé France

Saint-Christophe Assurances – Veuve Clicquot

Ainsi que toutes les collectivités (municipalités, intercommunalités et conseils départementaux et régionaux) qui nous soutiennent.

Et les entreprises qui nous soutiennent grâce au mécénat de compétences : Atos, Astek, BNP-Paribas, EDF, La Poste, Michelin, Orange, Société Générale.



ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

Document conçu et réalisé
par la direction de la communication

106 rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07

Tél. : 01 45 49 73 00

Fax : 01 45 49 94 50

Coordination : Clarisse Briot

Iconographie : Élodie Perriot

Rédaction : Pascale Kramer

Correction-révision : Le Champ rond

Photo de couverture :

Christophe Hargoues / SCCF

Maquette : département Publications

Juillet 2021

LE SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE EN CHIFFRES



282 M€

DE RESSOURCES DONT 78 % CONSACRÉES
AUX MISSIONS SOCIALES

2020, EN FRANCE



1 393 000

PERSONNES SOUTENUES
EN FRANCE



61 300

BÉNÉVOLES



5 000

ENFANTS ET ADOLESCENTS
ACCOMPAGNÉS DANS LEUR SCOLARITÉ



2 400

LIEUX D'ACCUEIL



295 000

FAMILLES SOUTENUES



3 000

PERSONNES ACCOMPAGNÉES
VERS L'EMPLOI



3 000

PERSONNES ACCOMPAGNÉES
DANS LEUR PROJET DE VACANCES



1 300

ENFANTS PARTIS EN ACCUEIL
FAMILIAL DE VACANCES



1 053

DOSSIERS DE MICROCRÉDIT
EN COURS DONT 468 NOUVEAUX

2020, À L'INTERNATIONAL



1,5 MILLIONS

DE PERSONNES SOUTENUES À L'INTERNATIONAL



488

PROJETS



54

INTERVENTIONS D'URGENCE

